le magazine de la Fédération Française de Tarot

TAROT mag

n°32

septembre 2018 à mars 2019

EXCELLER A AIX !

Patrick DEBRADE et Alain BLERON (Limousin) ont terminé la course en tête du Championnat de France Libre duo.

Ce fut presque une promenade de santé le long du lac du Bourget ! Grâce à leur parcours sans entorses et à un beau sprint en finale, ces deux illustres chanceux ont enfin décroché un titre !

FFT - ZA Les Grandes Terres - route de Saint Germain du Bois - 71380 Oslon
tel. 03 85 93 66 15
courriel : webmaster@fftarot.fr - site : www.fftarot.fr

L'éditorial

d'Emmanuel STEFANAZZI
Président de la FFT



Soixante ans !

A force de prendre un an tous les ans, j'avais oublié que le temps file inexorablement. Il y a trente ans, nous avions trente ans de moins et nous avions la vie devant nous. Nous étions déjà toute une bande de copains à nous retrouver aux tournois de Tarot. Ce n'était pas très loin de Toulouse : Castres, Caylus, Léguevin, Ramonville...

Les années se sont écoulées, nos enfants ont grandi et se sont envolés, puis nos cheveux ont pris une teinte qui ne peut cacher le fait que nous avons le droit de participer aux championnats Senior.

Quand je me suis retrouvé à la présidence de notre Fédération, ce n'était pas une ambition dont Oscar Wilde a dit qu'elle est le dernier refuge de l'échec, mais une suite de situations qui m'y ont amené. La création des championnats Senior a été une évidence, sans imaginer que j'y participerais quelques années plus tard.

Au moment où j'écris ces quelques mots, le Libre Senior est en train de se disputer à Alès et je n'ai pu m'y rendre car mes activités professionnelles ne sont pas closes. Je sais néanmoins que beaucoup d'amis y sont et passent de bons moments avec leur famille de cœur, la nôtre, celle du Tarot.

Très cordialement à toutes et tous,

Emmanuel STEFANAZZI
Président de la FFT

Sommaire

3 Agenda
Actus infos

7 Triathlon 2019
Présentation et inscriptions

8 Championnat de France
Duplicaté Individuel Senior 2018

11 Coupe de France
2018

15 Championnat de France
Libre par quatre interclubs 2018

19 Réveillon de la Saint-Sylvestre
2018-2019

20 Championnat de France
Libre duo 2019

23 Résultats
Championnats de France

29 Résultats
Open nationaux

35 Il y a dix ans
Coupe, Libre par 4, Quadrettes

39 Championnat de France
Quadrettes 2019

44 Championnat de France
Libre Senior 2019

47 Les consultants
Enchère et écart

48 Suivi
d'une donne

50 La donne
par Pascal LIGIER

Tarot Mag n°32

- Direction de la publication : Fédération Française de Tarot
- Rédaction et relecture : Patrick BAUMGARTEN, Michaël DEBIESSE, Adrien PEREZ, Perrine PORRET, Isabelle POUZADOUX, Ravi RAVINDIRANE, Emmanuel STEFANAZZI
- Composition et mise en page : Adrien PEREZ
- Photos : Michel CHARLON, Michaël DEBIESSE, Adrien PEREZ, Isabelle POUZADOUX
- Date de parution : Avril 2019
- Ont collaboré aussi à ce numéro : Pascal LIGIER, Florent TRIVERO, Pierre PAQUOT, les 5 consultants et de nombreux responsables de clubs et comités

Agenda

Sont notés dans l'agenda :
- les Championnats de France
- les manifestations organisées par la FFT
- les tournois, festivals et séjours du magazine

AVRIL
- 18 au 22 : PONTARLIER Championnat de France Libre (page 5)

MAI
- 3 au 5 : TULLE festival (page 9)
- 10 au 12 : LE BARCARES festival (page 6)
- 25 au 31 : SANTA SUSANNA séjour Tarot (page 10)
- 29 au 02/06 : ARGELES SUR MER Championnats de France Individuels Open, Séries et Jeunes (page 14)

JUIN
- 7 au 10 : VICHY Championnat de France Triplettes (page 17)
- 8 : VICHY Tournoi des Maîtres (page 17)
- 22 et 23 : PORNICHET Assemblée Générale de la FFT
- 25 au 30 : SANTA SUSANNA séjour Tarot (page 22)

JUILLET
- 6 au 14 : ALLIER festival (page 28)
- 7 au 13 : BENODET festival (page 7)
- 11 au 13 : BENODET Grand National de Triathlon (page 7)
- 14 au 21 : GRAND VILLAGE PLAGE stage jeunes (page 13)

AOUT
- 2 au 4 : ALES festival (page 31)
- 10 au 17 : ALBI festival (page 33)
- 25 au 01/09 : HENDAYE stage adultes (page 51)

SEPTEMBRE
- 13 au 15 : LIMOGES festival (page 34)
- 14 au 19 : SOULAC Championnat de France Ind Senior (page 37)
- 22 au 28 : FREJUS séjour Tarot (page 38)
- 27 au 29 : OLONNE SUR MER festival (page 41)
- 30 au 03/10 : CAVALAIRE Master's Libre (page 42)

OCTOBRE
- 4 au 6 : CAVALAIRE Master's Quadrettes (page 42)
- 13 au 19 : SANTA SUSANNA séjour Tarot (page 10)
- 30 au 03/11 : VIERZON Coupe de France (page 46)

Actus Infos

1/ Coefficients de position et de séance en donnes libres

Suite à la mise en place de coefficients de séance en donnes libres et après l'organisation des championnats en libre par 4 puis en libre par 2, il s'avère qu'il est compliqué pour les joueurs de suivre l'évolution de leurs points et de se situer lors des derniers tours de compétition. Un nouveau projet a donc été étudié pour que la dernière position soit plus lisible, que ce soit au niveau des joueurs qui n'ont pas toujours une calculatrice dans la tête ou pour les spectateurs massés devant le grand écran de Pontarlier. Cela consiste à calculer les coefficients successifs cumulés à chaque élimination de joueurs en respectant le barème préétabli (élimination de 10% = 1,10 ; 20% = 1,15 ; 30% = 1,20 ; 40% = 1,25 ; 50% = 1,30), puis les ramener de telle sorte que la dernière séance soit au coefficient 1. Le logiciel Extarlib a été remanié pour effectuer automatiquement les calculs (version 2.29).

Exemple : vous avez 23 tables en libre (5 positions de 5 donnes) et décidez de ne garder que 11 tables le soir, puis élimination de 4 tables après 2 positions puis à nouveau 3 tables, puis 2 et 1 pour finir avec 4 joueurs. La suite est donc 23, 23, 23, 23, 23, 11, 11, 7, 4, 2, 1. Voici les coefficients successifs calculés avec le logiciel :

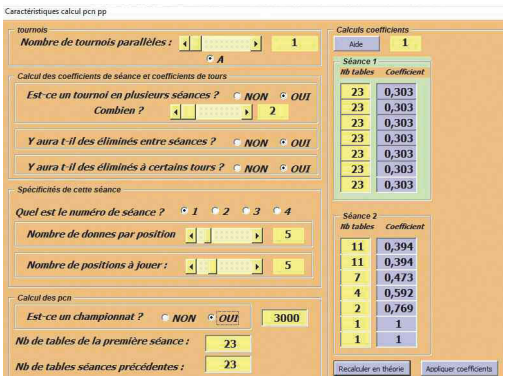

La 1ère séance aura donc le coefficient 0,303. Cela signifie qu'un joueur qui réalise 1000 points en 1ère séance conservera 303 points jusqu'au bout. Tous les points sont cumulés à chaque position sans abattement. Mais plus on se rapproche du terme et plus le coefficient est élevé.

Actus Infos

2/ Coefficients pour le Championnat de France en donnes libres à Pontarlier

Après avoir entériné le projet évoqué précédemment, le CA de la FFT a décidé que le coefficient serait de 1,20 pour chaque élimination au Championnat de France Libre Individuel. Le déroulement sera donc le suivant : 480 joueurs (6 x 5 donnes) coefficient 0,233 ; 240 (6 x 5 donnes) coefficient 0,335 ; 104 (6 x 5 donnes) coefficient 0,402 ; 52 (2 x 5 donnes) coefficient 0,482 ; 28 (2 x 5 donnes) coefficient 0,579 ; 16 (5 donnes) coefficient 0,694 ; 8 (5 donnes) coefficient 0,833 ; 4 (5 donnes) coefficient 1,000. Tous les points “coefficientés” de chaque tour se cumulent sans abattement.

3/ Redistribution de PP en Coupe de France

La commission, qui a travaillé sur la redistribution des PP avant la dernière Assemblée Générale, avait laissé ce dernier point en suspens. Voici le projet qu’elle a proposé et qui a été adopté par le Conseil d’Administration :
- Les PP à gagner en comité pour les vainqueurs seront les mêmes que ceux gagnés en triplettes et quadrettes D1. Un minimum de 4 équipes au départ de la compétition est requis pour prétendre à cette attribution de PP.
- Au niveau comité, seules les équipes qualifiées directement pour le Championnat de France peuvent marquer des PP. Une autre distribution sera faite ensuite en zone.
- La phase zone est une épreuve de rattrapage. Les PP sont donc moins conséquents qu’en comité. En zone, une équipe qui gagne le match qualificatif pour la Coupe de France marque 13 PP. Celle qui le perd en marque 7. Les PP seront identiques dans toutes les zones.

4/ Harmonisation des phases Coupe de France dans les comités (saison 2019-2020)

Chaque comité doit finir en tableau A (4, 8, 16 ou 32) et tableau B. Avant ces tableaux, beaucoup de latitude est laissée à chaque comité (cadrage, championnat, poules, etc.). Cependant, les règles suivantes seront à respecter :
- Autant d’exempts que besoin, avec néanmoins un impératif : pas plus d’un match d’écart entre les parcours des différentes équipes.
- Interdiction formelle de têtes de série, pas d’équipes protégées, tirage intégral.
- Une équipe engagée ne peut pas être éliminée en ne jouant qu’un seul match (pas de KO direct).
- Si on a deux qualifiés directs dans un comité, obligation de qualifier les deux finalistes du tableau A.

5/ Grâce présidentielle

Contrairement à ce que l’on peut penser, la grâce présidentielle n’est pas accordée directement par le président de la FFT. Celui-ci peut présenter une demande de grâce (ou pas) au Conseil d’Administration et un vote a lieu à bulletin secret. Pour que la grâce soit accordée, la majorité des deux tiers des voix est nécessaire.

LA CHAMBRE DE DISCIPLINE NATIONALE COMMUNIQUE

Président CDN :
P. PAQUOT

Président CDNPI :
L. MEYNET

Annulation de la décision CDN n°2017-1 du 17 avril 2017 :
La décision CDN n°2017-1 concernant Monsieur Hervé TALLEC, affilié n°1000038, a été déclarée nulle par la 1ère Chambre Civile du Tribunal de Grande Instance de Chalon-sur-Saône le 28 décembre 2018. La FFT a formé appel de ce jugement devant la Cour d’Appel de Dijon. L’affaire est toujours pendante devant cette juridiction.

Décision CDN n°2018-12 du 31 octobre 2018 en appel d’une décision de la CDNPI :
Monsieur Jean-Charles DESESQUELLES, affilié n°1017158, pour avoir tenu des propos diffamatoires envers les arbitres nationaux et régionaux, est suspendu de la FFT durant 2 années dont 18 mois avec sursis et est interdit de tournois en donnes libres durant une année.

Décision CDN n°2019-01 du 15 février 2019 en appel d’une décision de la CDR du comité Centre :
Monsieur Michaël LUDEAU, affilié n°1010429, pour avoir tenté de frapper un joueur qui avait tenu à son encontre à plusieurs reprises des propos inadmissibles, est suspendu de la FFT durant 18 mois dont 15 avec sursis.

Décision CDN n°2019-02 du 15 février 2019 en appel d’une décision de la CDR du comité Normandie :
Monsieur Mickaël HAREL, affilié n°1018747, pour avoir eu une attitude contraire à l’éthique du jeu de Tarot, est suspendu de la FFT durant 3 années et la CDN constate la résiliation d’un sursis de 2 ans.

Décision CDN n°2019-03 du 15 février 2019 en appel d’une décision de la CDR du comité Ile de France :
Madame Françoise COLLARD, affiliée n°2006044, pour avoir tenu des propos discourtois à la limite du racisme, est interdite de tournois en donnes libres durant 2 années.



Championnat de France de TAROT

PONTARLIER

du 18 au 22 avril 2019

NOUVEAUTÉ : tournoi supplémentaire ouvert à tous, le jeudi 18 avril !

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Espace René Pourny

Vendredi 19 avril 2019

10h : Accueil et inscriptions (jusqu'à 13h45)
14h : Tournoi qualificatif supplémentaire
80 places – Inscription 15 € / Redistribution : 75 %
Nombre maximum de tables : 274

Salle des Capucins

Samedi 20 avril 2019

10h - 12h : Accueil des participants
Remise des badges (salle du restaurant du 3e âge)
12h45 : Première séance – 480 joueurs

Dimanche 21 avril 2019

13h30 : 2e séance – 240 joueurs
21h : 3e séance – 104 joueurs

Espace René Pourny " Salle réservée "

Lundi 22 avril 2019

13h30 : Dernière séance – 52 joueurs
18h : Finale – 4 joueurs

OPEN NATIONAUX ouverts à tous

Espace René Pourny

Jeudi 18 avril 2019 NOUVEAU

14h : Tournoi en donnes libres
Nombre maximum de tables : 274
21h : Tournoi en donnes libres du Comité Régional de Franche-Comté. Nombre maximum de tables : 274

Vendredi 19 avril 2019

21h : Tournoi des commerçants en donnes libres
Nombre maximum de tables : 274

Samedi 20 avril 2019

14h : Tournoi en donnes libres par équipes de 2
Nombre maximum de tables : 274
21h : Grand prix de la Ville de Pontarlier en donnes libres – 5 positions de 5 donnes
Nombre maximum de tables : 274

Dimanche 21 avril 2019

14h : Tournoi en donnes libres
Nombre maximum de tables : 274
21h : Tournoi en donnes libres
Nombre maximum de tables : 274

Lundi 22 avril 2019

13h30 : Prix du club Atouts Maîtres
Nombre maximum de tables : 194
19h : Cérémonie de clôture et remise de prix

Salle des Capucins

Vendredi 19 avril 2019

14h : Tournoi en donnes libres
Nombre maximum de tables : 80
21h : Triplettes
Nombre maximum de tables : 80

Samedi 20 avril 2019

14h : Quadrettes
(Salle du restaurant scolaire)
Nombre maximum de tables : 33
21h : Quadrettes
Nombre maximum de tables : 80

Dimanche 21 avril 2019

14h : Triplettes
Nombre maximum de tables : 80
21h : Quadrettes
Nombre maximum de tables : 80



Visites à ne pas manquer...



Samedi 20 avril 2019 : Maison de la réserve

Départ 14h - Espace René Pourny
Bus 59 places maximum
Tarifs : 7 € / adulte - 4 € / enfant

La Maison de la Réserve vous propose 500m² d'expositions interactives et originales dédiées à la faune et la flore des Montagnes du Jura. Les principaux objectifs de la Maison de la réserve sont de faire connaître les richesses présentes dans la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray, de vulgariser les connaissances scientifiques et de promouvoir l'éducation à l'environnement. À travers 6 salles d'exposition, vous découvrirez les milieux naturels qui composent la Réserve naturelle et notre territoire d'une manière générale, la faune jurassienne sous forme d'animaux naturalisés présentés dans leur habitat reconstitué et le monde des abeilles sauvages et ses enjeux.



Dimanche 21 avril 2019 : Saline d'Arc-et-Senans

Départ 14h - Espace René Pourny
35 places maximum - Inscriptions obligatoires
Tarifs : 12,70 € / adulte - 7,70 € / enfant

Classée Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1982, la Saline royale d'Arc-et-Senans est le chef-d'œuvre de Claude-Nicolas Ledoux, architecte visionnaire du siècle des Lumières. Elle constitue également un témoignage rare dans l'histoire de l'architecture industrielle. Manufacture destinée à la production de sel, la Saline Royale a été créée de par la volonté de Louis XV et construite entre 1775 et 1779. Rendue obsolète par l'apparition de nouvelles technologies, la Saline Royale a fermé ses portes en 1895. Le parti architectural de la Saline royale, son histoire et sa réhabilitation en font un monument unique au monde qui s'ouvre aujourd'hui à tous les publics.

Renseignements :
Mairie de Pontarlier : 03 81 38 81 47
Pour tous les tournois : inscription 15 €, redistribution : 75%
Grand Prix de la Ville de Pontarlier : 20 €
Supplément de 2 € pour les non licenciés sur les tournois en donnes libres
Licence obligatoire pour les tournois en duplicaté
Numéro de la navette gratuite : 06 70 70 38 43

villedepontarlier • www.ville-pontarlier.fr



© Michel BERTIN



PORT BARCARÈS

VENDREDI 10, SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI 2019

Mas de l'Ille (sortie 12) - 66420 LE BARCARÈS

7ème GRAND PRIX DE LA VILLE
doté de 4000€ de prix

VENDREDI 10 MAI - 21h00 LIBRE 5x5 donnes	*Engagement : 10€* *Redistribution : 80% des engagements*
SAMEDI 11 MAI - 14h00 LIBRE PAR DEUX + DUPLICATE INDIVIDUEL	*Engagement Libre par deux : 10€* *Engagement Duplicaté individuel : 15€* *Redistribution : 80% des engagements*
DIMANCHE 12 MAI - 14h00 LIBRE 5x5 donnes	*Engagement : 10€* *Redistribution : 80% des engagements*

Tournoi en 5x5 donnes

SAMEDI 11 MAI 2019 - 21h00
GRAND PRIX DE LA VILLE

Engagement 20€

1er prix : 1500€ - Prix maintenus

2ème : 750€	5ème : 100€	8ème : 70€	du 11ème au 20ème : 30€
3ème : 400€	6ème : 90€	9ème : 60€	du 21ème au 40ème : 20€
4ème : 200€	7ème : 80€	10ème : 50€	du 41ème au 60ème : 1 lot

ARBITRAGE FFT - PCN **RENSEIGNEMENTS : 06.03.84.28.15 (Michel Pley)**

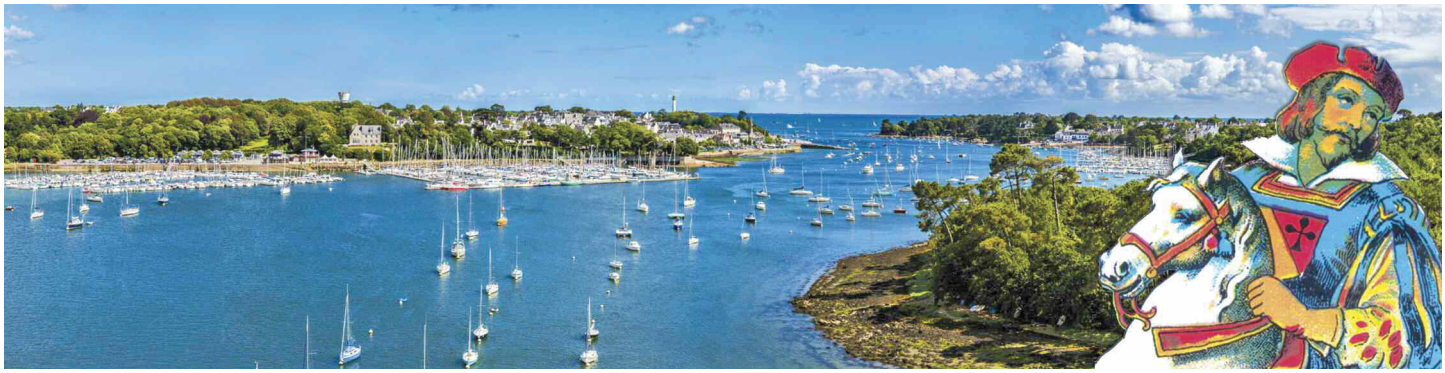

TRIATHLON - FESTIVAL A BENODET (29)

Lieu-dit le Poulpry du dimanche 7 au samedi 13 juillet 2019

GRAND NATIONAL DE TRIATHLON

Organisé par la Fédération Française de Tarot

Après le succès du 14ème Grand National de Triathlon à Albi, la 15ème édition aura lieu du dimanche 7 au samedi 13 juillet 2019 pendant le 13ème Festival Breizh à Bénodet. Elle se terminera par le tournoi en donnes libres doté indépendamment qui permettra aux équipes mal classées de rester dans la compétition.

Règlement de la compétition

La compétition est constituée de trois épreuves : un tournoi duplicaté individuel par 4, un tournoi quadrettes et un tournoi en donnes libres par 4.
Les résultats des 4 joueurs d'une équipe sont convertis en "Points Triathlon" (PT) suivant une table établie statistiquement à partir des résultats des open nationaux et des finales de Championnats de France. Cette table appelée "Table Chalonnaise" peut être réactualisée tous les ans et doit être disponible et affichée avant le début des épreuves. Il est, d'autre part, attribué un bonus à chaque joueur en fonction de son dernier classement national.
A titre indicatif, pour une équipe dont les 4 joueurs auraient une moyenne de 50% en duplicaté individuel, un total de 0 en libre et finiraient à 0 point-match en quadrette, le score en points triathlon est de 300 PT (soit 100 par épreuve).
Cette épreuve ne porte pas le nom de Championnat de France puisqu'il n'y a pas de qualification pour y participer, elle se déroule pendant l'été et est ouverte à toute équipe de 4 joueurs. Ces 4 joueurs peuvent être issus de n'importe quel comité, à condition d'être à jour de la licence de la saison précédente.

Inscriptions et redistribution

Les inscriptions doivent parvenir **au plus tard le 22 juin 2019** à Patrick BAUMGARTEN - 16 avenue de la 1ère Armée Française 09100 PAMIERS - Tél : 06.19.71.30.49 - patrickbaumgarten@yahoo.fr
La FFT se réserve le droit d'accepter des inscriptions hors délai pour compléter les tournois. Des équipes pourront être acceptées sur place 24 heures avant le début du Triathlon à la condition de ne pas perturber l'ordonnancement du tournoi.
Les frais d'inscription sont fixés à 50 € par joueur, soit 200 € par équipe. Un chèque de règlement libellé à l'ordre de la FFT devra être joint impérativement au bulletin d'inscription. Il sera possible de tout transmettre sur les lieux de Championnat de France.
Le Grand National de Triathlon est doté de prix à hauteur de 80 % des frais d'inscription perçus.

FESTIVAL BREIZH

Organisé par le Comité Bretagne de Tarot

PROGRAMME	14h00	21h00
Dimanche 7 juillet	Libre individuel	Libre duo
Lundi 8 juillet	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Mardi 9 juillet	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Grand Libre
Mercredi 10 juillet	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Jeudi 11 juillet	**13h30 TRIATHLON** *Duplicaté Individuel*	Quadrettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Vendredi 12 juillet	**13h30 TRIATHLON** *Quadrettes*	Grand Libre
	Libre parallèle	
Samedi 13 juillet	**13h30 TRIATHLON** *Donnes libres*	**19h00 TRIATHLON** *Remise des prix*
	Libre duo parallèle	19h00 *remise des prix du Festival et pot de clôture*

Arbitrage et homologation FFT

Frais d'inscriptions (par joueur) et reversements
Grand Libre : 20€ - Redistribution : 90%.
Libre individuel et duo : 10€ - Redistribution : 80%.
Triplettes et Quadrettes : 15€ - Redistribution : 80%.

Renseignements
Maison de Tourisme de Bénodet au 02.98.57.00.14.
tourisme@benodet.fr

Bernard SAUVEE au 06.70.63.63.32.
contact.comitebretagnetarot@gmail.com
http://www.comite-bretagne-de-tarot.fr

Championnat de France Duplicaté Individuel Senior 2018

Porte à Portes, la grande pour Christian DEPESSEVILLE !

Lundi 17 septembre 2018, la FFT et les seniors qualifiés en individuel duplicaté font leur retour à Portes-lès-Valence. A midi et quart, la remise des badges est terminée et deux personnes ne sont pas venues chercher le leur. Deux heureuses élues, Yvonne MARIN (Ain) et Isabelle POUZADOUX (Poitou Anjou), les remplaceront. Le joueur le plus âgé cette année est Monsieur André PICOLET (84 ans) du Lyonnais et le plus jeune est un "néophyte" en la personne de Michel SILBERSTEIN (60 ans) d'Ile de France.



André PICOLET



Michel SILBERSTEIN

Première séance (196 joueurs)

Avant de donner les résultats de la 1ère séance, deux anecdotes sont à conter. Dans le tournoi blanc, des joueurs ne s'aperçoivent qu'à la 5ème rotation qu'il y a deux fois le 11 d'atout dans l'étui 14. Les seize compétiteurs qui ont joué cette donne précédemment devaient être bien fatigués pour ne pas l'avoir remarqué ! Sinon, un attaquant trouvait bizarre de ne pas voir les défenseurs. L'un des arbitres lui signalera que c'est normal, étant donné qu'il s'est enfermé dans le paravent. Il est demandé au président du comité Nord Pas de Calais Pascal LELOIRE de rappeler à Christian STEFANCZYK que le paravent se met dans l'autre sens !

A l'issue de ce premier après-midi riche en histoires drôles, Guy ROSSI (Allier) n'a pas fait le rigolo, surtout en défense (1er à 67,3%). Il enlève la séance avec 66,4% devant le local Guy COULET à 62,9% et le breton Jacques DUCHENE à 62,4%. Dans le haut du classement, on retrouve l'ancien trésorier du club Atouts Maîtres de Pontarlier, Raymond GNECCHI, qui a remporté sa ligne avec 62,1%. Avec plus de 65%, Bernard GUILLOT, représentant le Val d'Adour depuis son retour de Nouvelle-Calédonie, est 5ème, rang dû au classement alterné. Le chanceux Christian DEPESSEVILLE (Loire Forez) réussit aussi en duplicaté, ayant effectué un joli 61,4%. Grâce à sa prestation d'attaque à presque 83%, le parisien Alain DONNARY est parvenu à atteindre la barre des 60. L'ex-Champion de France de Haute-Savoie, François PORRET, est en dessous, mais a tout de même fait une belle entrée en matière à 57,6% pour espérer décrocher la victoire comme en 2015. Le breton Philippe RENAUD, tenant du titre, a été plus discret à 51%. Dans les mêmes eaux, on retrouve la joyeuse repêchée Isabelle POUZADOUX qui s'en est mieux sortie qu'Yvonne MARIN à 46,7%. C'est une stagiaire, Françoise VACHON (Bretagne), qui a le mieux représenté la gente féminine. Elle est 11ème à 59,8%. Christian STEFANCZYK et le benjamin de la compétition Michel SILBERSTEIN ont été très moyens à 52%, ce qui est mieux que l'aîné André PICOLET à 42,3%. Il pourra encore se rattraper car il n'y a pas d'éliminés entre les deux tours. C'est une bonne nouvelle aussi pour Jean MEYER, le président de La Réunion, qui est dans le dur à 40,9%, tout comme son alter ego de Loire Océan, Philippe LE RAY, à 44,3 %.

Deuxième séance (196 joueurs)

Un POUZADOUX peut en cacher un autre ! Au terminus de la 2nde séance, c'est Jacques qui remporte le tournoi avec 66,6%. Ce chiffre diabolique lui permet de rattraper ses 50% de départ. Alain DONNARY, meilleur défenseur cette fois, est de nouveau présent avec 65,6%. Un autre francilien, Serge LAMBREY, et l'illustre charentais Daniel JEAN ajoutent à leur joli pécule de départ respectivement 64,3% et 63,1%. François PORRET continue son bonhomme de chemin avec 60,2%. Michel SILBERSTEIN s'est vengé (58%) et se remet dans la course. Christian DEPESSEVILLE (55,8%) et Guy COULET (54,5%)



Encore une mauvaise note pour Guy ROSSI !

ont eux aussi bien oeuvré. Les autres meneurs du 1er tour font grise mine : Guy ROSSI est à 49,9%, Bernard GUILLOT à 48, Raymond GNECCHI à 47, pire encore Jacques DUCHENE à 42,8. Heureusement, leur mauvais score n'est pas éliminatoire ! Par contre, pour Philippe RENAUD, Isabelle POUZADOUX et Philippe LE RAY qui sont bien en dessous de la moyenne, l'aventure s'arrête là. Les notes de rattrapage d'André PICOLET (54%), Jean MEYER (56%) et Yvonne MARIN (52%) sont correctes, mais insuffisantes.



Isabelle POUZADOUX garde le sourire bien que ça ne fonctionne pas et qu'elle coure à l'élimination !

Au général, et sans surprise, on retrouve Alain DONNARY en tête d'affiche. A 4% derrière déjà, le breton Hervé RIFFAUT, auteur de deux séances à plus de 60%, fait son apparition. Il devance Serge LAMBREY et Daniel JEAN. François PORRET, 6ème, et Christian DEPESSEVILLE, 8ème, sont en bonne posture. La vauclusienne Marie-Jo LARGERON, 14ème, précède désormais Françoise VACHON pour qui ça a moins bien marché qu'en 1ère séance (52%). L'attaquant perdu, Christian STEFANCZYK, s'en sort, étant 76ème pour 84 retenus.

Troisième séance (84 joueurs)

La 3ème épreuve débute dans la bonne humeur. Mais lors de cette séance, un attaquant en la personne de Marc COLLARD (Languedoc Roussillon) a pris le chien de l'étui précédent et était agréablement surpris de posséder deux fois le 21 ! Peut-être lui fallait-il plus de bouts en attaque pour réaliser des tops car ça n'a pas gazé, étant à 45,4%. Celui qui tire le mieux son épingle du jeu est le franc-comtois Jean-Claude CURTIL à 59,9%. Il réalise le même score que le tour précédent et espère bien renouveler



Françoise VACHON

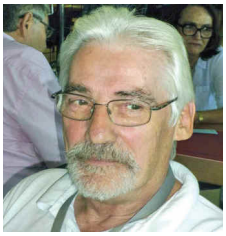

Jean-Claude CURTIL

l'expérience en finale ! Jamais deux sans trois, affaire à suivre ! Christian DEPESSEVILLE se maintient avec 58,5%. Maintenant qu'il est revenu, Jacques POUZADOUX ne veut plus descendre. Avec 58,5%, il fait un beau rapproché. Serge LAMBREY, à 55%, et Françoise VACHON, à 56,4%, n'ont rien lâché et auront ainsi un coup à jouer en finale. Michel SILBERSTEIN, Daniel JEAN, François PORRET, Hervé RIFFAUT et Guy COULET ont été moins efficaces sur cette manche. Leurs résultats oscillent entre 50 et 53%. Raymond GNECCHI, Jacques DUCHENE, Guy ROSSI, Christian STEFANCZYK et Marie-Jo LARGERON, aux faibles pourcentages, sont tombés dans les pièges tendus par leurs ennemis ou par eux-mêmes ! Ils n'accèderont pas à la prestigieuse finale. Seul Alain DONNARY pourra y participer malgré ses 46%, voilà aussi à quoi cela sert d'avoir de l'avance !

Grâce à sa régularité depuis le début de la compétition, Christian DEPESSEVILLE se hisse à la 1ère place avec 184,5%, collé de très près par Serge LAMBREY et Jacques POUZADOUX. Le peloton, entre 181% et 176%, est constitué dans l'ordre décroissant d'Hervé RIFFAUT, Jean-Claude CURTIL, Daniel JEAN, Alain DONNARY, François PORRET et Françoise VACHON. Guy COULET a rétrogradé 15ème. Pour son baptême en senior, Michel SILBERSTEIN rentre en finale (22ème). Malgré sa mauvaise prestation, Marc COLLARD sera de la partie, étant 25ème.



Bien qu'ils n'aillent pas en finale, Jacky GARGAUD, Jacky NOVELLO (1er Senior français) et Daniel LEPAGE valident ce championnat !

Quatrième séance (28 joueurs)

En finale, Christian DEPESSEVILLE écrase le tournoi avec 66,7%. Il conserve donc son rang et est proclamé Champion de France Individuel Senior. Bravo au ligérien pour son parcours sans obstacles. Pour les places d'honneur, il n'y aura pas de suspense non plus : alors 6ème, Daniel JEAN réalise 63,4% et Serge LAMBREY, 2nd, 62,3%. Cette légère différence ne permet pas au charentais de dépasser le parisien. Serge LAMBREY est Vice-Champion de France et Daniel JEAN 3ème. Rentré 5ème en finale, le franc-comtois Jean-Claude CURTIL pleure avec 58,9%, il est 4ème. Dans cette situation, il est rare de ne pas monter sur le podium. Il se dit qu'il se sera quand même donné les moyens d'y arriver, ce qui n'est pas le cas d'Alain DONNARY à 49,3%, Hervé RIFFAUT à 48%, Jacques POUZADOUX à 47,7%, François PORRET à 46,1% et Françoise VACHON à 45,7%. Alors qu'il avait si bien commencé, le drômois Guy COULET finit dernier de la séance et dernier au général. Néanmoins, il est allé au bout comme Michel SILBERSTEIN qui termine à une honorable 10ème place grâce à son score de 55,3% en finale.

TULLE 3, 4 et 5 MAI 2019

SALLE DE L'AUZELOU, PLACE DU STADE

Vendredi 3 MAI A 14H00 : DONNES LIBRES

Le 3 à 22h : TRIPLETTE

Les 4 et 5 à 13h30 : TRIPLETTE

REDISTRIBUTION 90% DES ENGAGEMENTS

EN PARALLELE A CES TOURNOIS

DONNES LIBRES 5 x 5 DONNES

Finale du challenge triplette "PIERRE BOUYOUX" en E16

Primes finales du challenge triplette : 210€ - 150€ - 120€

Le 4 MAI 20h45 :

Grand Prix en DONNES LIBRES

1er : 1500 €

Prix basés sur 85 tables

2° 800€	3° 450€	4° 250€	5° 200€
6° 150€	7° 120€	8° 110€	9° 100€
10° 90€	11° 80€	12° 70€	13° 70€
14° 70€	15° 60€	16° 60€	17° 60€

Un prix par table

LICENCIES 17 €

NON LICENCIES 20 €

RENSEIGNEMENTS : 06 86 40 96 39 - 06 08 60 92 67

TAROT CLUB

LE CHELEM

SAINT HILAIRE DE RIEZ l'Océan

NOS 12ème ET 13ème SÉJOURS DE TAROT EN ESPAGNE

DU 25 AU 31 MAI 2019

DU 13 AU 19 OCTOBRE 2019



Conception : Graffocean.com

Sur la Costa Brava à Santa Susanna Hotel Don Angel

TOURNOIS OUVERTS À TOUS EN PENSION COMPLÈTE

Organisés par le CHELEM de ST HILAIRE DE RIEZ 85270

340€ par joueur, engagement aux 7 tournois inclus
270€ pour les accompagnants (soirées animées tous les jours)
Supplément en chambre individuelle : 120€ par séjour
(limité en nombre)

PENSEZ À RÉSERVER LE PLUS TÔT POSSIBLE

> Nombre de places limité à 200 joueurs

Reversion 90% des engagements avec PCN - préinscriptions au plus tôt

Pension complète du jour d'arrivée avec le diner au jour de départ avec le petit-déjeuner

RENSEIGNEMENTS :

Patrik SABATIER **02 51 93 32 40**
patriksabatier@outlook.fr

Jean-Paul NICQ **06 37 53 49 34**
jean-paul.nicq@orange.fr





BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme, Mr : ..... Tél : .....

Adresse : .....

Nombre de joueurs : ..... Nombre d'accompagnants : .....

Chambre individuelle : ..... Double 1 lit : ..... Double 2 lits : ..... Triple : .....

☐ Du 25 au 31 Mai 2019
☐ Du 13 au 19 Octobre 2019

Arrhes de 100 euros par personne. Le solde 5 semaines avant le séjour.

Inscription à adresser : TAROT CLUB LE CHELEM Place François Mitterrand BP3 - 85270 St HILAIRE DE RIEZ

Coupe de France 2018

Les savoyards, après l'Allier, pêchent en Saône !

Après dix ans d'absence à Chalon-sur-Saône (Quadrettes en 2009), les joueurs faisaient leur retour dans cette agréable ville dans laquelle, rappelons-le, était domicilié le siège de la FFT pendant plusieurs années rue des Cornillons. Les anciens licenciés ont eu plaisir à fouler à nouveau le sol de la Maison des Syndicats et de la salle Marcel Sembat, se remémorant de bons souvenirs. Les récents adhérents ont pu quant à eux découvrir ces espaces conviviaux dans lesquels on se sent bien. Le Tarot Club Chalonnais s'étant bien préparé, tout était réuni pour que la 28ème Coupe de France soit une réussite.

Cette année, le tirage au sort a épargné les grosses cylindrées qui ne s'entretueront pas toutes au 1er tour. Il y a cependant quatre belles affiches, à commencer par le match n°17 opposant Géraldine TYRE (Loire Forez) à Noël RAFFOUX (Poitou Anjou). Malgré un mauvais départ (-20 PM après six étuis), les stéphanois ont quasiment réussi à rattraper leur retard à la mi-temps. Ils ont ensuite continué sur leur lancée (+21 et +7) pour l'emporter. Ils auront encore un beau défi à relever le soir car ils devront affronter le vainqueur du match n°18, soit Jérôme VITTOZ (Savoie Mont Blanc), soit Jean-Michel PEROCHON (Charentes). Intéressons-nous d'ailleurs à cette rencontre : après un 1er quart-temps à égalité, les savoyards font la différence, marquant plus de 20 PM. Les charentais remporteront bien les deux derniers quart-temps, mais avec un nombre de points insuffisant pour pouvoir s'imposer. Ça a cogné fort à la table 21 entre Jean-Marc CHARRAS (Vaucluse) à 1,5 PM de bonus et Olivier AUBERT (Nièvre Yonne) à 2 PM : un coup à gauche (+17 pour les nivernais), un coup à droite (+22 pour les vauclusiens). A la mi-temps, les vauclusiens ont un léger avantage. Et c'est reparti : un coup à gauche (+34 pour les nivernais), un coup à droite (+14), trop faible pour rivaliser avec l'uppercut adverse précédent. La route continue pour l'équipe d'Olivier AUBERT, privée de Michel JUDEAU, récemment disparu et pour qui nous avons une pensée émue. Enfin, le face-à-face entre Patrick LLESTA (Aquitaine), 3ème de l'épreuve la saison précédente, et Eric BAJARD (Bourgogne) promettait d'être des plus intéressants, mais l'équipe locale ne va pas laisser place au suspense, se mettant de suite dans une position confortable (+23) pour n'avoir plus qu'à gérer tranquillement les trois derniers quart-temps.

Au 2ème tour de la compétition, on assiste à quelques surprises : les finalistes 2017 et 2018, à savoir les francs-comtois de Pascal LIGIER, s'inclinent de 9 points face à la présidente champenoise Claudie GRUMIER, pour qui le 3ème quart-temps a été salvateur. Pourtant favorites, les équipes amenées par Jean-Claude BOURDON (Ile de France) et Steve ROEDSENS (Picardie) échouent toutes deux, les formations de Patrick ALCOUFFE (Midi-Pyrénées) et de Lionel CASTILLO (Var Côte d'Azur) les ayant fait tomber. C'est Jérôme VITTOZ qui l'emporte sur le fil face à Géraldine TYRE (65,2-63,7) grâce à un beau dernier quart-temps. Les nivernais d'Olivier AUBERT, assiégés par les alsaciens d'Eric DAUER, rendent les armes après trois quart-temps, étant menés de 53 PM. Les locaux d'Eric BAJARD connaissent des difficultés face aux sarthois de Lédia BOULAY, étant menés de 3 PM après 18 donnes, mais le capitaine bourguignon sévit sur les six derniers étuis (31 à 0).

Les huitièmes de finale

1/ Des trois lauréats de l'an dernier, il ne reste plus que les Champions qui jouent dans une autre composition. On retrouve Jean-Régis BOIDIN, Pascal LELOIRE et Stéphane SOTTY, accompagnés cette fois de Delphine JUMEAU et Pierre-Alain MOUTON. Cette nouvelle association a l'air de bien fonctionner puisqu'elle va encore aisément s'imposer dans ce 3ème combat (114,9 à 47,4) face à la squadra azuréenne de Frédéric DARMON.

2/ Contrairement à son mari, la parisienne Isabelle GINESTE a tenu bon jusque-là. Et c'est encore une promenade de santé face aux sarthois de Gérald DEROUIN qui n'ont pas existé durant ce match. La victoire est sans appel (140 à 20).



Enceinte, Mélanie LE GLATIN n'a pas souffert des coups donnés par son bébé, mais de ceux portés par Isabelle GINESTE !

3/ Les yeux sont rivés sur la rencontre entre Patrick ALCOUFFE et Lionel CASTILLO, tous deux auteurs d'une belle performance en 16èmes de finale. Après un 1er quart-temps hésitant (-2), les midi-pyrénéens s'installent tranquillement dans le match, marquant quelques points à chaque tour. Pour les azuréens Lionel CASTILLO, Séverine DION, Bertrand LEONARD, Stéphane DEGIORGI et Laurent LUNGERI, la compétition s'arrête là.

4/ Les lorrains de Joël RABINOVITCH, Dominique THIEBAUT, des jeunes Kevin COURTNEY et Thomas MOLON-LOZZA et du président Jean-Luc DELAITRE ne vont tenir qu'un quart-temps face à la redoutable armée de Richard JAKOB (Ile de France) qui mène de 30 PM après 18 étuis. Grâce à de bonnes attaques, Kevin COURTNEY sauve l'honneur (19 à 13), mais pas le match !

5/ Il n'y a pas non plus d'intrigue entre le 4ème joueur français et la présidente de Champagne Ardenne. Les savoyards de Jérôme VITTOZ ne laisseront que trois étuis à leurs adversaires Claudie et Gérard GRUMIER, Manuel MEDINA, Didier CHOUZENOUX et Thierry REGNAULT. La défaite est lourde : 119,2 à 30,3.

6/ Le strasbourgeois Eric DAUER fait face au Champion de France Libre Jean-Noël GUAY qui résiste sur les deux 1ers quart-temps. Le jeune Flavien GROLLIER, pourtant bon attaquant, perd plus de 20 PM sur un étui (192 à -216), ce qui met son équipe des Charentes en difficulté (-14). Thierry LUQUE ne parviendra pas à remonter, perdant même encore 12 points. Les alsaciens accèdent donc aux quarts de finale.

7/ Tout roule pour Jacky NOVELLO (Centre) qui s'impose sur chaque quart-temps face à l'équipe de Loire Océan de Patricia et Dominique GUILLAS, Jean-Luc SIKIC, Jean-Marc COURAUD et du Champion de France 1ère Série en titre Hugo POPLINEAU. Le résultat final est : 83 à 31,3.



Malgré sa concentration et sa volonté, Jean-Luc SIKIC ne fera que subir.

8/ Le président de Midi-Pyrénées Régis RAMI et sa troupe Laureen DURAND, Cyrille DUCHARNE, Thierry MALLET et Nicolas VANDERGHEYNST, à 26 PM de bonus, ont fait de la résistance jusqu'ici contre des équipes moyennes. Qu'en sera-t-il face à la forte team d'Eric BAJARD ? Les petits poucets de la compétition ne vont pas s'en sortir (91 à 49 après trois quart-temps), mais ils montreront qu'il faut y croire jusqu'au bout (36 à 6 au dernier quart-temps). Bravo à eux pour ce soubresaut final.

Les quarts de finale



Les reines et les rois en place sur l'échiquier pour les quarts de finale à la Maison des Syndicats !

1/ Les parisiens d'Isabelle GINESTE, désormais outsiders à 18 PM de bonus, doivent affronter l'équipe championne. Grégory ALBOU se fait malmener par les ch'tis dès le 1er quart-temps qui sont presque revenus au score, mais Olivier LEDOUX les replonge à -14. Grâce à deux bascules favorables, Jean-Régis BOIDIN reprend 24 points au Champion de France Libre Duo Morad HAMDOUNE pour mener de 10 PM et Pierre-Alain MOUTON 13 points à la gratte face à Vincent CASELLI. Isabelle GINESTE et ses mousquetaires ont perdu, mais pas tout ! Ils accèdent aux matchs de classement, très formateurs, et peuvent chasser les PP dont la redistribution est désormais très intéressante.

2/ Le parisien Richard JAKOB est confronté à ses élèves albigeois Patrick ALCOUFFE, Manuel CASADO et Mamid AIT AISSA, accompagnés de Christian HERNANDEZ et Rachid ZAHRA. Le maître a pris l'ascendant au 1er quart-temps (+4,5), mais le handicap n'est toujours pas remonté. Au 2nd quart-temps, c'est la stupéfaction : Mamid gagne tous les étuis et sort avec plus de 32 PM. Les franciliens ne s'en remettront pas.

3/ La rencontre entre Jérôme VITTOZ et Eric DAUER était très attendue elle aussi. Le 1er quart-temps va tout de suite faire pencher la balance en faveur des alsaciens qui ont pris la tête de 23 points. Cette avance est augmentée de 5 PM après le 2nd quart-temps. Le jeune capitaine savoyard décide d'attaquer pour stopper l'hémorragie, ce qu'il parvient à faire face à Raymond WEIMERT (32 à 13). Son équipe n'est plus qu'à 9 points derrière. Claude VITTOZ n'attaquera pas pour du beurre et il parvient même à gagner de 12 PM face à Malik FARHAT. Alors que tout semblait perdu, les savoyards l'emportent de moins de 3 points.

4/ Tout Chalon et la Bourgogne soutiennent Eric BAJARD, Nicolas PELLICCIOTTA, Fabrice QUILLARD, Paul et François VILLIERS, mais ils débutent très mal face aux centrais de Jacky NOVELLO : -20 au 1er quart-temps. Le suivant sera pire (-42) et ne laissera plus aucun espoir.



Les locaux Fabrice, Eric, François, Nicolas et Paul n'écriront malheureusement pas leur nom au centre du tableau !

Les demi-finales

1/ Les ch'tis de Jean-Régis BOIDIN sont très attentifs face aux midi-pyrénéens de Patrick ALCOUFFE qui sont venus à bout de belles formations. D'ailleurs, ils remontent quasiment le handicap après le 1er quart-temps, avant d'atomiser leurs adversaires (28-3, 41-0 et 60-4). Les Champions en titre accèdent de nouveau à la finale (trois en quatre ans, ce qui est exceptionnel).

2/ Alors qu'il n'a fait qu'une bouchée de ses précédents adversaires, c'est au tour de Jacky NOVELLO de se faire manger tout cru, perdant les deux 1ers quart-temps lourdement (45-12 et 37-7). Les savoyards accèdent donc aisément à la finale.

La finale

Les savoyards, qui se rendent à leur 1ère finale, vont devoir faire face à l'équipe expérimentée du Nord Pas de Calais qui a déjà remporté cette épreuve deux fois. Mais n'oublions pas que les savoyards sont eux aussi deux fois Champions de France, en Triplettes D1. Cela promet une superbe bataille !

Le 1er quart-temps est en faveur de Stéphane SOTTY qui gagne 11 PM face à Sébastien VITTOZ. Bien que Pierre-Alain MOUTON swingue une fois les savoyards, Jérôme VITTOZ lui reprend des points sur tous les autres étuis, ce qui lui permet de remporter le quart-temps de 10 PM. A ce stade, tout est à refaire, les savoyards ont cependant un petit point d'avance.



Pierre-Alain, sans doute en stress pour sa 1ère finale, se ronge les sangs sur son quart-temps d'attaque.

Le 3ème quart-temps ne se joue qu'à la gratte. Le redoutable Jean-Régis BOIDIN sort vainqueur de son duel face à Jocelyn VAUCHAMP (17 à 9) et les ch'timis reprennent le commandement. Seulement 7 PM séparent les deux formations et la pression est à son paroxysme… Delphine JUMEAU, pourtant fine attaquante et victorieuse de l'épreuve en 2009, se fait malmener par la défense adverse, chutant deux jeux. Claude VITTOZ, lui, les gagnera et sera meilleur à la gratte. Il remporte ce dernier challenge 35 à 5, et donc la victoire.

La triplette Jérôme et Claude VITTOZ et Jocelyn VAUCHAMP connaît une nouvelle fois le succès, mais cette fois en Coupe de France. C'est le 1er titre pour Sébastien VITTOZ et Jérôme PIETON-FRESSON qui ne sont pas peu fiers.



Sébastien VITTOZ lève son 1er trophée de Champion, la Coupe de France remise des mains du maire chalonnais Gilles PLATRET.

Bien qu'elle n'ait disputé le moindre match au niveau national, Elisabeth VITTOZ, qui a participé régionalement, est déclarée Championne de France, mais elle ne se verra pas attribuer les 100 PP du titre contrairement à sa tribu. Les ch'tis Jean-Régis BOIDIN, Pascal LELOIRE, Stéphane SOTTY, Delphine JUMEAU et Pierre-Alain MOUTON peuvent être contents de leur 2ème place qui suit deux victoires dans cette compétition.

La petite finale

La défaite de la veille doit être oubliée pour aborder la petite finale dans les meilleures conditions possibles. L'envie se fait sentir d'entrée chez les centrais : Christophe PORTIER l'emporte 20 à 11 face à Mamid AIT AISSA et Patrick DUFRESNOY 26 à 6 face à Rachid ZAHRA.



La défense Christian HERNANDEZ, Patrick ALCOUFFE et Manu CASADO sourit avant les terribles attaques de Patrick DUFRESNOY !

A la mi-temps, 19 points séparent les deux équipes. Même si la tendance s'inverse, Patrick ALCOUFFE reprenant 4 points au n°1 national et Manuel CASADO 10 points au 1er Senior français, les midi-pyrénéens ne parviennent pas à récupérer leur retard. Par conséquent, c'est l'équipe du Centre plusieurs fois récompensée de Jacky NOVELLO, Jean-Philippe MARTINEZ, Jacques CHIARAMONTI, Patrick DUFRESNOY et Christophe PORTIER qui se hisse sur la 3ème marche du podium.

Les matchs de classement

Les deux Eric s'affrontent. Peut-être le moral dans les chaussettes, les alsaciens qui ont perdu de peu l'après-midi concèdent dès le départ près de 27 points à leurs adversaires. Malgré une tentative de retour au 2nd quart-temps, les bourguignons s'échappent après un 3ème quart-temps à plus de 21 points pour l'emporter au final 75 à 47.

Les formations franciliennes se rencontrent. Richard JAKOB ne va laisser aucune chance à Isabelle GINESTE, effectuant 4 quart-temps aux scores confortables (19-8, 32-8, 27-4, 22-8).



Top Tarot pour Jean-David DJIAN ! Peut-être un peu trop tard dans la compète !

Richard JAKOB, Philippe CHASSAGNON, Barbara PILOTELLE, Jean-David DJIAN, Kamel BOUSBA et Mustapha IFRAH continuent dans la foulée le lendemain. Ils gagnent leurs quatre confrontations face aux bourguignons d'Eric BAJARD et terminent donc 5èmes.

Les parisiens d'Isabelle GINESTE résistent longuement face aux alsaciens puisqu'après 18 étuis, ils ne sont menés que d'un petit point. Le dernier quart-temps (41-0) leur est fatal. Ils prennent donc la 8ème place, synonyme de 25 PP.



Petite question : la Coupe a bien lieu à Vierzon l'an prochain ? Olivier LEDOUX semble vouloir s'y qualifier et rejouer à nouveau 6 matchs !

azureva
Vacances en terre de partage

STAGE DE TAROT «JEUNES» 2019

La Fédération Française de Tarot organise son stage d'initiation et de perfectionnement « Jeunes »

Du 14 au 21 juillet 2019 au Village Vacances*** Ile d'Oléron



Exemple de chambre

Exemple de logement

Espace bar

CRÉDIT PHOTOS : © Y. CHEVOJON

AZUREVA
votre partenaire
TAROT

Arrivée au Village Vacances
de Grand Village Plage
le dimanche 14/07 à partir de 16 h.
Départ le dimanche 21/07/2019
après déjeuner.

LE STAGE COMPREND
- Hébergement en pension complète.
- Chambres jusqu'à 7 personnes.
- Draps et linge de toilette.

DÉROULEMENT DU STAGE
- Matin : petit-déjeuner.
- Cours par niveau.
- Déjeuner.
- Après-midi : 1ère partie du tournoi et temps libre.
- Dîner suivi, en soirée, de la 2ème partie du tournoi.
- Journée excursion le jeudi.
- Soirées dansantes jeudi et samedi.

A SAVOIR :
- Toutes les formes de Tarot seront abordées.
- Challenge avec lots.
- Licence FFT obligatoire.
- Dérogation possible pour les jeunes majeurs.

Renseignements et inscriptions auprès de la FFT avant le 07 juin 2019

03 85 93 66 15 | adrien.tarot@free.fr | www.azureva-vacances.com



Championnat de France Individuel Open

Espace Jean Carrère (Séance 1) + Salle Ferdinand Buisson

Jeudi 30 mai	10-12h	Accueil et retrait des badges (Espace Carrère)	
Jeudi 30 mai	13h00	1ère séance	196 joueurs - coeff. 1
Jeudi 30 mai	21h00	2ème séance	112 joueurs - coeff. 1,10
Vendredi 31 mai	21h00	3ème séance	56 joueurs - coeff. 1,25
Samedi 1er juin	21h00	4ème séance	28 joueurs - coeff. 1,40
Dimanche 2 juin	18h30	Remise des prix à l'Espace Jean Carrère	

Championnat de France Individuel 1ère Série

Espace Waldeck Rousseau

Vendredi 31 mai	10-12h	Accueil et retrait des badges	
Vendredi 31 mai	13h00	1ère séance	84 joueurs - coeff. 1
Samedi 1er juin	13h15	2ème séance	56 joueurs - coeff. 1,10
Dimanche 2 juin	13h00	3ème séance	28 joueurs - coeff. 1,25
Dimanche 2 juin	18h30	Remise des prix à l'Espace Jean Carrère	

Championnat de France Individuel 2ème Série

Salle Ferdinand Buisson

Vendredi 31 mai	10-12h	Accueil et retrait des badges	
Vendredi 31 mai	13h00	1ère séance	112 joueurs - coeff. 1
Samedi 1er juin	13h15	2ème séance	56 joueurs - coeff. 1,15
Dimanche 2 juin	13h00	3ème séance	28 joueurs - coeff. 1,30
Dimanche 2 juin	18h30	Remise des prix à l'Espace Jean Carrère	

Championnat de France Individuel Promotion

Château de Valmy

Vendredi 31 mai	10-12h	Accueil et retrait des badges	
Vendredi 31 mai	13h00	1ère séance	140 joueurs - coeff. 1
Samedi 1er juin	13h00	2ème séance	84 joueurs - coeff. 1,10
Dimanche 2 juin	13h00	3ème séance	28 joueurs - coeff. 1,25
Dimanche 2 juin	18h30	Remise des prix à l'Espace Jean Carrère	

Championnats de France Jeunes

Camping Club Le Dauphin ****

Jeudi 30 mai	10-11h30	Inscriptions
Jeudi 30 mai	13h30	Triplettes Collèges et Lycées Triplettes Oudlers et P'tits Bouts
Jeudi 30 mai	21h00	1ère séance Individuel Donnes Libres Benjamins, Cadets, Juniors
Vendredi 31 mai	13h30	1ère séance Individuel Duplicaté Benjamins, Cadets, Juniors
Vendredi 31 mai	21h00	2ème séance Individuel Donnes Libres Benjamins, Cadets, Juniors
Samedi 1er juin	13h30	2ème séance Individuel Duplicaté Benjamins, Cadets, Juniors Tournoi des éliminés
Samedi 1er juin	20h00	Remise des prix à l'Espace Jean Carrère

Challenge accompagnateurs : Les inscriptions se feront le jeudi 30 mai à partir de 10h00 et la 1ère séance aura lieu le même jour à 13h30.

Informations

Open nationaux :

- La licence FFT est obligatoire pour pouvoir participer aux tournois en duplicaté.
- Inscriptions par tournoi : 15 € (sauf pour le Grand Libre du samedi soir : 20 €). Ce prix concerne les joueurs licenciés FFT.
- Un supplément de 4 € sera demandé aux joueurs non licenciés à chaque tournoi en donnes libres.
- Redistribution : 75% du montant des engagements.
- Inscriptions impérativement closes 10 minutes avant le début des tournois.

Adresses des salles :

- Espace Jean Carrère - Rue Molière - 66700 Argelès sur Mer
- Espace Waldeck Rousseau - 23 chemin de Palau - 66700 Argelès sur Mer
- Salle Ferdinand Buisson - 1 allée Ferdinand Buisson - 66700 Argelès sur Mer
- Château de Valmy - 66700 Argelès sur Mer
- Complexe Sportif Gaston Pams - Avenue de la Libération - 66700 Argelès sur Mer
- Camping Club Le Dauphin - Route de Taxo à la Mer - 66700 Argelès sur Mer

Partenaires (hébergement, restauration, loisirs) :

- Camping Club Le Dauphin - Route de Taxo à la Mer - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.81.17.54
- Camping Le Texas - Taxo d'Avall - Rue Raymond Udalgar - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.81.00.17
- Foncia Agence Locations Vacances - 76 avenue du Tech - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.81.09.15
- Hôtel Acapella - 1 chemin de Negue Bous - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.95.89.45
- Crescendo restaurant - Chemin de Perpignan - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.37.06.97
- Auberge du Bon Vivant - 1 route de la Mer - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.81.00.54
- Espace de Loisirs Luna Park - Impasse Copernic - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.81.88.01
- JOA Casino - Allée des Pins - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.81.14.29
- Les Vins de Valmy - Chemin du Château de Valmy - 66700 Argelès sur Mer - ✆ 04.68.81.25.70
- ALLART Bruno (artiste peintre plasticien) - ✆ 06.80.22.66.48

Autres partenaires :

Merci aussi à la Banque Populaire, aux Assurances Générali J-C Galy de Perpignan, à l'association Fil-Harmonie, à l'association des Campings d'Argelès-sur-Mer et à itv66.

Open nationaux en duplicaté

Complexe Sportif Gaston Pams

Mercredi 29 mai	21h00	Triplettes
Jeudi 30 mai	14h00	Individuel
	21h00	Quadrettes
Vendredi 31 mai	21h00	Triplettes
Samedi 1er juin	14h00	Triplettes
	21h00	Quadrettes

Open nationaux en donnes libres

Espace Jean Carrère

Mercredi 29 mai	14h00	Prix Casino JOA - Libre Individuel
	21h00	Libre Individuel
Jeudi 30 mai	21h00	Libre Individuel
Vendredi 31 mai	14h00	Libre Duo
	21h00	Libre Individuel
Samedi 1er juin	14h00	Libre Individuel
	21h00	Grand Prix de la Ville - Libre Individuel
Dimanche 2 juin	14h00	Libre Individuel

Renseignements

REBOULLEAU Bob - ✆ 06.16.47.18.45

https://yvanmirada.wixsite.com/clubtarotargeles

Championnat de France Libre par équipes de quatre interclubs 2018

Les dix ans du Championnat réussis à Bagnoles-de-l'Orne !

Si la manifestation organisée en 2016 en Normandie avait été une réelle réussite, celle de 2018 l'est tout autant. L'équipe structurée autour du président de comité Christophe DURAND a de nouveau mis tout en œuvre pour s'approcher de la perfection, que ce soit pour l'organisation des tournois, des espaces de jeux, mais aussi pour la tenue des bars et du service restauration qui a fourni une quantité impressionnante de repas. L'initiative d'un open supplémentaire en donnes libres le dimanche matin, avec petit-déjeuner offert, est à saluer.

Première séance (100 équipes)

Aux inscriptions, il n'y a pas de retardataires et les Champions de l'édition précédente du comité Corse sont bien présents pour défendre leur titre. L'arbitrage a été confié au président de la Fédération, Emmanuel STEFANAZZI, assisté de Mathias BOUQUILLON et Ravi RAVINDIRANE. La salle est équipée d'un affichage horaire. Les arbitres ont donc fait remarquer aux joueurs cette grosse pendule et leur ont signifié que les distributions de chaque position se finiraient à 45 précisément et qu'après la pause, tout le monde devait être assis à 00 de l'heure suivante. Pas besoin de le répéter deux fois, les participants ont respecté ces consignes, en tout cas pour la plupart car deux étourdis ont préféré passer par le bar plutôt que de rejoindre leur table où leurs adversaires commençaient à s'impatienter. Ce détour leur a coûté 100 points !

Avec +1918, +901, +523 et +522, soit 3864 points, la 1ère place ne peut échapper aux membres du Tarot Club Vichyssois de Frédéric BESSAC. Le Tarot Club Génelardais est à l'honneur grâce à ses deux représentantes : l'équipe de Daniel CHAFIOTTE, 2ème, compte 3282 points et celle de Patrick CLAR, à +2782, se classe 4ème. Entre les deux bourguignonnes s'insère le quatuor de Sallanches amené par son président Lionel GAUTEUR qui, quand il ne travaille pas à la buvette à Aix-les-Bains ou à Evian, profite bien de ses congés (2951 points) ! Les Champions en titre font bonne figure à +1639, tout comme la formation de Semoy (Centre) du 1er Senior français Jacky NOVELLO, 18ème à +1230. Les enfants, associés à l'un de leurs parents, ont plutôt bien gazé, la preuve



Bernard GUILLET et Marion CLAR s'illustrent en 1ère séance !

avec Marion et Patrick CLAR. C'est aussi le cas des filles MAUREL, Cécile et Angélique, épaulées de leur papa Gilles et de Nicole MANGEOT, qui sont 6èmes à 2328 points. Jérémy GUILLET et son paternel Bernard, licenciés au Tarot Club de Cosne Cours sur Loire (Nièvre Yonne), sont 10èmes à 1658 points, aidés de Patrick DESBORDES et Christian TELBOIS. Nicholas MELINGER et sa maman Magali, accompagnés d'Olivier PORTKA et Nicolas LAVAL, se qualifient largement, étant à +792. En effet, ça passe à -17. Nathan CARMAGNAT n'aura pas la joie de continuer la compétition avec son papounet Michaël, ni même Sabrina PIERI avec sa mère Chantal. Ils occupent respectivement les antépénultième et avant-dernière places. C'est la délégation azuréenne, celle du Doubleton Mouginois composée de Christophe MOTHE, Philippe BONFIGLIO, Sylviane NEBULONI et Michel CAQUET qui est juste au-dessus du trait noir et qui aura ses chances de se rattraper au 2ème tour.

Deuxième séance (52 équipes)

C'est tout de même compliqué de remonter dans les 28 premiers quand on se situe dans le bas du classement. Faut-il prendre des risques inconsidérés ou être patient et attendre de beaux jeux qui ne viendront peut-être pas ? L'analyse des classements montre que parmi les 15 dernières qualifiées de la 1ère séance, seules 4 équipes ont pu rentrer en finale. Les vainqueurs du 1er tour rééditent leur performance en levant la 2ème séance avec les scores suivants : +1066, +970, +818 et +231, soit un cumul de 3085 points et un joli total de 7720,25 après application du coefficient de 1,25. En 2ème position, on retrouve Gilles MAUREL, traîné par ses filles et Nicole. Déjà 2600 points séparent les deux leaders. Au 3ème rang, à plus de 1300 points des 2nds, apparaît l'Amicale Tarot Club de Semoy de Jacky NOVELLO qui a fait un joli rapproché. Les équipes de Patrick CLAR (4ème), Jérémy GUILLET (6ème), Nicholas MELINGER (8ème) et Lionel GAUTEUR (9ème) sont en position d'attente. Les formations de Thierry FERRACHAT (Albertville) et de Jean-Jacques BRUN (Cournon d'Auvergne) font partie des 4 équipes évoquées tout à l'heure. Alors 29ème et 38ème, elles ont fait une remontée spectaculaire, les propulsant 7ème et 10ème. Les bourguignons Daniel CHAFIOTTE, Ahmed GUELMANE, Franck THEVENOUX et Jean-Paul TATREAUX ont perdu du terrain et sont désormais 14èmes.

Le Tarot Club Alésien disparaît sous le trait. Il ne manque à Jean-Louis CHAUDANSON, vainqueur du Libre Senior en 2016, Dominique PERSILLET, Gilbert MOUTON et André GRAS qu'une quarantaine de points pour rejouer le dimanche. Ceci fait l'affaire de Mélanie LE GLATIN, 28ème, du Tarot Club Cénoman de Sarthe Mayenne, qui vient d'éviter une contrariété durant sa grossesse ! Laurent PAOLETTI et les siens n'ont vu aucun jeu et terminent 34èmes. On ne peut pas gagner à tous les coups ! Les licenciés du Doubleton Mouginois n'ont pu sauver leur peau une 2ème fois et errent dans les profondeurs du classement.



Allez Balma ! La famille MAUREL et Nicole MANGEOT en tapent cinq avant la finale !

Troisième séance (28 équipes)

18 comités sont encore présents lors de la finale, dont 8 ayant au moins deux équipes pour les représenter. Bourgogne et Midi-Pyrénées en ont même trois !

Avec 2600 points d'avance sur leurs premiers poursuivants et plus de 4000 points sur la

grande meute, cela paraissait improbable que le titre leur échappe. Le Tarot aime déjouer les statistiques et changer les classements au gré de séances douloureuses. Les quatre cavaliers vichyssois réalisent +687, -310, -490, -562, soit 675 points en négatif, sans compter le coeff… Une équipe va voir ses quatre joueurs réaliser +1117, +736, +684, +319, soit 2856 points, sans le coefficient qui va venir troubler les comptes. C'est probablement de là que viendra l'erreur d'annonce du podium car le logiciel n'est pas encore adapté pour afficher tous les classements : ceux par position et par équipe, ceux des séances sans coefficient, ceux des séances avec coefficient... Pourtant -675 et +2856 font bien une différence de 3531 et multipliés par 1,25, cela donne un écart de 4413… Comme l'exploit du jour a été effectué par l'Amicale Tarot Club de Semoy, alors 3ème, le titre vient de changer de comité. Jacky NOVELLO, Christophe BARBIER, Carlos MOREIRA et Mekki HOURY sont les nouveaux Champions de France en donnes libres par équipes de quatre, offrant un nouveau titre au comité Centre. L'équipe de l'Allier conserve tout de même la 2nde place et sera invitée l'an prochain à titre exceptionnel pour avoir été proclamée victorieuse dans un premier temps. La FFT renouvelle ses excuses pour cette annonce erronée. Bravo quand même à Frédéric BESSAC, Bruno CROCHET, Jean-Claude PONCET et Jean-Philippe CELSE, ce dernier étant à nouveau Vice-Champion de France en Libre, par équipes cette fois !

Depuis la réunion des présidents à Pontarlier, les abattements ont été supprimés au profit de coefficients de séance. C'était donc l'occasion de vérifier le fonctionnement de ce changement et le moins que l'on puisse dire, c'est que cela a provoqué des incompréhensions et une jolie pagaille lors de la cérémonie finale. Deux griefs importants sont à retenir : tout d'abord, l'évolution des coefficients doit être progressive (et non 1 puis 1,25 et encore 1,25). Le classement à chaque position doit pouvoir être vu sans coefficient pour pouvoir vérifier ses points. La dernière position devrait être réalisée avec les points directs pour mieux s'y retrouver, sans faire appel à une calculatrice. Les logiciels ne sont pas adaptés et une erreur de manipulation est possible. La commission informatique doit modifier ou créer des logiciels spécifiques pour les compétitions par équipes de deux ou quatre afin de pouvoir mieux visualiser les résultats par position et par équipes.

Après ces remarques nécessaires, revenons au Championnat pour connaître les accapareurs de la 3ème place. Ce ne sera pas Gilles MAUREL qui a passé un mauvais après-midi et recule de 9 places. A quand un titre se dit-il ! La progression de 1200 points des picards de Beauvais est trop faible. Nicholas MELINGER finit 5ème. Cela se joue entre Albertville et Cournon. Les auvergnats Jean-Jacques BRUN, Brigitte CONVERSANT, Michel ROLLERY et Bernard CHEVANET, auteurs d'une séance à plus de 2500 points, montent sur la 3ème marche du podium. Au pied restent Thierry FERRACHAT, Bernard THIBAULT, Philippe SARTOR et Béatrice LAVAYSSIERE pourtant réalisatrice durant le week-end d'un chelem non annoncé. Elle pourra se réconforter en pensant que ce joli coup lui a permis de rentrer dans les enveloppes, tout comme Jean-



Les deux heureux auteurs de chelem de la compétition, Béatrice LAVAYSSIERE et Jean-Pierre MISMACQUE !

Pierre MISMACQUE du Centre, 8ème, qui lui aussi a effectué un chelem non demandé. Pourtant bien positionnées avant la finale, les troupes de Jérémy GUILLET et de Patrick CLAR finissent dans les choux. L'invraisemblable retour des adhérents du Tarot Club de Breuil-Magné (Charentes) Jean-François BARDET, Thierry RABATE, Jean-Claude TOURNEUR et Nicole VERGNAUD leur permet de terminer 9èmes et de repartir avec une consolation financière.



Félicitations à tous les bénévoles normands !



Podium 2018 : Christophe BARBIER, Mekki HOURY, Carlos MOREIRA, Jacky NOVELLO (1ers), Frédéric BESSAC, Jean-Claude PONCET, Jean-Philippe CELSE, Bruno CROCHET (2èmes), Jean-Jacques BRUN, Brigitte CONVERSANT, Michel ROLLERY, Bernard CHEVANET (3èmes)

VICHY



Programme Championnats de France Triplettes D1, D2, D3	Samedi	8 juin	10h à 12h	Accueil des triplettes qualifiées et retrait des badges	
	Samedi	8 juin	13h	1ère séance - 64 triplettes - 30 donnes (Emmanuel 16)	
	Dimanche	9 juin	13h	2ème séance - 32 triplettes - 30 donnes (Emmanuel 16)	
	Lundi	10 juin	13h	3ème séance - 16 triplettes - 30 donnes (Emmanuel 16)	
	Lundi	10 juin	19h	Proclamation du palmarès - Remise des prix - Pot de clôture	
Le Tournoi des Maîtres	Samedi	8 juin	20h45	Tournoi individuel duplicaté - 20 donnes 16 joueurs - Sur invitation de la FFT	
Programme Open Nationaux	Vendredi	7 juin	14h	Libre	Inscriptions : 15 €
	Vendredi	7 juin	21h	Triplettes	Inscriptions : 15 €
	Vendredi	7 juin	21h	Libre parallèle	Inscriptions : 15 €
	Samedi	8 juin	14h	Libre duo	Inscriptions : 15 €
	Samedi	8 juin	14h	Individuel duplicaté parallèle	Inscriptions : 15 €
	Samedi	8 juin	21h	Grand Libre	Inscriptions : 20 €
	Samedi	8 juin	21h	Quadrettes parallèle	Inscriptions : 15 €
	Dimanche	9 juin	14h	Triplettes	Inscriptions : 15 €
	Dimanche	9 juin	14h	Libre parallèle	Inscriptions : 15 €
	Dimanche	9 juin	21h	Quadrettes	Inscriptions : 15 €
	Dimanche	9 juin	21h	Libre parallèle	Inscriptions : 15 €
	Lundi	10 juin	14h	Libre	Inscriptions : 15 €

fédération française de TAROT

* La licence FFT est obligatoire pour pouvoir participer aux tournois en duplicaté.
* Le prix des inscriptions indiqué concerne les joueurs licenciés à la FFT.
  Un supplément de 4 € sera demandé aux joueurs non licenciés à chaque tournoi.
* Attribution de PCN (indice 1.5) et de PP à partir de 100 participants.
* Redistribution : 75 % du montant des engagements.
* Liste des prix affichée avant la fin de chaque tournoi.
* Inscriptions impérativement closes 10 minutes avant le début des tournois.

RÉVEILLON TAROT 2019-2020

Du dimanche 29 décembre au jeudi 2 janvier



Organisé par :

Fédération française de TAROT

BLANÈS (Espagne)

Hôtels Blaucel et Blaumar

Séjour en pension complète

460€ *tournois inclus*

400€ *accompagnant*

100€ *supplément chambre indiv.*

Dimanche 29 décembre 2019 :
- Après-midi : arrivée.
- Soir : Tournoi en donnes libres (individuel).

Lundi 30 décembre 2019 :
- Après-midi : Tournoi en donnes libres (duo).
- Soir : Tournoi en donnes libres (individuel).

Mardi 31 décembre 2019 :
- Après-midi : Tournoi en donnes libres (individuel).
- Soir : Réveillon à la française (repas servi à table, soirée dansante, ambiance assurée).

Mercredi 1er janvier 2020 :
- Après-midi : Tournoi en donnes libres (individuel).
- Soir : Tournoi en donnes libres (individuel).

Jeudi 2 janvier 2020 :
- Matin : départ.

Redistribution : **100%**
Tournois ouverts à tous les licenciés.

BULLETIN D'INSCRIPTION (DEUX PERSONNES MAXIMUM)

NOM Prénom : _____ ☐ **Joueur** ☐ **Accompagnant** | | | | | | | | Numéro de licence FFT

NOM Prénom : _____ ☐ **Joueur** ☐ **Accompagnant** | | | | | | | | Numéro de licence FFT

Adresse : _____ **Chambre individuelle :** OUI NON

Mail : _____ **Téléphone :** _____

Acompte de réservation : 100€. Solde avant décembre 2019. Possibilité de payer en plusieurs chèques (ordre : FFT).

Renseignements : Emmanuel STEFANAZZI 06.86.96.65.91 / Daniel GUILLOUF 06.22.73.72.23

Bulletin d'inscription et règlement à envoyer à :
Emmanuel STEFANAZZI - 62 quai des Roches - 17100 SAINTES - Mail : manu.stefanazzi@free.fr

Réveillon de la Saint-Sylvestre 2018-2019

Feliz año nuevo !

Pour une première tentative, ce réveillon en Espagne à Blanès a été un franc succès au point que beaucoup de joueurs qui y participaient ont déjà retenu leur place pour l'année prochaine. L'idée de ce réveillon mijotait depuis quelque temps et de nombreux licenciés avaient indiqué aux membres de la FFT que si Noël se déroule en famille, le passage à l'an neuf pouvait se passer dans leur seconde famille, celle du Tarot.

Ils sont donc venus d'un peu partout, depuis les Charentes jusqu'en Champagne, en passant par la Lorraine, mais aussi de Corse ou de Guadeloupe. Il était programmé cinq tournois avec redistribution à 100% étalée sur un tiers des participants. On a assisté à de grands moments de Tarot et à un réveillon au-delà des attentes des organisateurs.

Côté résultats, le lorrain Daniel GARDEUX a remporté le libre d'ouverture. Le libre duo est encore gagné par un lorrain, Julien CLOSSE, qui était associé à Jean-Pierre CHASSON. René PARTOUCHE (Midi-Pyrénées) est le troisième lauréat et François-Xavier HIMMELSTEIB s'octroie la dernière timbale de 2018 qu'il ramènera en Guadeloupe. Le réveillon se finissant très tard avec "open bar jusqu'à 04h00" et musiciens très en forme, il n'était pas prévu de faire un tournoi l'après-midi du 1er janvier. Cela n'a pas empêché certains d'en organiser un au pied levé et ce concours sera rajouté dans le programme de la prochaine édition. Le tournoi du soir, le premier de 2019, est empoché par le poitevin Christophe STANISLAS.

Et vous ? Serez-vous là au prochain réveillon pour égrener les douze coups de minuit avec les raisins traditionnels ? Attention, le nombre de chambres est limité, réservez rapidement avec le coupon ci-contre.

























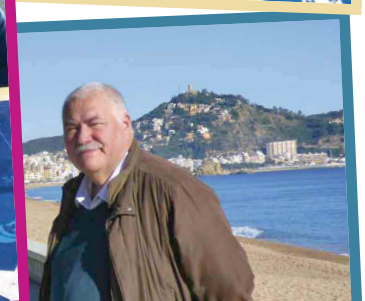

Championnat de France Libre duo 2019

Une formalité pour Alain BLERON et Patrick DEBRADE !

Le Championnat de France Libre Duo avait lieu pour la 2ème fois à Aix-les-Bains. Contrairement à 2017 où une partie de la manifestation s'était déroulée au Centre des Congrès, cette 4ème édition se passait entièrement au Casino, les open nationaux dans le Salon Lamartine et le sélectif et le championnat dans le Salon Victoria situé à l'étage.

Qualificatif

Le traditionnel sélectif attire vingt duos de plus qu'en 2017. Ils sont donc 130 à vouloir décrocher l'une des 26 1ères places permettant d'intégrer le championnat. Tout comme il y a deux ans, c'est encore le comité de l'Ain qui se taille la part du lion avec six qualifiés supplémentaires dont Nicolas PORRET et Thibaut SPIRITO qui remportent ce tournoi avec 1989 points.



Thibaut SPIRITO et Nicolas PORRET

Ils devancent Michel SILBERSTEIN et Grégory ALBOU (Ile de France) et François MONIER et René GOUDON (Loire Forez). Les Premières Séries Nationales sont à la fête puisque Jean-Philippe MARTINEZ (n°1 français) parvient à se qualifier en 4ème position avec Jocelyn VAUCHAMP. Adrien PEREZ (n°5) et Guillaume PORCEDDU prennent l'avant-dernière place qualificative. La dernière revient aux champenois David BARBIER et Sylvie DOSSOT qui, grâce à leurs 1050 points, éliminent les bourguignons Didier MARINGUE et Joaquim MARTINS pour 12 petits points. Mais le sort leur sera favorable le lendemain à la remise des badges puisqu'ils rejoindront la compétition suite à un désistement. Avec 1028 et 970 points, les travailleurs de la FFT pensaient que leur score suffirait. Cependant, il en manque au responsable de zone Gérald DEROUIN (épaulé de Patrick LEDUC) et au trésorier Patrick BAUMGARTEN (aidé de Patrice GRELIER).

Première séance (200 duos)

Michaël DEBIESSE, assisté de son épouse Valérie, d'Emmanuel STEFANAZZI et de Michel SOROLLA, donne le coup d'envoi à 13h30. Alain BLERON et Patrick DEBRADE (Limousin) signent la meilleure performance de l'après-midi avec 2273 points, juste devant Gérard CODINA et Jean-Noël DUCHAMP (Drôme Ardèche) à 2077 et Jean-Louis LEGAL et Martine LASSERRE (Languedoc Roussillon) à 1883. Jacky SURIVET et Jean-Marc VUILLAMY (Bourgogne) sont à cinq points du podium. Nicolas PORRET surfe sur la vague de la réussite de la veille (6ème). Les corses titrés à Aix en Libre par quatre en 2017 prouvent qu'ils aiment l'air montagnard ! Laurent PAOLETTI et son épouse Michèle pointent à la 12ème place. Sabrina PIERI et sa mère Chantal, provenant aussi de l'île de beauté, sont meilleures, étant 9èmes. L'association parent-enfant marche bien : Jérôme TELLIER et son petit Erwann, qui ont fait le trajet du Nord, sont 8èmes. Les vedettes locales, Claude VITTOZ et son fils Sébastien, sont 40èmes à 757 points. Aux alentours de 400 points, on retrouve l'imperturbable Jean-Philippe MARTINEZ et l'heureux Didier MARINGUE pour qui l'aventure continue. Les deux compères albigeois, Manu CASADO et Patrick ALCOUFFE, veulent effacer leurs deux dernières défaites de novembre (4èmes en Coupe de France), mais ils en sont encore loin (89èmes à +164). Alors qu'il devait arbitrer, David GUILLOT s'est vu repêcher à midi avec sa femme Sandra pour participer.



Tout va bien dans le meilleur des mondes pour Jean-Louis LEGAL et Martine LASSERRE !

Tapis dans l'ombre, ils occupent la 92ème place et beaucoup de leurs amis pensent qu'ils peuvent créer la surprise ! Adrien PEREZ et Guillaume PORCEDDU, bien qu'à la traîne (97èmes), restent dans la course, tout comme les Champions en titre Mouloud BENBOURNANE et Morad HAMDOUNE d'Ile de France qui se qualifient in extremis. Sur les 104 chanceux du jour, ils terminent 102èmes. Avec un score positif, on pouvait jouer le soir. Denis GIMENO et Didier ROBIN (Limousin), à +3, sont les derniers élus. Pour les locaux Chantal REVERDY et Antonio LA GRECA, à -2, la déception est lourde. C'en est fini aussi pour les champenois David BARBIER et Sylvie DOSSOT, 114èmes à -91. Les sélectionnés de la veille, François MONIER et Michel SILBERSTEIN, n'ont pas eu de jeu. La vie est dure : certains en verront tout le week-end, d'autres non !



Mise en place de la 2ème séance avec Erwann et Jérôme TELLIER au 1er plan, parés !



Adrien PEREZ et Guillaume PORCEDDU, prêts à sauver leur saison !

Deuxième séance (104 duos)

Cette année, grande nouveauté, les points ne seront plus divisés par deux. Chaque duo conserve les points âprement acquis l'après-midi. Par contre, un coefficient de 1,25 sera appliqué sur le résultat obtenu à l'issue de la séance du soir, ce qui laisse de l'espoir aux plus mal classés. Les premiers bénéficiaires de ce changement sont Manuel CASADO et Patrick ALCOUFFE qui, sans application du coefficient, réalisent 1904 points. Les alliérins Frédéric DAUMUR et Philippe DOMECK scorent à 1764 points. Les deux équipes remontent ainsi 5ème et 2ème du classement provisoire. Grâce à nouveau à un bon tournoi à 1012 points, ce sont Alain BLERON et Patrick DEBRADE qui conservent la pole position. Ils ont creusé un écart de près de 800 unités sur leurs poursuivants. Les Premières Nat se sont réveillées : Adrien PEREZ est 3ème de séance à +1674 et Jean-Philippe MARTINEZ 6ème à +1220. Au général, ils remontent 8ème et 11ème. Entre eux s'insèrent Sabrina PIERI et sa maman qui sont 10èmes suite à une manche à +426. D'autres honorables scores ont été effectués : les VITTOZ ont carburé à +730. Ils sont 21èmes, juste derrière les parisiens Arnaud TARTARIN et Alain ENAUX qui font le même parcours qu'eux. Denis GIMENO, à +927, et Mouloud BENBOURNANE, à +655, qui étaient passés de justesse, sauvent leur peau. Il y a eu aussi quelques légers accidents : Laurent PAOLETTI totalise -230, Gérard CODINA -247, Jacky SURIVET -250 et Nicolas PORRET -420 dont une pénalité de retard. Heureusement pour eux, les points de la 1ère séance intacts épongent leur perte et leur permettent d'accéder en finale malgré cette mauvaise prestation. Certaines catastrophes sont irréparables. Pourtant bien parti, 3ème, le couple alésien Jean-Louis LEGAL et Martine LASSERRE a sombré (-1867). La famille TELLIER a échoué aussi (-1536). Avec -1121, Didier MARINGUE a perdu le sourire. Les GUILLOT (Sandra et David) sont les gagnants de la séance en valeur absolue : 2671 points, mais en négatif ! On dira aux jeunes mariés qu'on ne peut pas être heureux au jeu et en amour !

Troisième séance (56 duos)

Avec 800 points d'avance sur les poursuivants, Alain BLERON et Patrick DEBRADE ont un petit matelas. Mais avec un nouveau coefficient de séance à 1,25, rien n'est joué et il faudra encore voir du jeu pour conserver la tête. Après deux rotations, le jeu est bel et bien présent puisqu'ils ont toujours leurs 800 points d'avance, mais cette fois sur la paire Gérard CODINA et Jean-Noël DUCHAMP qui a pris un départ canon en remontant de la 18ème place. Bruno DANGU et Patrick DUFRESNOY (Centre), qui se cachaient jusqu'à présent, se montrent au grand jour (5èmes). Manu CASADO reste en embuscade (9ème) alors que Frédéric DAUMUR baisse progressivement (10ème).

Après cinq autres donnes, les deux leaders font encore du positif, mais Gérard CODINA a accéléré la cadence et n'est plus qu'à 300 points des meneurs. Bruno DANGU est sur le podium, mais Frédéric DAUMUR et Manu CASADO n'ont pas dit leur dernier mot, amorçant une remontée (6ème et 7ème). Ça semble fini pour le n°1 national puisqu'il est déjà à plus de 3000 derrière.

La 4ème rotation est très animée et si la paire du Limousin, en tête depuis le départ, fait encore du plus (une centaine de points), Gérard CODINA et Jean-Noël DUCHAMP les détrônent, ayant récolté encore 500 points. Ce sont eux qui ont l'avantage désormais de 60 petits points. Loin derrière, à plus de 1000 points, on pense qu'il sera difficile de venir déloger les deux duos en chef ! La bataille pour la 3ème place va faire rage : Bruno DANGU l'occupe toujours devant Arnaud TARTARIN qui a fait une belle progression durant l'après-midi. Toujours dans la course également, Manu CASADO (10ème) et Frédéric DAUMUR (13ème) voient remonter comme des boulets de canon deux dangereux duos : les vainqueurs du sélectif Nicolas PORRET et Thibaut SPIRITO (6èmes) et Adrien PEREZ et Guillaume PORCEDDU (7èmes). Tout se jouera sur les cinq dernières donnes !

Auteurs d'une manche à plus de 1000 points sur ces cinq donnes, Arnaud TARTARIN et Alain ENAUX sont les principaux bénéficiaires de ce dernier tour. Cette prouesse leur offre une place sur le podium, mais laquelle ? Comme les deux duos qui mènent n'ont pas craqué, ils occuperont la 3ème place, au grand désespoir de Manu CASADO et Patrick ALCOUFFE qui finissent une nouvelle fois 4èmes. Bruno DANGU et Patrick DUFRESNOY ont malheureusement quitté le podium pour la 5ème place.



Emmanuel STEFANAZZI, Patrick DUFRESNOY, Michaël DEBIESSE et Bruno DANGU

Thibaut SPIRITO et Nicolas PORRET sont 6èmes, ce dernier grattant son "beauf" Adrien PEREZ de trois places. Lui et Guillaume PORCEDDU sont donc 9èmes, se consolant un peu de leur saison blanche ! Une question nous taraude encore : quel duo a gagné ? Après une petite frayeur, la paire du Limousin Alain BLERON et Patrick DEBRADE s'adjuge le titre, étant parvenue de justesse à reprendre les rênes subtilisées au tour précédent par les drômois Gérard CODINA et Jean-Noël DUCHAMP. Le bilan de ce nouveau système avec séance à coefficient est plutôt positif. Des améliorations seront proposées.



Podium 2019 : Jean-Noël DUCHAMP et Gérard CODINA (2èmes), Patrick DEBRADE et Alain BLERON (Champions de France), Alain ENAUX et Arnaud TARTARIN (3èmes)

DON ANGEL HOTELS

★★★
Hôtel Don Angel
Santa Susanna

FESTIVAL TAROT
SANTA SUSANNA
ESPAGNE 2019
DU 25 AU 30 JUIN



1er prix par tournoi 800€

Sur la base de 40 tables - PCN et arbitrage FFT

Tous les après-midis
Quartier libre ou tournoi parallèle

Challenge au meilleur des 5 tournois

LE SEJOUR

Du mardi 25 au dimanche 30

6 jours / 5 nuits

Pension Complète
Parking - 2 Piscines
soirée dansante

- **TARIF joueur : 390€**
  Chambre double
  Pension + 5tournois
- **TARIF accompagnateur : 290€**
- Supplément chambre individuelle 110€ le séjour

PROGRAMME

MARDI 25
21h00 tournoi libre

MERCREDI 26
21h00 tournoi libre

JEUDI 27
21h00 tournoi libre

VENDREDI 28
21h00 tournoi libre

SAMEDI 29
14h30 tournoi libre
Soir : gala de clôture

DIMANCHE 30 départ

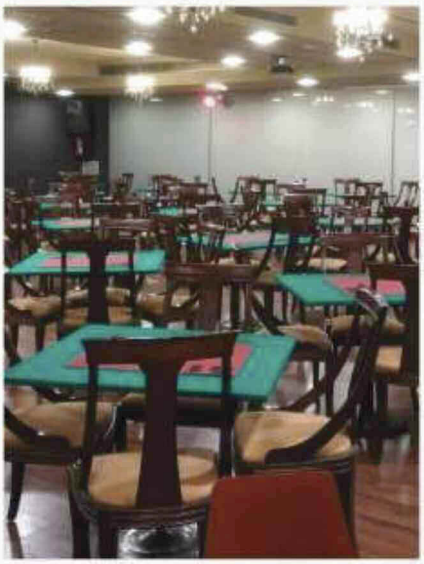

Chèque acompte 200€ avant le 30 avril 2019
à l'ordre de ATOUT CŒUR LENTILLY
Solde avant le 30 mai
Chez TEROL Christian
124 Chemin du Bois Seigneur 69210 LENTILLY
Renseignements 06 60 68 14 43 / tarotclubai@bbox.fr

HOTEL DON ANGEL

www.hoteldonangel.com

Paseo Marítimos/n
Santa Susanna - España
Tel.: +34.937 678 364

Les Championnats de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL SENIOR

1/ DEPESSEVILLE Christian (Loire Forez) : 271,248 %
2/ LAMBREY Serge (Ile de France) : 264,969 %
3/ JEAN Daniel (Charentes) : 262,728
4/ CURTIL Jean-Claude (Franche-Comté) : 256,929 %
5/ CECILLON André (Vaucluse) : 254,730 %
6/ SANDRIN Fernand (Corse) : 247,302 %
7/ ROSSEEUW Gérard (Nord Pas de Calais) : 246,932 %
8/ POUZADOUX Jacques (Poitou Anjou) : 245,762 %
9/ RIFFAUT Hervé (Bretagne) : 243,434 %
10/ SILBERSTEIN Michel (Ile de France) : 243,309 %
11/ CANTIN Claude (Loire Océan) : 243,246 %
12/ BERNARD Jean-Michel (Bourgogne) : 243,018 %
13/ DONNARY Alain (Ile de France) : 242,803 %
14/ PORRET François (Savoie Mont Blanc) : 237,354 %
15/ MONTAGNE Albert (Loire Forez) : 236,698 %
16/ DROMAIN Gilles (Charentes) : 236,643 %
17/ VACHON Françoise (Bretagne) : 236,057 %
18/ BROUSMICHE Daniel (Nord) : 235,197 %
19/ HAINCOURT Jean-François (Sarthe M.) : 234,505 %
20/ COLLARD Marc (Languedoc Roussillon) : 233,881 %
21/ BALLAND Noël (Centre) : 233,148 %
22/ CASELLI Vincent (Ile de France) : 230,826 %
23/ BOUDONG Jean (Var Côte d'Azur) : 230,523 %
24/ GUILLAUMIN Patrick (Languedoc R.) : 227,255 %
25/ VERNEY Pierre (Centre) : 226,198 %
26/ FONTERET Christian (Franche-Comté) : 225,825 %
27/ RAY Jean-Claude (Ain) : 221,812 %
28/ COULET Guy (Drôme Ardèche) : 218,915 %



Podium du Championnat de France Individuel Senior :
Daniel JEAN (3ème), Christian DEPESSEVILLE (Champion de France), Serge LAMBREY (2ème)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DONNES LIBRES INTERCLUBS PAR ÉQUIPES DE 4

1/ Amicale Tarot Club de Semoy - Centre (HOURY Mekki, BARBIER Christophe, NOVELLO Jacky, MOREIRA Carlos) : 7336,25
2/ Tarot Club Vichy Val d'Allier - Allier (BESSAC Frédéric, CROCHET Bruno, PONCET Jean-Claude, CELSE Jean-Philippe) : 6876,5
3/ Tarot Club Cournon Bords d'Allier - Loire Forez (BRUN Jean-Jacques, CONVERSANT Brigitte, ROLLERY Michel, CHEVANET Bernard) : 6177,25
4/ Tarot Club d'Albertville - Savoie Mont Blanc (FERRACHAT Thierry, SARTOR Philippe, LAVAYSSIERE Béatrice, THIBAULT Bernard) : 5774,75
5/ Laigneville Tarot Club - Picardie (PORTKA Olivier, MELINGER Magali, LAVAL Nicolas, MELINGER Nicholas) : 4457
6/ L'Excuse Bourbonnaise - Allier (PETITJEAN Christian, DAVAL Philippe, VAUJOUR Jean-Claude, GENDRE Alain) : 4292,5
7/ Tarot Club du Loch à Locmaria Grand Champ - Bretagne (JEGOUSSE Jérôme, RENAUD Philippe, TESTU Jean, ORVOEN Mickaël) : 3827,75
8/ Les Passionnés du Tarot de Lussault - Centre (MISMACQUE Jean-Pierre, DUPUY Hervé, JULIEN Bernard, ENARD Jean-Paul) : 3800,25
9/ Tarot Club de Breuil Magné - Charentes (TOURNEUR Jean-Claude, VERGNAUD Nicole, BARDET Jean-François, RABATE Thierry) : 3215,75
10/ Tarot Club PLM Paris - Ile de France (OGURA Yumiko, MORITZ Brigitte, OFTERDINGER Jean-Jacques, CASELLI Vincent) : 3040
11/ Tarot Club de Balma - Midi-Pyrénées (MAUREL Cécile, MAUREL Angélique, MAUREL Gilles, MANGEOT Nicole) : 2716,75
12/ Tarot Club Ambert - Loire Forez (BOITHIAS Bernard, DUCROS Maxence, PEROT Daniel, LAPLEAU Julien) : 2509
13/ Tarot Club de Sallanches - Savoie Mont Blanc (BROSSIER Esther, BROSSIER Dominique, GAUTEUR Lionel, BRIANCON Alain) : 2433,5
14/ Les Amis du Breuil - Ile de France (COULOMBE Bernard, COQUIL Pascal, PERCHEY Jean-Gabriel, PIGEAT Cathy) : 1903,75
15/ Cercle Messin - Lorraine (DELAITRE Jean-Luc, MILLAN Philippe, THIEBAUT Dominique, SALMON Laurence) : 1833,75
16/ Tarot Club Génelardais - Bourgogne (CHAFIOTTE Daniel, GUELMANE Ahmed, THEVENOUX Franck, TATREAUX Jean-Paul) : 1734,5
17/ Tarot Club Génelardais - Bourgogne (CLAR Marion, CLAR Patrick, DUCARD Lionel, SPINELLA Tony) : 1449,5
18/ Tarot Club de Montauban - Midi-Pyrénées (HOLZER Annick, LONGUECASSAGNE Jacques, CRESPIN Daniel, ESPANA José) : 1272,75
19/ Tarot Club d'Eloise - Ain (GUINARD Patrick, NAMBOTIN Philippe, FAVRE Rémi, ENTREMONT Jean-Pierre) : 956,25
20/ Académie Charollaise de Tarot - Bourgogne (PELTIER Alain, BLANDIN Bernard, MUCKENSTURM Gilles, BRETON Marius) : 856,75
21/ Tarot Club Calonne Ricouart - Nord Pas de Calais (BROUSMICHE Daniel, MARTIN José, AUGUSTYNIAK Edmond, KALINOWSKI Eric) : 852
22/ Tarot Club Cosne Cours sur Loire - Nièvre Yonne (GUILLET Jérémy, DESBORDES Patrick, TELBOIS Christian, GUILLET Bernard) : 848
23/ Les Amis du Tarot de Bonnat - Limousin (GIMENO Denis, ROBIN Didier, GALVAING Jean-Louis, MATHIVET Dominique) : 533,25
24/ Familles Rurales Cherre Tarot - Sarthe Mayenne (BOTHINEAU Joël, RAIMBERT Jean, LEDUC Patrick, SENECHAL Mickaël) : 431,5
25/ Tarot Club de Lomagne - Midi-Pyrénées (GARAS Michel, MANREZA Christian, MARTIN Carmen, BARDOU Daniel) : 374
26/ L'Excuse Viçoise - Val d'Adour (FORTIER Eric, LATERRADE Hervé, TRILLON Alain, BALI Jean-Raymond) : -265,75
27/ Le Petit Beauchastellois Voultain - Drôme Ardèche (BREYTON Roger, FABRE Olivier, TESTON Patrick, BOCCARA Jean-Marc) : -433,75
28/ Tarot Club Cénoman - Sarthe Mayenne (LE GLATIN Mélanie, BENOIST David, LEMEE Gérard, VIEILLEPEAU Mickaël) : -1697,5

Les Championnats de France

COUPE DE FRANCE

1/ VITTOZ Jérôme, VITTOZ Claude, VITTOZ Sébastien, VAUCHAMP Jocelyn, PIETON-FRESSON Jérôme, VITTOZ Elisabeth (Savoie Mont Blanc)
2/ BOIDIN Jean-Régis, SOTTY Stéphane, LELOIRE Pascal, MOUTON Pierre-Alain, JUMEAU Delphine (Nord Pas de Calais)
3/ NOVELLO Jacky, CHIARAMONTI Jacques, PORTIER Christophe, MARTINEZ Jean-Philippe, DUFRESNOY Patrick (Centre)

4/ ALCOUFFE Patrick, HERNANDEZ Christian, ZAHRA Rachid, CASADO Manuel, AIT AISSA Mamid (Midi-Pyrénées)
5/ CHASSAGNON Philippe, JAKOB Richard, DJIAN Jean-David, IFRAH Mustapha, PILOTELLE Barbara, BOUSBA Kamel (Ile de France)
6/ BAJARD Eric, QUILLARD Fabrice, VILLIERS Paul, VILLIERS François, PELLICCIOTTA Nicolas (Bourgogne)
7/ DAUER Eric, FARHAT Malik, ZIMBER Olivier, DAMOISEAU Nicolas, WEIMERT Raymond (Alsace)
8/ GINESTE Isabelle, CASELLI Vincent, LEDOUX Olivier, ALBOU Grégory, HAMDOUNE Morad (Ile de France)



Vainqueurs de la Coupe de France :
Jérôme PIETON-FRESSON, Jérôme VITTOZ, Sébastien VITTOZ, Jocelyn VAUCHAMP, Elisabeth VITTOZ et Claude VITTOZ (Savoie Mont Blanc)



Deuxièmes de la Coupe de France :
Pascal LELOIRE, Pierre-Alain MOUTON, Delphine JUMEAU, Stéphane SOTTY et Jean-Régis BOIDIN (Nord Pas de Calais)



Troisièmes de la Coupe de France :
Jacques CHIARAMONTI, Jacky NOVELLO, Christophe PORTIER, Patrick DUFRESNOY et Jean-Philippe MARTINEZ (Centre)

CHAMPIONNAT DE FRANCE LIBRE DUO

1/ BLERON Alain et DEBRADE Patrick (Limousin) : 5233
2/ CODINA Gérard et DUCHAMP Jean-Noël (Drôme Ardèche) : 5134,5
3/ TARTARIN Arnaud et ENAUX Alain (Ile de France) : 4838,25

4/ CASADO Manuel et ALCOUFFE Patrick (Midi-Pyrénées) : 3817,75
5/ DANGU Bruno et DUFRESNOY Patrick (Centre) : 3789,25
6/ PORRET Nicolas et SPIRITO Thibaut (Ain) : 3659
7/ CLEMENT Jean-Luc et JACQUINET Norbert (Lorraine) : 3625,25
8/ CARRILLO Corinne et DAVID Stéphane (Loire Forez) : 3446,5
9/ PORCEDDU Guillaume et PEREZ Adrien (Franche-Comté) : 3317,75
10/ MAYENCON Serge et HERVE Jérôme (Ain) : 2995,5
11/ NIQUET Vincent et TRONEL Catherine (Normandie) : 2921,75
12/ GASCHET Alain et PRET Thierry (Poitou Anjou) : 2838,75
13/ DELEFORGE David et SARRE Evelyne (Loire Forez) : 2726,25
14/ ROSSI Guy et COMBARET Claude (Allier) : 2709,75
15/ BONNEU Daniel et MEKKAOUI Karim (Languedoc Roussillon) : 2658,75
16/ DUBOIS Jean et PUJOL Jacques (Ile de France) : 2556,25
17/ ROLIN Mathieu et SIBILLAUD Jacques (Aquitaine) : 2509,25
18/ ADJEMIAN Vincent et WEIBEL Jean-François (Normandie) : 2448,5
19/ GUELMANE Ahmed et THEVENOUX Franck (Bourgogne) : 2397,75
20/ DAUMUR Frédéric et DOMECK Philippe (Allier) : 2382,25
21/ SURIVET Jacky et VUILLAMY Jean-Marc (Bourgogne) : 2100,5
22/ MERCIER Sébastien et DURAND Christophe (Normandie) : 1867,75
23/ AUBERT Sylvain et NOURIGEON James (Loire Océan) : 1821
24/ CANTIN Claude et ROUSSEAU Christiane (Loire Océan) : 1567,25
25/ VITTOZ Claude et VITTOZ Sébastien (Savoie Mont Blanc) : 1437
26/ GAVINI Jacqueline et JEAN Daniel (Charentes) : 1419,25
27/ MORAT-LEVRIN Jean-Claude et PERROT Dominique (Bourgogne) : 1387,75
28/ ROUX Cédric et VIDAL Frédéric (Languedoc Roussillon) : 1212,75
29/ VARVARANDE Sophie et GEBELIN Patrick (Ain) : 1144,75
30/ ARNOUX Johnny et CARBONE Rocco (Bourgogne) : 1138
31/ PASTEUR Jean et PASTEUR Ornella (Franche-Comté) : 1069,5
32/ HANGARD Alain et PETIT Philippe (Normandie) : 953,75
33/ FAYOLLE Yves et HOVSEPIAN Jean-Jacques (Lyonnais) : 929,75
34/ PAOLETTI Laurent et PAOLETTI Michèle (Corse) : 852,75
35/ ROUGE Jean-Claude et CAMPISI Giuseppe (Nièvre Yonne) : 825
36/ ROCHE Yoann et DJIANE Jean-Louis (Ile de France) : 800,5
37/ LENOIRE Jean-Claude et PORRET François (Savoie Mont Blanc) : 783,25
38/ CHARLON Michel et AZOUZ Ali (Midi-Pyrénées) : 716,75
39/ MOTHE Christophe et LUCIDO Sylvain (Var Côte d'Azur): 438,5
40/ DUCHENE Jacques et BERTIN Denis (Bretagne): 362
41/ MORENO Isabelle et LE PALLEC Bruno (Bretagne): 355,5
42/ TRIVERO Nathalie et TRIVERO Florent (Lyonnais) : 306,25
43/ BENBOURNANE Mouloud et HAMDOUNE Morad (Ile de France): 295,25
44/ MARTINEZ Jean-Philippe et VAUCHAMP Jocelyn (Ain) : 213,25
45/ CEBEILLAC Jacques et AIN Richard (Midi-Pyrénées) : 153,25
46/ BLANC Max et SCARPELLINO Antoine (Savoie Mont Blanc) : 108,75
47/ DUDZIAK Romuald et TERRIER Osciane (Nord Pas de Calais) : 92,25
48/ CARRERE Henry et SCALA Stéphane (Languedoc Roussillon): 61,25
49/ PIERI Sabrina et PIERI Chantal (Corse) : -25,25
50/ MERCIER Monique et MERCIER André (Loire Forez) : -49,5
51/ PERELLI Philippe et RAMET Philippe (Var Côte d'Azur) : -173,75
52/ COCHET Michel et DAVID Hermence (Lyonnais) : -356,25
53/ GIMENO Denis et ROBIN Didier (Limousin) : -479,5
54/ BALDACCHINO Jean-Paul et TREIL Pascal (Midi-Pyrénées) : -483,5
55/ ZOZAYA Caroline et DEGUINE Corinne (Val d'Adour) : -575
56/ D'URBANO Mario et LERETAILLE Guy (Ile de France) : -750,25





CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D1

1/ BOUISSOU Stanislas, DAROLLES Frédéric, KERVEILLANT Romaric, MAUREL Gilles (Midi-Pyrénées) : 121,242
2/ BERNARD Sylvain, LAVAL Nicolas, PORTKA Olivier, ROEDSENS Steve (Picardie) : 103,660
3/ DE FREITAS Fernand, AYECHE Azedine, BURCK Jean-Philippe, ANDONOVA Katerina (Val d'Adour) : 100,514

4/ BOUSBA Kamel, DJIAN Jean-David, ROCHE Yoann, IFRAH Mustapha (Ile de France) : 88,397
5/ DIEUZY Denis, DEBRIS Sébastien, VINCENT Etienne, MERCIER Sébastien (Normandie) : 75,503
6/ LLESTA Patrick, LLESTA Arthur, SAUBUSSE Hervé, GAUZERE Grégory (Aquitaine) : 70,543
7/ HAOUI Rachid, CHARRAS Jean-Marc, LEONARD Bertrand, PAWLISZ Michel (Vaucluse) : 66,228
8/ SPIRITO Thibaut, VAUCHAMP Jocelyn, COURTNEY Kevin, MARTINEZ Jean-Philippe (Ain) : 60,604
9/ FARHAT Malik, DAUER Eric, ZIMBER Olivier, DAMOISEAU Nicolas (Alsace) : 54,246
10/ GAUDIN Olivier, GUESDON Laurent, WOJCIK Alexandre, RICHE Delphine (Languedoc Roussillon) : 47,237
11/ LOISEAUX Jean-Noël, JAKOB Richard, CHASSAGNON Philippe, PILOTELLE Barbara (Ile de France) : 27,738
12/ TERRIER Hugo, BOIDIN Jean-Régis, SOTTY Stéphane, LELOIRE Pascal (Nord Pas de Calais) : -13,910
13/ METAYER Georges, BAUMGARTEN Patrick, DUPUY Franck, GRELIER Patrice (Poitou Anjou) : -16,141

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D2





1/ AIT AISSA Mamid, GAUTRAND Jean-Luc, JALABERT Viviane, PRAT Gilles (Midi-Pyrénées) : 138,072
2/ PIQUEMAL Frédéric, FEVRIER Jacques, ASTRIE Karine, OLIVIER Gilles (Midi-Pyrénées) : 131,026
3/ GROSJEAN Jérôme, CATHARY Eric, GROSJEAN Fabrice, COLLINET Jérôme (Franche-Comté) : 121,684

4/ PHILTON Donatien, KOHEN Jérémie, PHILTON SELLIER Alexandre, SELLIER Michèle (Ile de France) : 111,046
5/ DUMEIGE Christophe, LEFRANC Antoine, LEFRANC Hervé, MOREAU Jean-François (Normandie) : 107,653
6/ DARDENNE Laurent, BEAUJOUR Tony, FILLY Sylvie, RUELLEUX Christophe (Bretagne) : 91,282
7/ ROYER Patrick, BROCARD Gilles, NICOL Patrick, SALPETRO Alfredo (Champagne Ardenne / Seine et Marne) : 75,189
8/ SCHWEITZER Christian, ROTH Jean-Paul, SCHWEITZER Marie-Thérèse, FROMMWEILER Guy (Alsace) : 66,055
9/ CALMELS Didier, DI PASQUALE Claire, ACHARD Laure, DION Séverine (Vaucluse) : 43,796
10/ GLEYSES Camille, LORENZO Christian, CORDONET Patrice, STERCHELE Silvano (Languedoc Roussillon) : 43,792
11/ SUBE Gérard, COMMERE Didier, GIRARD Guy, PONTET Max (Vaucluse) : 27,706
12/ DURAND Patrick, GUELMANE Ahmed, SURIVET Jacky, PIAZZOLLA Bruno (Bourgogne) : 24,654
13/ BUCHS Gilles, DARTOIS Sébastien, FAYOLLE Brigitte, HENSEL Fabienne (Lyonnais) : -48,129





CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D3

1/ ZIMMERMANN Camille, LEGAL Bruno, JACQUAND Claude, LAMY Alexis (Lyonnais) : 163,478
2/ BAILLEUL Armand, LARGERON Pierre, BAILLEUL Olivier, MAINE Gilbert (Ile de France) : 134,248
3/ BRACQ Christophe, CONSEIL Yves, MATOUK Marc, DAGORNE Patrick (Ile de France) : 92,270

4/ ODDOUX Jean-Michel, GIROUD-GARAMPON Michel, LOCATELLI Patrice, MOLLARD Denis (Savoie Mont Blanc) : 71,031
5/ LAGARDE Olivier, LAGARDE Bernard, LAVIGNE Robert, MARINGUE Didier (Bourgogne) : 62,145
6/ COLLARD Marc, VINSON François, TORKY Hélène, GIMENO Jean-Pierre (Languedoc Roussillon) : 55,613
7/ SCHIETECATTE Frédéric, LAUNAY Raymond, BERRET Joël, ONFRAY Richard (Sarthe Mayenne) : 49,499
8/ PRAT Yannick, DEBARD Christophe, DOMINGUEZ Manuel, VARZAL Pascal (Midi-Pyrénées) : 37,253
9/ AUSSERT David, LESOUDARD Jean-Claude, ETIENNE Jean-Claude, REBOUX Gilles (Allier) : 28,082
10/ JONQUET David, CHINZI Christine, JANNEAU Lydia, YARD Josiane (Ile de France) : 15,402
11/ LYTKA Sandrine, LEROY Tanguy, FASQUELLE Geoffrey, VAN MEYEL Francis (Nord Pas de Calais) : 5,190
12/ MOREL Célestin, PERRET Gabriel, GAUDET Evelyne, TACHON Michel (Ain) : 0,129
13/ DELRIEU Bernard, TRON Josette, NEEL Frédéric, VALETTE Jean-Michel (Drôme Ardèche) : -5,815

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR EN DONNES LIBRES

1/ BOUGARET Patrick (Allier) : 1860
2/ CARBONE Rocco (Bourgogne) : 1785
3/ HAMZAOUI Hamid (Limousin) : 1773

4/ PARADINAS Roger (Allier) : 1555
5/ DUTHEIL Jean-Yves (Normandie) : 1548
6/ MAUREL Dominique (Languedoc Roussillon) : 1513
7/ BALDASSINI Jacques (Savoie Mont Blanc) : 1439
8/ CASELLI Vincent (Ile de France) : 1423
9/ POINSOT Christian (Franche-Comté) : 1412
10/ FORMET Pierre (Languedoc Roussillon) : 1408
11/ GARSON Marie-Claude (Nord Pas de Calais) : 1398
12/ CASSAN Pierre (Savoie Mont Blanc) : 1380
13/ FAYOLLE Yves (Lyonnais) : 1372
14/ ROYER Patrick (Champagne Ardenne) : 1323
15/ GALLI Mario (Seine et Marne) : 1229
16/ LOVATO Damien (Drôme Ardèche) : 1218
17/ LERUTH Patrick (Nord Pas de Calais) : 1199
18/ CASADO Patrick (Loire Océan) : 1126
19/ PLESSIER André (Lyonnais) : 1123
20/ AUBERT Roger (Lorraine) : 969
21/ ROUX Joël (Nord Pas de Calais) : 932
22/ VITTET Gilles (Savoie Mont Blanc) : 874
23/ PAGLIUCA Didier (Franche-Comté) : 789
24/ RIGAUD Daniel (Normandie) : 747



Podium du Libre Senior :
Rocco CARBONE (2ème), Patrick BOUGARET (Champion) et Hamid HAMZAOUI (3ème)

La Coupe

32èmes de finale		16èmes de finale		8èmes de finale		Quarts de finale		Demi-finales		
BOIDIN J-R. (1)	95									
LEFEBVRE C. (11,5)	66,4	BOIDIN J-R. (1)	74							
BORRONERO F. (9)	132,1									
GENDRE A. (16)	51,8	BORRONERO F. (9)	42,2	BOIDIN J-R. (1)	114,9					
DARMON F. (11)	103,4									
GATT G. (19)	58,6	DARMON F. (11)	86,3			BOIDIN J-R. (1)	74,2			
PIQUEMAL F. (18)	141,6			DARMON F. (11)	47,4					
PLE D. (16)	58,2	PIQUEMAL F. (18)	79,5							
DEROUIN G. (4,5)	82,6									
PAOLETTI L. (8,5)	43,8	DEROUIN G. (4,5)	101,3					BOIDIN J-R. (1)	148,7	
TREIL P. (17)	89,7			DEROUIN G. (4,5)	20					
GOYET J-P. (16,5)	68,7	TREIL P. (17)	56,8			GINESTE I. (18)	51,5			
BONNARD G. (18,5)	88,6									
WESTEEL S. (9)	63,2	BONNARD G. (18,5)	50							
GINESTE I. (18)	65,7			GINESTE I. (18)	140					
PEYRARD D. (18)	64,9	GINESTE I. (18)	90,3							
THIVET F. (10,5)	51,9									
BOURDON J-C. (2)	90,7	BOURDON J-C. (2)	44,2							
ALCOUFFE P. (10,5)	79			ALCOUFFE P. (10,5)	71,2					
BUSSON J-P. (7)	50	ALCOUFFE P. (10,5)	63			ALCOUFFE P. (10,5)	85,9			
CASTILLO L. (5)	68,9									
CODINA G. (6)	56,6	CASTILLO L. (5)	89,2							
ROEDSENS S. (1)	121			CASTILLO L. (5)	49,4					
LANGLOIS B. (2,5)	26,6	ROEDSENS S. (1)	48,7							
GASCHE A. (4)	77,2									
TROCHUT J-M. (11)	69,9	GASCHE A. (4)	50,2					ALCOUFFE P. (10,5)	28,5	
CHASSAGNON P. (0)	68,1			CHASSAGNON P. (0)	71,2					
DUCHENE J. (8)	49,4	CHASSAGNON P. (0)	67,1			CHASSAGNON P. (0)	31,6			
BOYER F. (20)	68,5									
RABINOVITCH J. (2,5)	106,6	RABINOVITCH J. (2,5)	96,3							
STEFANAZZI E. (11,5)	49,3			RABINOVITCH J. (2,5)	48,1					
SELLIER M. (9)	65	SELLIER M. (9)	51							



de France



Demi-finales	Quarts de finale	8èmes de finale	16èmes de finale	32èmes de finale
126,8 VITTOZ J. (2,5)	76,6 VITTOZ J. (2,5)	119,2 VITTOZ J. (2,5)	63,7 TYRE G. (5,5)	77,9 TYRE G. (5,5)
				54,7 RAFFOUX N. (10,5)
			65,2 VITTOZ J. (2,5)	54,2 VITTOZ J. (2,5)
				42,3 PEROCHON J-M. (2)
		30,3 GRUMIER C. (9)	74,1 LIGIER P. (2,5)	59,7 VARELA P. (13)
				73,9 LIGIER P. (2,5)
			83,4 GRUMIER C. (9)	53,1 GAUTEUR L. (14)
				54 GRUMIER C. (9)
	74,3 DAUER E. (0,5)	79 DAUER E. (0,5)	21,9 AUBERT O. (2)	64,2 CHARRAS J-M. (1,5)
				79,5 AUBERT O. (2)
			74,7 DAUER E. (0,5)	72 BERBERAT J-P. (10,5)
				106,1 DAUER E. (0,5)
		53,2 GUAY J-N. (10)	71,2 GUAY J-N. (10)	86,3 GUAY J-N. (10)
				70,9 LOGET A. (15)
			54,5 BLERON A. (5)	91,5 DANGU B. (11,5)
				93,8 BLERON A. (5)
78,7 VITTOZ J. (2,5)	96,8 NOVELLO J. (0)	31,3 GUILLAS D. (7)	72,8 PRESLE A. (9)	84,5 PRESLE A. (9)
				68 MARCHAND D. (4)
			97,3 GUILLAS D. (7)	93,2 GUILLAS D. (7)
				56,7 BUCHER J-P. (15)
		83 NOVELLO J. (0)	67 HOUDELETTE O. (18,5)	62,2 GROSJEAN F. (13)
				101,9 HOUDELETTE O. (18,5)
			89,8 NOVELLO J. (0)	71,8 NOVELLO J. (0)
				44,9 AMARGIER C. (15)
56,8 NOVELLO J. (0)	49,8 BAJARD E. (2)	97,1 BAJARD E. (2)	62 BOULAY L. (7,5)	79,9 BOULAY L. (7,5)
				77,2 COCHEREAU D. (12,5)
			89,6 BAJARD E. (2)	38,5 LLESTA P. (2)
				59,4 BAJARD E. (2)
		84,8 RAMI R. (26)	101,4 RAMI R. (26)	67,8 MARINGUE D. (20)
				105,6 RAMI R. (26)
			62,3 CORCELETTE J-J. (17)	69 ENAUX A. (11)
				86,4 CORCELETTE J-J. (17)

FETA

15ème Festival d'Eté de Tarot de l'Allier

20.000€ de Prix

Pendant le Festival

Libre FETA 3x10 donnes : Inscriptions 17€
Plus 4 Tournois d'accompagnements : Inscriptions : 15€ par joueur
VICHY : Samedi 6 Juillet - libre par 2 - 14 h 30
AVERMES : Lundi 8 Juillet - libre par 4 - 21 h 00
LE DONJON : Mardi 9 Juillet - 21 h 00
BOURBON L'ARCHAMBAULT :
Jeudi 11 Juillet - 15e ANNIVERSAIRE FETA 14h30



Samedi 6 Juillet 14h30
Vichy
Salle des Fêtes : Face à la Mairie
Libre par 2 d'accompagnement



Dimanche 7 Juillet 14h30
Vichy
Salle des Fêtes : Face à la Mairie



Lundi 8 Juillet 14h30
Avermes (Moulins)
Salle Islea-Rue du stade
Libre par 4 d'accompagnement 21h



Mardi 9 Juillet 14h30
Le Donjon
Centre socio-culturel E.Guillaumin
Libre d'accompagnement 21h



Mercredi 10 Juillet 14h30
Bourbon L'Archambault
Casino-Rte de Moulins



Jeudi 11 Juillet 14h30
Bourbon L'Archambault
15ème anniversaire
FETA
Dotation spécifique

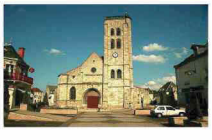

Vendredi 12 juillet 14h30
Gannat
Centre Socio-Culturel rue des Frères Degand



Samedi 13 Juillet 14h30
Saint-Pourçain
Espace Champ-Feuillet-Rue Ch.Feuillet



Dimanche 14 Juillet 14h30
Commentry
Salle Agora Rue Abel Gance

6 au 14 Juillet 2019

15 ANS
1 tablette à gagner par jour

Règlement et Arbitrage FFT – PCN

DOTATION

1er Prix : 500€. 2ème : 300€.
3ème : 200€. 4ème : 150€. 5ème : 100€.
puis 80€ jusqu'au 10ème.
50€ jusqu'au 15ème.
30€ → 30ème. 20€ → 50ème.
Lots valeur 5€ à tous les positifs
PRIX MAINTENUS

Dotation sur le cumul
des points des 5 meilleurs scores
sur les 7 Tournois
300€ au 1er. 200€ au 2ème.
100€ au 3ème
Récompense à tous
les participants à 5 Tournois

Inscriptions acceptées
jusqu'à 14h00
Début des tournois 14h30 précises

Renseignements : 06.87.10.83.08
guignardyves@wanadoo.fr

Les Open Nationaux

Triplettes du 15/09/2018 à Portes-lès-Valence (16 triplettes)

1/ MIGNOTTE Aurélien, PHILY Christelle, PORCEDDU Guillaume (panaché) : 66,288 %
2/ CODINA Gérard, HERAUD Jean-Luc, DI PASQUALE Guy (Drôme Ardèche / Vaucluse) : 65,303 %
3/ AMEVET Jean-Michel, CARINI Eric, LOGET Arnaud (Vaucluse) : 61,743 %
4/ ANATER Thierry, MAZOUYER Denis, TESTON Patrick (Drôme Ardèche) : 55,894 %

Triplettes du 16/09/2018 à Portes-lès-Valence (10 triplettes)

1/ BOBILLOT Christian, DUCLAUD Patrick, MARIN Yvonne (Ain) : 59,722 %
2/ COSTES Hélène, FONTAN Laurent, SOROLLA Michel (Languedoc Roussillon / Vaucluse) : 59,028 %
3/ CHIARAMONTI Jacques, NOVELLO Jacky, HUDRY Nicolas (Centre / Savoie Mont Blanc) : 57,639 %
4/ ANATER Philippe, MAZOUYER Denis, TESTON Parick (Drôme Ardèche) : 53,472 %

Donnes libres du 17/09/2018 a-midi à Portes-lès-Valence (100 joueurs)

1/ WARCHOL Isabelle (Nord Pas de Calais) : 2043
2/ ALAISE Jean-Michel (Drôme Ardèche) : 2028
3/ ARSENE Jacques (Nord Pas de Calais) : 1651
4/ HUDRY Nicolas (Savoie Mont Blanc) : 1588

Donnes libres du 17/09/2018 soir à Portes-lès-Valence (156 joueurs)

1/ FOSSE Sylvette (Drôme Ardèche) : 1569
2/ MONIER François (Loire Forez) : 1434
3/ BALLAND Noël (Centre) : 1265
4/ DURAND Alain (Bourgogne) : 1192

Triplettes du 17/09/2018 à Portes-lès-Valence (18 triplettes)

1/ BOURHALFA Laïd, MAUGAIN Joël, CHENE Alain (Lyonnais) : 63,799 %
2/ DOMINGUES Antoine, SANTOUIL Patrick, KERVEILLANT Jean-Claude (Midi-Pyrénées / Corse) : 61,326 %
3/ BAUMGARTEN Patrick, MIGNOTTE Aurélien, PORCEDDU Guillaume (panaché) : 61,610 %
4/ VERNEY Pierre, RIBEMONT Evelyne, SAUNOIS Jean-Claude (panaché) : 56,845 %

Donnes libres du 18/09/2018 a-midi à Portes-lès-Valence (88 joueurs)

1/ DUCROT Patrick : 1583
2/ DUCHAMP Jean-Noël (Drôme Ardèche) : 1511
3/ CLAVIER Didier (Lyonnais) : 1410
4/ CORRAND Patrick (Ain) : 1178

Grand Libre du 18/09/2018 à Portes-lès-Valence (252 joueurs)

1/ LEGASTELOIS Yves (Limousin) : 2222
2/ HATCHONDO Patrick (Languedoc Roussillon) : 1975
3/ SAUNOIS Jean-Claude (Franche-Comté) : 1927
4/ MADRE Gilles (Centre) : 1697

Libre duo du 19/09/2018 à Portes-lès-Valence (90 duos)

1/ MAUGAIN Joël et CHENE Alain (Lyonnais) : 2556
2/ GRANDENER Paul (Charentes) et PLE Dominique (Normandie) : 2149
3/ GASPARIAN Hervé et HAITAYAN Jean-David (Lyonnais) : 2099
4/ SORBIER Noël (Ile de France) et GOUDON René (Loire Forez) : 1994

Libre duo du 20/09/2018 à Portes-lès-Valence (58 duos)

1/ MATHET Jean et GERDE Geneviève (Val d'Adour) : 2052
2/ LOVATO Damien et ARMAND Yves (Drôme Ardèche) : 1865
3/ GOSSIAUX Marie-Claude (Picardie) et BRUNET Jacques (Nord Pas de Calais) : 1849
4/ GAUME Michel (Allier) et PONCET André (Loire Forez) : 1431

Donnes libres du 15/09/2018 a-midi à Portes-lès-Valence (80 joueurs)

1/ ROBERT Françoise (Franche-Comté) : 1655
2/ CORU Jacques (Drôme Ardèche) : 1420
3/ RANUCCI Anthony (Vaucluse) : 1372
4/ LAFONT Laurence (Drôme Ardèche) : 1179

Grand Libre du 15/09/2018 à Portes-lès-Valence (184 joueurs)

1/ LARGERON Marie-Jo (Vaucluse) : 1889
2/ NOVELLO Jacky (Centre) : 1708
3/ KLEIN Francine (Drôme Ardèche) : 1578
4/ DI BIN Joëlle (Drôme Ardèche) : 1559

Donnes libres du 16/09/2018 a-midi à Portes-lès-Valence (92 joueurs)

1/ MEYER Jean (La Réunion) : 1754
2/ PIAUGEARD Bernard (Aquitaine) : 1349
3/ BARBARA DA CUNA Patricia (Normandie) : 1230
4/ SALPETRO Alfredo (Seine et Marne) : 1194

Donnes libres du 16/09/2018 soir à Portes-lès-Valence (140 joueurs)

1/ GRUMIER Gérard (Champagne Ardenne) : 1733
2/ LELIEVRE Yves (Normandie) : 1678
3/ DUCHARLET Christian (Charentes) : 1533
4/ BERTUIT Joël (Languedoc Roussillon) : 1414



Grand Libre du 19/09/2018 à Portes-lès-Valence (280 joueurs)

1/ DUCHENE Jacques (Bretagne) : 2328
2/ BERTUIT Joël (Languedoc Roussillon) : 2291
3/ LELIEVRE Yves (Normandie) : 2051
4/ SANDRIN Fernand (Corse) : 1890

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT JEUNES

du mercredi 29 mai
au dimanche
2 juin 2019

A ne pas manquer !

LE DAUPHIN
une Nature Unique





Privatisation des infrastructures, des hébergements et de la restauration. Salle indépendante pour les benjamins. La quantité et la qualité des repas seront présentes sur l'ensemble des services : petit-déjeuner (buffet à volonté), déjeuner (buffet froid varié à volonté) et dîner (repas à thème servi à l'assiette).




Activités proposées en dehors du championnat (de 10h à 12h et de 17h à 19h) : tir à la sarbacane, tir à l'arc, tournois sportifs (foot, basket, ping-pong...)



Accès au parc aquatique : 7000 m² de plages, piscines chauffées, toboggans



Deux soirées à thème : pool party le mercredi et soirée mousse le samedi

Les Open Nationaux

Triplettes du 31/10/2018 à Chalon-sur-Saône (40 triplettes)
1/ DUCARD Lionel, CLAR Patrick, JAILLOUX Pascal (Bourgogne) : 65,058 %
2/ GUAY Maureen, GROLLIER Flavien, LUQUE Thierry (Charentes) : 63,018 %
3/ PEREZ Adrien, CARMAGNAT Michaël, STEFANAZZI Emmanuel (Franche-Comté / Aquitaine) : 64,884 %
4/ BENOIT Hervé, FRELIN Stéphane, PORCEDDU Aurore (Ain) : 61,765 %

Quadrettes du 01/11/2018 à Chalon-sur-Saône (26 quadrettes)
1/ PEREZ Adrien, CARMAGNAT Michaël, DUCARD Lionel, PORRET Nicolas (panaché) : 80,365
2/ LLESTA Patrick, LLESTA Arthur, SAUBUSSE Hervé, ESTEOULE Jean-Marc (Aquitaine) : 78,856
3/ QUILLARD Jean, BERNARD Jean-Michel, BOISSON Laurent, SEIGNEURET Marie-Cécile (Bourgogne) : 65,472
4/ DIEUZY Denis, VINCENT Etienne, DEBRIS Sébastien, MERCIER Sébastien (Normandie) : 59,274

Triplettes du 02/11/2018 à Chalon-sur-Saône (54 triplettes)
1/ DOMINGUES Antoine, MARZURA Alain, PIQUEMAL Frédéric (Midi-Pyrénées) : 64,930 %
2/ CHAPPEX Stéphane, GAUTEUR Lionel, LANDORMY Thierry (Savoie Mont Blanc) : 64,367 %
3/ PAOLETTI Michèle, PAOLETTI Laurent, CESARI Jean-Luc (Corse) : 63,474 %
4/ VARELA Placide, DAUBIGNEY François, VINCENT Claude (Bourgogne) : 61,889 %

Quadrettes du 02/11/2018 à Chalon-sur-Saône (35 quadrettes)
1/ FARHAT Malik, DAUER Eric, DAMOISEAU Nicolas, ZIMBER Olivier (Alsace) : 81,679
2/ CHARRAS Jean-Marc, HAOUI Rachid, WEIMERT Raymond, BENOIT Hervé (Vaucluse / Alsace / Ain) : 75,701
3/ PEREZ Adrien, CARMAGNAT Michaël, PORCEDDU Guillaume, PORRET Nicolas (Franche-Comté / Ain) : 63,036
4/ TERRIER Christophe, TERRIER Hugo, DUPUY Kévin, LEFEBVRE Claude (Picardie / Seine et Marne) : 61,740

Quadrettes du 03/11/2018 a-midi à Chalon-sur-Saône (30 quadrettes)
1/ JACQUET Jérôme, BOUTON Gaëlle, SEIGNEURET Marie-Cécile, SURGOT Patrice (Bourgogne) : 78,969
2/ TRIVERO Nathalie, TRIVERO Florent, LEFEBVRE Cédric, MALERGUE Cyril (Lyonnais) : 64,590
3/ MARTY Stéphane, GINESTE Jacques, BOURDON Jean-Claude, SILBERSTEIN Michel (Ile de France) : 41,528
4/ DALHPIN Eric, PIQUEMAL Frédéric, VARZAL Pascal, DEBARD Christophe (Var / Midi-Pyrénées) : 28,536

Libre duo du 03/11/2018 à Chalon-sur-Saône (116 duos)
1/ GROSSET David et JEAN CLAUDE Bruno (Lorraine) : 2822
2/ DJIANE Jean-Louis et COURNANEL Marc (Ile de France) : 2589
3/ VILLENEUVE Stéphane et TREIL Pascal (Midi-Pyrénées) : 2228
4/ DELAITRE Jean-Luc et THIEBAUT Dominique (Lorraine) : 2083

Quadrettes du 03/11/2018 soir à Chalon-sur-Saône (18 quadrettes)
1/ LAVAL Nicolas, ROEDSENS Steve, PORTKA Olivier, LIGIER Pascal (Picardie / Franche-Comté) : 84,177
2/ DONZEAU Philippe, CARMAGNAT Michaël, PEREZ Adrien, PORRET Nicolas (Franche-Comté / Ain) : 82,725
3/ JACQUET Jérôme, BOUTON Gaëlle, SURGOT Patrice, VARELA Placide (Bourgogne) : 43,230
4/ POPLINEAU Hugo, SIKIC Jean-Luc, GUILLAS Dominique, COURAUD Jean-Marc (Loire Océan) : 12,612



Donnes libres du 31/10/2018 a-midi à Chalon-sur-Saône (96 joueurs)
1/ MULLER Patrick (Loire Forez) : 1994
2/ BERTHOLLET Jean-Pierre (Allier) : 1359
3/ VERNEREY Jean-Louis (Franche-Comté) : 1306
4/ MOREL Didier (Bourgogne) : 1227

Donnes libres du 31/10/2018 soir à Chalon-sur-Saône (100 joueurs)
1/ LE GLATIN Mélanie (Sarthe Mayenne) : 1519
2/ GUELMANE Ahmed (Bourgogne) : 1460
3/ DURAND Patrick (Bourgogne) : 1451
4/ DAULE Christophe (Ain) : 1384

Donnes libres du 01/11/2018 a-midi à Chalon-sur-Saône (124 joueurs)
1/ DESBORDES Patrick (Nièvre Yonne) : 1944
2/ CLAR Patrick (Bourgogne) : 1549
3/ BESSOT Denis (Bourgogne) : 1533
4/ BLANC Dominique (Franche-Comté) : 1464

Donnes libres du 01/11/2018 soir à Chalon-sur-Saône (144 joueurs)
1/ FAURE Nicole (Loire Forez) : 2102
2/ DEYNOU Patrick (Bourgogne) : 1889
3/ COLLARD Marc (Languedoc Roussillon) : 1537
4/ VANGELE Patrice (Picardie) : 1473

Donnes libres du 02/11/2018 a-midi à Chalon-sur-Saône (180 joueurs)
1/ DALIA Jean-Pierre (Bourgogne) : 1933
2/ NOTON Patrice (Bourgogne) : 1874
3/ PARIZE Lucien (Bourgogne) : 1683
4/ DALLERIT Christophe (Bourgogne) : 1401

Grand Libre du 02/11/2018 à Chalon-sur-Saône (196 joueurs)
1/ LE BALC'H Philippe (Bretagne) : 1557
2/ VIEILLEPEAU Mickaël (Sarthe Mayenne) : 1556
3/ DESCHAMPS Jean (Ile de France) : 1553
4/ RODRIGUEZ Maryse (Languedoc Roussillon) : 1460

Grand Libre du 03/11/2018 à Chalon-sur-Saône (192 joueurs)
1/ VILLENEUVE Stéphane (Midi-Pyrénées) : 2808
2/ CLAIR Jérôme (Bourgogne) : 1555
3/ LE GLATIN Mélanie (Sarthe Mayenne) : 1550
4/ VANDERGHEYNST Nicolas (Midi-Pyrénées) : 1520

Donnes libres du 04/11/2018 à Chalon-sur-Saône (84 joueurs)
1/ MIGNOTTE Aurélien (Bourgogne) : 1952
2/ OGURA Yumiko (Ile de France) : 1573
3/ GUILLOT David (Loire Forez) : 1494
4/ MORAT-LEVRIN Jean-Claude (Bourgogne) : 1359

Donnes libres du 23/11/2018 a-midi à Bagnoles-de-l'Orne (212 joueurs)
1/ COURET Xavier (Loire Océan) : 1826
2/ VIEILLEPEAU Mickaël (Sarthe Mayenne) : 1811
3/ BAUMGARTEN Patrick (Poitou Anjou) : 1653
4/ BOUGARET Patrick (Allier) : 1528

Donnes libres du 23/11/2018 soir à Bagnoles-de-l'Orne (312 joueurs)
1/ JOST Françoise (Ile de France) : 1859
2/ BROWET Marc (Nord Pas de Calais) : 1692
3/ CHAVOUTIER Denis (Savoie Mont Blanc) : 1676
4/ GIMENO Denis (Limousin) : 1646

Grand Libre du 24/11/2018 à Bagnoles-de-l'Orne (344 joueurs)
1/ FREDDI Gilbert (Normandie) : 2078
2/ BOUDIN Cyril (Normandie) : 1687
3/ BOUGARET Patrick (Allier) : 1686
4/ DEAU Gilles (Loire Océan) : 1665

Donnes libres du 25/11/2018 matin à Bagnoles-de-l'Orne (72 joueurs)
1/ D'HERBOMEZ Jean-Jacques (Nord) : 1391
2/ RIEDMANN Laurent (Alsace) : 1344
3/ BOUTOLLEAU Norbert (Loire Océan) : 1295
4/ LACOGNE Cyrille (Centre) : 962



Triplettes du 23/11/2018 à Bagnoles-de-l'Orne (30 triplettes)
1/ TOUZARD Michel, VACHON Alain, VACHON Françoise (Bretagne) : 61,232 %
2/ ROEDSENS Steve, LAVAL Nicolas, PORTKA Olivier (Picardie) : 60,861 %
3/ BEQUILLARD Daniel, SCHUH Denis, BANCE Roger (Franche-Comté / Normandie) : 60,250 %
4/ BARRAL François, MORARD Jacques, MORARD Nadine (Vaucluse) : 58,965 %

Libre duo du 24/11/2018 à Bagnoles-de-l'Orne (108 duos)
1/ LEGAL Jean-Louis et BOULOGNE René (Bretagne) : 3205
2/ GUILLAS Dominique et GUILLAS Patricia (Loire Océan) : 3171
3/ GRUMIER Claudie et GRUMIER Gérard (Champagne Ardenne) : 2621
4/ DI PASQUALE Claire et ACHARD Laure (Vaucluse) : 2076

Libre par quatre du 25/11/2018 à Bagnoles-de-l'Orne (56 équipes)
1/ DI PASQUALE Claire, ACHARD Laure, RANUCCI Anthony, DI PASQUALE Guy (Vaucluse) : 3161
2/ CAVALLI Ginette, ROBERT Evelyne, NAOUR Claudine, RAHYR Philippe (Savoie Mont Blanc) : 2548
3/ POSTEL Chimène, GILBERT Gérard, HENOCQ Christophe, ALBOU Grégory (Ile de France) : 2546
4/ SEYLLER Daniel, MENY Marcel, CADE Roger, RIEDMANN Laurent (Alsace) : 2528

LE GARD CONSEIL GENERAL

Alès Cévennes L'ESPACE DU BIEN-VIVRE

Bienvenue à Alès (30), porte sud des Cévennes
Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO

AU PARC DES EXPOSITIONS (4500 m²)
Z.A.C. - Route d'Uzès - 30340 MEJANNES LES ALES

Plus de 25000 € de prix sur le week-end

16ème Festival du 2 au 4 août 2019
1er prix : une voiture Dacia Sandero



ADS BOISSONS



RENAULT

VENDREDI 2 AOUT 2019

14h00	**Tournoi duplicaté individuel**	*Inscriptions : 15 € - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*
21h00	**Tournoi triplettes**	*Inscriptions : 15 € par joueur - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*

SAMEDI 3 AOUT 2019

14h00 1ère séance
21h00 2ème séance

GRAND TOURNOI EN DONNES LIBRES EN 2 SEANCES
1er PRIX : UNE VOITURE Dacia Sandero
Inscriptions licenciés : 45 € - Non licenciés : 50 €

PRIX MAINTENUS

Règlement : les points de la 1ère séance seront divisés par 2

Carré final à 16 joueurs

2ème : 2000 €	9ème : 160 €	16 au 20ème : 120 €
3ème : 1500 €	10ème : 150 €	21 au 23ème : 90 €
4ème : 1000 €	11ème : 145 €	24 au 26ème : 80 €
5ème : 600 €	12ème : 140 €	27 au 30ème : 70 €
6ème : 400 €	13ème : 135 €	31 au 41ème : 60 €
7ème : 300 €	14ème : 130 €	42 au 52ème : 50 €
8ème : 200 €	15ème : 125 €	Prix en nature selon le nombre de tables à partir du 53ème

Primes pour les mieux classés de la 1ère séance > 1er : 80 € - 2ème : 70 € - 3ème : 60 € - 4ème : 50 €

DIMANCHE 4 AOUT 2019

14h00	**Tournoi quadrettes**	*Inscriptions : 15 € par joueur - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*

10ème Ronde Cévenole : challenge sur 3 tournois hors grand prix - Classement sur le cumul des PCN
1er : 400 € - 2ème : 300 € - 3ème : 200 € - 4ème : 120 € - 5ème : 100 € - 6ème : 80 € - 7ème : 50 €

Tournois ouverts à tous - Inscription non licenciés : 2 € supplémentaires par tournoi (sauf grand prix)
Homologation et règlement FFT - Arbitrage : Michel SOROLLA et Karine BEAL
Renseignements : René GARDON au 04.66.20.92.21 ou 06.03.21.62.09 et Karine BOEYAERT au 06.32.43.05.13
E-mail : tarot-club-alesien@orange.fr / Site : www.tarotclubalesien.com

Les Open Nationaux

Donnes Libres du 18/01/2019 après-midi à Aix-les-Bains (140 joueurs)
1/ LEGAL Jean-Louis (Languedoc Roussillon) : 1806
2/ LAMOTTE Rémy (Centre) : 1613
3/ MERCIER Sébastien (Normandie) : 1598
4/ PASTEUR Jean (Franche-Comté) : 1595

Donnes Libres du 18/01/2019 soir à Aix-les-Bains (324 joueurs)
1/ LUCIDO Sylvain (Var Côte d'Azur) : 2707
2/ PETER Jean-Paul (Alsace) : 2404
3/ MICHAUD Fabien (Bourgogne) : 1932
4/ DELEFORGE David (Loire Forez) : 1843

Triplettes du 18/01/2019 à Aix-les-Bains (46 triplettes)
1/ BOBILLOT Christian, BRUNET Michel, DUCLAUD Patrick (Ain) : 68,977 %
2/ BAUMGARTEN Patrick, GRELIER Patrice, STEFANAZZI Emmanuel (Poitou Anjou / Aquitaine) : 62,002 %
3/ BARRAL Jacques, ROBIN Didier, LANERIERE Jacqueline (Limousin) : 62,121 %
4/ CHIARAMONTI Jacques, DUFRESNOY Patrick, MARTINEZ Jean-Philippe (Centre / Ain) : 59,464 %

Libre duo du 20/01/2019 à Aix-les-Bains (142 duos)
1/ ROUDIERE Alain et DELON Maurice (Midi-Pyrénées) : 2987
2/ FAIVRE Gilbert et PELOT René (Bourgogne) : 1931
3/ PETIT William (Nord Pas de Calais) et PONCET Pascale (Savoie Mont Blanc) : 1799
4/ OFTERDINGER Jean-Jacques et LEDOUX Olivier (Ile de France) : 1731



Donnes Libres du 19/01/2019 a-midi à Aix-les-Bains (272 joueurs)
1/ BARATAY Kevin (Ain) : 1938
2/ DAMATO Robert : 1850
3/ PERREN Guy (Lyonnais) : 1693
4/ JACQUET Daniel (Ain): 1637

Grand Libre du 19/01/2019 soir à Aix-les-Bains (392 joueurs)
1/ VITTOZ Jérôme (Savoie Mont Blanc) : 2623
2/ HERNANDEZ Christian (Midi-Pyrénées) : 2256
3/ RUEL Jean-Pascal (Normandie) : 2155
4/ LIGIER Pascal (Franche-Comté) : 2098

Triplettes du 15/02/2019 à Vichy (50 triplettes)
1/ KOHEN Jérémie, ROCHE Yoann, DJIANE Jean-Louis (Ile de France) : 65,101 %
2/ BONNEU Daniel, MEKKAOUI Karim, MOREAU Georges (Languedoc Roussillon) : 62,407 %
3/ QUILLARD Fabrice, VILLIERS François, VILLIERS Paul (Bourgogne) : 62,103 %
4/ SAUBUSSE Hervé, LLESTA Arthur, GAUZERE Grégory (Aquitaine) : 61,452 %

Libre duo du 16/02/2019 à Vichy (100 duos)
1/ GOBET Hélène et GERMOND Gérard (Allier) : 2862
2/ ROUSSEAU Lucien et TRICHOT Jacques (Centre) : 2577
3/ BOURHALFA Laïd et MAUGAIN Joël (Lyonnais) : 2083
4/ GARDON Agnès et GARDON René (Languedoc Roussillon) : 1742

Quadrettes du 16/02/2019 à Vichy (17 quadrettes)
1/ VITTOZ Jérôme, PORRET Nicolas, CARMAGNAT Michaël, PEREZ Adrien (panaché) : 70,584
2/ AYMARD Michel, CHASSAGNOL Jean-Pierre, TYRE Géraldine, DECHAVANNE Gérard (Loire Forez / Ain) : 53,149
3/ TRIVERO Nathalie, LEFEBVRE Cédric, MALERGUE Cyril, TRIVERO Florent (Lyonnais) : 51,953
4/ FEDIDA Laurent, MATTERA Fabrice, ROUILLOT Jean-Marc, THEUS Patrick (Var Côte d'Azur) : 38,607

Grand Libre du 16/02/2019 à Vichy (364 joueurs)
1/ BOULAY Lédia (Sarthe Mayenne) : 2999
2/ DESBORDES Patrick (Nièvre Yonne) : 2363
3/ FERRIER Jean (Languedoc Roussillon) : 1967
4/ MERLE Christian (Ain) : 1874

Donnes Libres du 17/02/2019 à Vichy (216 joueurs)
1/ BOULAY Lédia (Sarthe Mayenne) : 2110
2/ FONTERET Christian (Franche-Comté) : 1871
3/ BERTHONECHE Laurent (Allier) : 1857
4/ CANU Laurent (Centre) : 1649

Donnes Libres du 15/02/2019 a-midi à Vichy (168 joueurs)
1/ REBERGUE David (Loire Forez) : 2163
2/ MAUGAIN Joël (Lyonnais) : 1551
3/ PLETINCKX Didier (Loire Forez) : 1483
4/ DEMETZ René (Nièvre Yonne) : 1406

Donnes Libres du 15/02/2019 soir à Vichy (232 joueurs)
1/ BOUGARET Patrick (Allier) : 2226
2/ ALLIROL Didier (Loire Forez) : 1873
3/ COUDRAY Francis (Centre) : 1818
4/ FERRIER Jean (Languedoc Roussillon) : 1482



Donnes Libres du 25/03/2019 a-midi à Alès (184 joueurs)
1/ MAUGAIN Joël (Lyonnais) : 2424
2/ RAYNAUD Hubert (Charentes) : 1670
3/ OLIVIER Guy (Franche-Comté) : 1595
4/ DEPLAIX Bernard (Poitou Anjou) : 1551

Donnes Libres du 26/03/2019 a-midi à Alès (236 joueurs)
1/ BRUJAS Michel (Drôme Ardèche) : 2008
2/ PEYRARD Daniel (Loire Forez) : 1771
3/ JULARD Nicole (Bretagne) : 1676
4/ GIRAUDET Monique (Ain) : 1626

Donnes Libres du 27/03/2019 a-midi à Alès (244 joueurs)
1/ BOURGET Frédéric (Allier) : 1552
2/ GOSSELIN Michel (Lorraine) : 1428
3/ LALEU Jean-Luc (Midi-Pyrénées) : 1400
4/ BIONDI Roland (Languedoc Roussillon) : 1383



Libre duo du 25/03/2019 à Alès (216 duos)
1/ QUINTANILLA François et FAYOLLE Yves (Lyonnais) : 3213
2/ RODRIGUEZ Maryse et GATT Georges (Languedoc Roussillon) : 2599
3/ ARRICOT Catherine et MANTEAU Alain (Poitou Anjou) : 2306
4/ VERNEY Pierre et MISMACQUE Jean-Pierre (Centre) : 2159

Libre par équipes de quatre du 26/03/2019 à Alès (104 équipes)
1/ GAILLARD Marie-Pierre, ROBERT Françoise, PAGLIUCA Didier, HALLER Daniel (Franche-Comté) : 2830
2/ GENDRON Bernard, LEGAY Roland, GAIGNON Jocelyne, LEGAY Andrée (Sarthe Mayenne) : 2822
3/ CARRERE Henry, ARRIGONI Jean-Marc, MAUREL Dominique, CANTIER Philippe (Languedoc Roussillon) : 2680
4/ GENTY Lucien, BOUFFART Denis, BORDERES Guy, JARRIER Dominique (Centre) : 2482



Grand Prix de la Ville du 27/03/2019 soir à Alès (536 joueurs)
1/ DI PASQUALE Claire (Vaucluse) : 2493
2/ GUEGANO Christian (Normandie) : 2161
3/ CAZALY Muriel (Languedoc Roussillon) : 2077
4/ CASTETS Robert (Val Adour) : 1898



Donnes Libres du 28/03/2019 a-midi à Alès (272 joueurs)
1/ CAUSSE Rose-Marie (Languedoc R.) : 1739
2/ SIJELMASSI Reda (Bourgogne) : 1702
3/ GROLLIER Thierry (Poitou Anjou) : 1677
4/ PETER Jean-Paul (Alsace) : 1502

Festival du 15 août

Salle de Pratgraussals

à Albi 81000

Tarot club des Pays Albigeois

du samedi 10 au samedi 17 août 2019

3 grands tournois en donnes libres

Samedi 10 août à 21h
Dimanche 11 août à 21h *(par équipes de deux)*
Samedi 17 août à 21h

Duplicaté individuel

Dimanche 11 août à 14h

Quadrettes

Lundi 12 août à 14h
Mardi 13 août à 14h
Mercredi 14 août à 14h
Jeudi 15 août à 14h
Vendredi 16 août à 14h

Triplettes

Lundi 12 août à 21h
Mardi 13 août à 21h
Mercredi 14 août à 21h
Jeudi 15 août à 21h
Vendredi 16 août à 21h

Challenge Louis Diaz *aux 10 meilleurs joueurs du classement général des tournois par équipes*
Challenge Gérard Maviel *aux 10 meilleurs joueurs du classement général des tournois libres parallèles*

Concours en donnes libres en parallèle à tous ces tournois

Inscriptions tournois libres en parallèle : Licenciés 10 € - Non licenciés : 12 €.
Inscriptions grands libres : 17 €.
Inscriptions tournois en duplicaté : Licenciés : 15 € - Non licenciés : 20 €.

Redistribution 80 % + coupes + challenges - Arbitrage et homologation FFT - Attribution des indices 1,2 et 1,5

Renseignements : Georges MARC au 06.07.30.65.96 ou Frédéric PRUNELL au 06.64.29.52.71



TAROT

FESTIVAL DE LIMOGES (87)

ESPACE CHEOPS 87

55, rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs

Autoroute A20 : sortie n°35



CHÉOPS 87
LOCATION | SÉMINAIRE | RESTAURATION | HÉBERGEMENT | COMPLEXE SPORTIF

13-14-15 SEPTEMBRE 2019

TOURNOIS

Vendredi 13 à 14h00 :	**Donnes Libres**
Vendredi 13 à 21h30 :	**Quadrettes + Donnes Libres**
Samedi 14 à 14h00 :	**Quadrettes + Donnes Libres**
Dimanche 15 à 13h30 :	**Quadrettes + Donnes Libres**

Inscription : Quadrettes 15€ - Donnes Libres 12€

Redistribution : 85%.
Points PCN. Règlement FFT.

GRAND PRIX

Samedi 14 à 21h00 - 1er prix : 1000€

2ème : 600€	7ème : 80€	11ème au 15ème : 40€
3ème : 350€	8ème : 70€	16ème au 19ème : 30€
4ème : 200€	9ème : 60€	20ème au 40ème : 20€
5ème : 150€	10ème : 50€	41ème au 50ème : une bouteille de whisky
6ème : 100€		

PRIX BASÉS SUR 50 TABLES

Inscription : Grand Prix 17€

Inscriptions non licenciés : 20€.
Tournoi en 5 x 5 donnes.
Règlement et arbitrage FFT.

SUR PLACE : PARKING GRATUIT - HÉBERGEMENT - RESTAURATION sur réservation

- Chambre 1 ou 2 personnes sur réservation (nombre de chambres limité).
- Repas assuré. Cuisine traditionnelle (ex : buffet hors d'œuvre, plat + garniture au choix, fromage, dessert).
- Possibilité de formule tout compris : chambre + repas + petit déjeuner.

- Seules les réservations accompagnées du règlement seront prises en compte. Un accusé de réception vous sera transmis par mail (adresse mail à mentionner lors de votre réservation).

- Pour toutes informations et réservations : Bernadette MATHIEU au 05.55.68.32.11 ou au 06.87.03.23.67.
bernadettemath@yahoo.fr

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler la manifestation en cas de circonstances exceptionnelles.

il y a dix ans ... en 2008

La Coupe de France à Aix-les-Bains

Le cru 2008 est exceptionnel. De formidables batailles ont été livrées avant les demi-finales. Les quatre équipes restantes font partie des meilleures formations françaises. On retrouve :
- les dangereux aquitains de Patrick LLESTA, occupant souvent les places d'honneur des podiums nationaux.
- les vauclusiens de Jean-Marc CHARRAS, tout juste Champions de France Quadrettes.
- les franciliens redoutés de Michel PAWLISZ, vainqueurs de l'épreuve en 2005 et 2006.
- les talentueux et affamés parisiens de Richard JAKOB à la recherche d'un titre.

La 1ère demi-finale oppose les aquitains aux vauclusiens. Le capitaine LLESTA assassine d'entrée ses adversaires. A la moitié du match, il mène de 41 PM. Malgré un passage à vide au 3ème quart-temps, les bordelais l'emportent. Vous l'aurez compris, on assiste à un derby parisien. Le n°1 national Michel PAWLISZ frappe de suite très fort (36 à 0), mais Richard JAKOB, Barbara PILOTELLE, Stéphane GOUESBET, Jean-Noël LOISEAUX, Philippe LUCCHETTI et Philippe CHASSAGNON vont se rebiffer, gagnant les trois derniers quart-temps (31-9, 11-7, 27-10), résultats suffisants pour accéder en finale.

En finale, Patrick LLESTA connaît un début chaotique alors qu'il avait pris l'habitude tout au long de la compétition d'écraser l'équipe adverse au 1er quart-temps. Cette fois, il le perd 25 à 18. Le 2nd est aussi en sa défaveur (-2). Mais les affaires reprennent (30 à 18). La finale est captivante. Malgré l'avance des bordelais (+7,5), il est difficile de savoir qui va l'emporter. Six étuis plus tard, le verdict est sans appel : le quatuor bordelais Patrick LLESTA, Marc LANDY, Pierre MOIROUD et Alain BARRIERE s'est imposé 44 à 4 et devient donc Champion de France.

En petite finale, on retrouve les deux équipes en tête des Quadrettes D1. Les parisiens ont une revanche à prendre, mais ça commence mal, le 1er quart-temps étant à leur désavantage (13 à 7). Cela ne va pas durer : ils reviennent à égalité avant de mener de 10 PM au 3ème quart-temps. Les vauclusiens Jean-Marc CHARRAS, Bertrand LEONARD, Rachid HAOUI, Calagan LEMEUR et Hervé FAURE n'arriveront pas à les rattraper. Comme à Ceyrat en 2006, ils finissent 4èmes. Vengés, Michel PAWLISZ, Patrick CHOUKROUN, Kamel BOUSBA, Jean-David DJIAN et Mustapha IFRAH remontent sur le podium, comme à Ceyrat, mais cette fois sur la plus petite marche.







Le Championnat de France Interclubs en donnes libres par équipes de quatre

Juste après la Coupe de France se déroulaient le Mondial des Jeux de l'Esprit et le très attendu nouveau Championnat de France Libre par équipes de club de quatre joueurs. En 1ère séance, la délégation de l'Excuse Bigourdane de Tarbes, amenée par son vétéran Charles HATCHONDO, s'illustre avec 2991 points. Elle devance le club de Rilhac Limoges (+2851) du bien connu Alain MEYRAUD.

En 2ème séance, Karine BEAL et ses coéquipiers de Veauche, qui étaient très mal partis, ont fait un retour gagnant à plus de 1800 points. Les formations de Daniel BONNEU du club de Sète et d'Olivier AUBERT du club de Pougues-les-Eaux, toutes deux en milieu de classement, confirment en réalisant 1870 et 1733 points et grâce à cette performance, prennent la tête du général devant Karine BEAL et Alain MEYRAUD.

En finale, à la 3ème position, Daniel BONNEU, Karim MEKKAOUI, Gervais LECLERC et Sylvie AZORIN font un très gros score et ont une avance de 1300 points sur les poursuivants. Ils ne quitteront plus la 1ère place et l'association MJC HLM Le Vallon de Sète sera donc le premier club couronné de ce championnat.



Karine BEAL, Manuel BOUDERDARA, Jean-Claude CELLIER et Alain BOULUD, représentant les Trois Bouts de Veauche, parviennent à se hisser 2nds. Les licenciés de Rilhac Limoges, à savoir Alain MEYRAUD, Freddy DUMUREAU, Philippe HUBERT et Hamed AMROUNI, ont réussi à accrocher la 3ème place. Quant au Tarot Club Pouguois, sa dernière manche négative lui coûte le podium. Olivier et Sylvain AUBERT, Christian DEPESSEVILLE et Gilles NAVARRO se consoleront avec l'enveloppe ! Les tarbais Charles HATCHONDO, Christian TROUCHES, Patrick LARIGAUDERIE et Robert MORILLO terminent 12èmes, heureux d'être allés au bout !



il y a dix ans ... en 2009



Les Championnats de France Quadrettes et Universités à Chalon-sur-Saône

Dorénavant, ce Championnat se jouera avec un nouveau système de calcul des PM (racine carrée de la différence de points) et des coefficients seront attribuées à chaque séance. Par rapport à 2008, une quadrette de plus a été conviée dans chaque division, soit 45 quadrettes (trois tournois de 15 tables avec 28 étuis à jouer).

Les savoyards de Jean-Philippe MARTINEZ, qui ont fait un coup d'éclat en réalisant 103 PM en 1ère séance, confirment au 2ème tour avec un score de +42. Plus de 50 PM les séparent déjà de leurs premiers poursuivants qui ne sont autres que les formations d'Hervé BENOIT (Ain), d'Eric DAUER (Alsace) et de Nathalie TRIVERO (Lyonnais). Les aquitains de Patrick LLESTA et les poitevins de Noël RAFFOUX sont en milieu de tableau et accèdent à la finale, tout comme les lapins bourguignons de Patrick CLAR qui sont dans le wagon de queue.

Alors que tout semblait joué, le titre ne pouvant guère leur échapper, Jean-Philippe MARTINEZ, Nicolas PORRET, Jacques CHIARAMONTI et Claude VITTOZ craquent en finale (-32). Hervé BENOIT et Nathalie TRIVERO n'ont pas su saisir l'opportunité offerte et sont légèrement négatifs. Eric DAUER achève la compétition à +15 et devance désormais ces trois équipes. Mais il y a eu de beaux scores en finale, dont celui de Noël RAFFOUX (+69) et de Patrick LLESTA (+58). Les lapins se sont aussi réveillés à +60.

L'heure est aux comptes. Une différence de 11 points seulement sépare les 5èmes des 1ers qui ne sont autres que les vainqueurs 2006, Noël RAFFOUX, Patrick BAUMGARTEN et Daniel JEAN du comité Poitou Anjou, épaulés par Jean-Luc COURTOIS cette année. Il manque un point aux aquitains Patrick LLESTA et Marc LANDY, récemment couronnés en équipes et accompagnés cette fois d'Hervé SAUBUSSE et Alain PRESLE. Les bourguignons, partis de trop loin, ne parviennent pas à dépasser les savoyards. Les strasbourgeois Eric DAUER, Malik FARHAT, Pierre FREY et Olivier ZIMBER remontent, comme en 2008, sur la 3ème marche du podium.



Un très gros score se produit aussi en D2. L'équipe francilienne d'Isabelle GINESTE réalise elle aussi 103 PM en 2ème séance, ce qui lui permet de prendre le contrôle. Les vauclusiens de Christophe SIGAUD, 2èmes de séance à +67, ont fait une bonne opération qui les propulse 2nds du général. A 20 points de la pole position, on retrouve Gilles VITTET (Savoie Mont Blanc) et Manuel CASADO (Midi-Pyrénées). Le junior Mickaël SCHENK, meilleur attaquant, est à 50 points des premiers, tout comme le forézien Carlos DA SILVA.

En finale, Mickaël remporte pour la 2ème fois consécutive le classement en attaque. Cette nouvelle performance permet à son équipe de gagner la finale avec 58 PM. Carlos DA SILVA, qui lui collait aux basques, ne réalise que +34. Mais Isabelle GINESTE, Philippe LOUVRIER, Stéphane MARTY et le regretté Philippe CARDON apparaissent à +22. Grâce à leur joli coup de poignard du 2ème tour et à une bonne gestion, ils deviennent Champions de France.



Ils l'ont tout de même échappé belle ! Les jeunes toulousains Michaël SCHENK, Damien et Cyprien DEHON, accompagnés d'un moins jeune, leur papi André DEHON, ne sont qu'à 6 points derrière. Bravo à eux pour cette 2ème place. De nombreuses équipes n'ont pas supporté la pression : Christophe SIGAUD et Manuel CASADO sont négatifs, tout comme Gilles VITTET qui pointe dernier. Ce scénario est rêvé pour les foréziens Carlos DA SILVA, Cyril LONGCHAMBON, Sébastien DUCROCQ et Jean-Pierre CHASSAGNOL qui ravissent la 3ème place.

En 1ère séance D3, grâce à deux superbes performances (meilleure attaque et 3ème défense), la quadrette provençale de Roselyne GIRARD se met au 1er plan, ayant capitalisé 80 PM. Elle ajoute à ce pécule 47 points en 2nde manche qui la propulse très haut au classement général provisoire. Elle semble être intouchable, mais un retournement de situation est vite arrivé, la preuve en D1. La formation la plus proche, à 33 points derrière, est chalonnaise. Jean-Claude MORAT-LEVRIN espère réussir chez lui. Les vainqueurs de la 2ème séance, les francs-comtois de Vincent VUILLEMENOT, sont 3èmes, détachés de 30 PM des locaux. Ils sont talonnés par les représentants de Saint-Germain-du-Bois qui espèrent briller sur leur terre régionale.

D'ailleurs, Nicolas PELLICCIOTTA, Jean-Paul GOUX, Bernard GUILLEMIN et René MICHEL, aujourd'hui disparu, gagnent la finale avec 51 points. Les autochtones n'ont pas flanché (+29), mais les leaders non plus (+21). Roselyne GIRARD, Jean-Marc BEGOU, Claude ANDRE et Guy ARMANDO sont proclamés Champions de France D3 devant Jean-Claude MORAT-LEVRIN, René POLESEL, Dominique PERROT et Alain BON. Leurs collègues sangerminois prennent la 3ème place. Les frères VUILLEMENOT et leurs partenaires terminent 6èmes.



En parallèle se déroulait le Championnat des Grandes Ecoles qui périclite puisque seulement trois équipes universitaires y participaient. Les vainqueurs dijonnais de l'édition précédente, François VILLIERS, Sabrina DEMARCQ, Sarah LAVENIR et Kevin PIOTET, ont encore triomphé.



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT
INDIVIDUEL DUPLICATÉ SÉNIOR 2019

SOULAC SUR MER (33)
14, 15, 16, 17, 18, 19 SEPTEMBRE 2019

OPEN NATIONAUX
PALAIS DES CONGRES

Samedi 14/09	14h	Libre - 5x5 donnes
	21h	Libre duo - 5x5 donnes
Dimanche 15/09	14h	Libre - 5x5 donnes
	21h	Libre duo - 5x5 donnes
Lundi 16/09	21h	Libre - 5x5 donnes
Mardi 17/09	21h	Libre par 4 - 5x5 donnes
Mercredi 18/09	14h	Libre - 5x5 donnes
	21h	Grand Prix des Vins de Bordeaux - 5x5 donnes

OPEN NATIONAUX
SALLE NOTRE DAME

Lundi 16/09	14h	Libre - 5x5 donnes
	21h	Triplettes
Mardi 17/09	14h	Libre - 5x5 donnes
Jeudi 19/09	14h	Libre duo - 5x5 donnes

PALMARES ET REPAS DE CLOTURE
PALAIS DES CONGRES

Jeudi 19/09	19h	Remise des prix
	20h	Repas dansant

Attention : des changements de salle pourront se produire.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première séance - Lundi 16/09 à 13h00
Palais des Congrès (rue El Burgo de Osma)
196 joueurs - 28 donnes - coefficient 1

Deuxième séance - Mardi 17/09 à 13h00
Palais des Congrès (rue El Burgo de Osma)
196 joueurs - 28 donnes - coefficient 1

Troisième séance - Mercredi 18/09 à 13h00
Salle Notre Dame (rue Gallieni)
84 joueurs - 28 donnes - coefficient 1,15

Séance finale - Jeudi 19/09 à 13h00
Centre Socio Culturel (rue Maréchal d'Ornano)
28 joueurs - 28 donnes - coefficient 1,30

www.aquitaine-tarot.fr

Engagement par open national : 15€ (sauf 18/09 soir : 20€) - Redistribution : 80%
Renseignements et inscriptions au repas de clôture avant le 16/09/2019 :
✆ 06.34.90.85.34 ou ✆ 06.45.99.70.91

Office de Tourisme de Soulac-sur-Mer : ✆ 05.56.09.86.61





LE COMITÉ LYONNAIS DE TAROT

vous propose son séjour :

TAROT au coeur du Massif de l'Esterel

FRÉJUS (83)

Du 22 au 28 septembre 2019



370 €
par personne en pension complète
(en chambre double)
Supplément chambre single : 90 €.

7 jours
6 nuits



Tarot

FORMATION *5 matinées, 3 niveaux*
Instructeurs : Maurice DOURY, Olivier BOTELLA et Jean-David DJIAN.

TOURNOIS
5 tournois en donnes libres, 1 en duplicaté individuel et 1 en triplettes.
Inscription par tournoi : 10 €.

La vidéo du séjour en flashant sur ce code ⇘

Programme détaillé et bon de réservation sur :
http://lyontarot.fr

Renseignements et réservation :

Christian TEROL
124, chemin du Bois Seigneur
69210 LENTILLY
✆ 06.60.68.14.43 - ✉ tarotclubai@bbox.fr

Championnats de France Quadrettes 2019

L'heure du sacrement !

Suite à la convention signée entre la Mairie de Vichy et la FFT, qui court jusqu'en 2023, le Championnat de France Quadrettes avait lieu, comme celui en Triplettes, dans la Sous-Préfecture de l'Allier. La FFT a pu bénéficier au mois de février d'espaces supplémentaires, c'est pourquoi la compétition D1 s'est déroulée dans le grand et prestigieux Salon Berlioz inaccessible à la Pentecôte.

Résumé du Championnat D1

Sous le magnifique plafond du Salon Berlioz, les 52 équipes, dont celle du CCR de l'Allier Laurent BERTHONECHE qui a eu la chance de rentrer, vont se disputer le titre Quadrettes D1 si élogieux, sous la gouverne d'Yves CHEKLI, Guillaume PORCEDDU et Laurent FONTAN, le trio arbitral.

Les donnes proposées en 1ère séance sont variées et très intéressantes. Bien qu'il y ait quelques gros jeux, les donnes à bascule sont nombreuses. L'une d'elles est d'ailleurs reportée à la fin de ce magazine. A l'issue de l'après-midi, ce sont les bourguignons Eric BAJARD, Fabrice QUILLARD, Paul et François VILLIERS qui sont en haut de l'affiche avec 87 PM, après avoir gagné en défense. A deux points derrière, la formation du Val d'Adour d'Azedine AYECHE, inattendue, a devancé les nombreuses favorites, dont l'équipe picarde de Steve ROEDSENS à +70 et l'équipe toulousaine de Stanislas BOUISSOU à +68. De nombreuses autres équipes outsiders se sont bien débrouillées : Jacky MOUREAUX du Centre est à +52, Laurent RIEDMANN d'Alsace, 1er attaquant, +45 et Olivier GAUDIN de Languedoc Roussillon +41. Il faudra compter sur les Champions de France 2016 parisiens de Richard JAKOB à +56, sur les tenants du titre d'Eric DAUER et sur les expérimentés bourguignons de Lionel DUCARD à + 40 qui ont gagné cette compétition en 1998 et en 2001. Pour faire partie des 26 équipes retenues pour la suite, il faut avoir un score positif. Ce n'est pas le cas des vainqueurs du Libre Duo, Patrick DEBRADE et Alain BLERON, épaulés de Jacques BARRAL et Hamid HAMZAOUI à -2. Gérard CASCALES (-9) ne fera pas partie du cargo partant pour la 2ème séance, tout comme Jacques GINESTE (-12) et Nathalie TRIVERO (-20). A -21, les repêchés alliérins peuvent retourner aider à la buvette !



Il faut retourner travailler, Thierry LARROQUE, Olivia BARTHELEMY, Lilian BARTHOMEUF et Laurent BERTHONECHE !

La 2ème épreuve n'est pas favorable aux attaquants, les chiens sont très faibles, il y aura d'ailleurs un ou deux Petits tirés en ligne. Seul le premier score à +55 se détache du classement de séance. Il est effectué par le francilien Jean-David DJIAN, alors 15ème à +34, et ses défenseurs Kamel BOUSBA, Mustapha IFRAH et Yoann ROCHE qui ont été les plus forts. Comme il n'y a pas d'autres belles réalisations, ils risquent d'être très bien positionnés pour aborder la finale. La 2nde place de séance est occupée par Stanislas BOUISSOU qui a fait deux fois moins qu'au 1er tour, mais ces 34 points sont les bienvenus ! Steve ROEDSENS progresse aussi de 26 points, Richard JAKOB de 15. La délégation du Val d'Adour résiste et ajoute 12 PM à son capital. Les languedociens Olivier GAUDIN, Delphine RICHE, Alexandre WOJCIK et Laurent GUESDON ont lutté également. Avec +5, la porte de la finale leur est ouverte. Lionel DUCARD et Eric DAUER ont fauté (-13) et sont sur la corde raide. Certains petits poucets, Jacky MOUREAUX à -28 et Laurent RIEDMANN à -43, se sont égarés. Et que dire des leaders ? Ils ont pris le chemin inverse, apparaissant sur la dernière ligne à -56.

Stanislas BOUISSOU a pris le commandement avec 107 PM, mais trois équipes ne sont qu'à 8 points derrière, celles de Steve ROEDSENS, d'Azedine AYECHE et de Jean-David DJIAN. Bien qu'elle soit déjà détachée (+73), il faudra compter aussi sur la quadrette de Richard JAKOB, habituée des grands rendez-vous. Pour la qualification, Eric DAUER pousse un ouf de soulagement. Il est 12ème à +27. Il s'en est fallu de peu car de nombreuses équipes gravitent autour de ce score. A +25, l'aventure s'achève pour les drômois de Christelle PHILY, médaillés de bronze de l'édition précédente. Bien qu'il termine meilleur attaquant, le poitevin Noël RAFFOUX est recalé. La performance de départ d'Eric BAJARD ne parvient pas à colmater l'horrible séance pour aller en finale. Comme l'autre délégation bourguignonne, celle des lapins, le résultat de 23 PM est insuffisant.



Les outsiders Laurent GUESDON, Alexandre WOJCIK et Delphine RICHE en finale !

En finale, les chiens sont plutôt costauds. Ça se jouera principalement à la gratte. Ce n'est pas le cas de l'étui n°16, proposé dans ce résumé, qui est un vrai jeu de swing. Cette donne, avec sa répartition originale, aurait mérité d'être suivie et reportée, mais ce sera à vous de l'étudier !

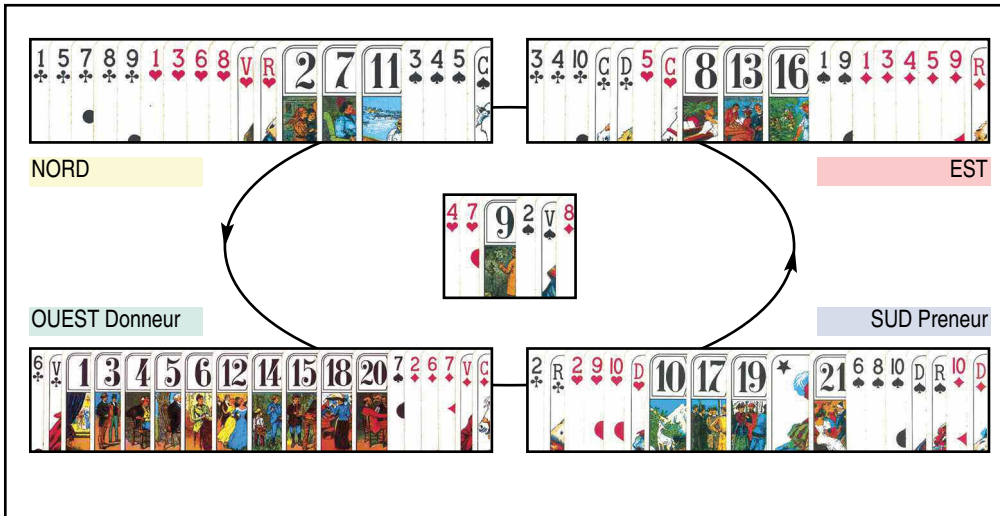

Suite à ce qui a été dit, il n'est pas étonnant que la finale se gagne à +29. Ce sont les normands, alors 9èmes, Denis DIEUZY, Sébastien DEBRIS, Etienne VINCENT et Sébastien MERCIER, qui sont l'auteur de ce résultat qui risque d'être insuffisant pour prétendre au podium. En effet, les trois meneurs sont positifs (Stanislas BOUISSOU +11, Steve ROEDSENS +3, Azedine AYECHE +1). La formation parisienne de Jean-David DJIAN est légèrement négative (-8) et ne peut donc plus rien espérer. Le verdict est simple : le classement reste le même qu'à l'issue de la 2nde séance. Les toulousains Stanislas BOUISSOU, Romaric KERVEILLANT, Frédéric DAROLLES et Gilles MAUREL sont sacrés Champions de France. Ça y est enfin : Stanislas et Gilles décrochent leur premier titre, ce qui fait la joie de leurs partenaires et de beaucoup de leurs amis. Gilles CARRIQUI MAUREL pourra enfin ne plus être chambré ! Bravo aussi à Romaric, ainsi qu'à Fred qui remporte, deux ans après, son 2ème titre Quadrettes.



Premier titre pour Gilles MAUREL qui reçoit son trophée de son ancien partenaire, Patrick BAUMGARTEN, qu'il a bien fait de quitter !

Les picards Steve ROEDSENS, Nicolas LAVAL et Sylvain BERNARD, qui ont bien défendu (2èmes), ont sauvé leur attaquant Olivier PORTKA, dernier, qui ne se voyait même pas sur le podium et qui finalement se retrouve Vice-Champion de France. C'est ça une équipe ! La 3ème place revient à Azedine AYECHE, Katerina ANDONOVA, Jean-Philippe BURCK et Fernand DE FREITAS qui ont résisté aux envahisseurs, comme les franciliens de Jean-David DJIAN, 4èmes, auxquels il manque une bascule pour monter sur le podium. Ce fameux étui n°16 chuté d'un point à la dernière position a failli en être une… Les vainqueurs du jour se hissent 5èmes au général, avec une prise de PP sympathique (50) suite à leur revalorisation.

Résumé du Championnat D2

C'est sous la conduite de Michaël DEBIESSE, arbitre principal, accompagné pour l'occasion de son épouse Valérie et de Pierre PAQUOT, que les 52 quadrettes qualifiées commencent à dupliquer les jeux confectionnés par les arbitres pour la 1ère séance. Ils joueront selon le mouvement des charnières collées, comme dans les autres divisions.

Peut-être inspiré par le Salon Napoléon III, le normand Antoine LEFRANC est en feu. Il s'adjuge le classement des attaquants avec un superbe +105 alors que ses partenaires Christophe DUMEIGE, Hervé LEFRANC et Jean-François MOREAU figurent à une honorable 12ème place. Ils prennent les commandes avec 102 PM, mais ils ne sont pas les seuls à avoir bien démarré ! En effet, le président Christian SCHWEITZER et sa troupe, son épouse Marie-Thérèse, Jean-Paul ROTH et Guy FROMMWEILER, meilleurs défenseurs, portent haut les couleurs de l'Alsace à +95. Derrière, le trou est fait puisque les 3èmes Patrick ROYER, Gilles BROCARD, Alfredo SALPETRO et Patrick NICOL pointent "seulement" à +61. A la poursuite de tout ce petit monde, les écarts sont cette fois minimes : Camille GLEYZES (Languedoc Roussillon), Donatien PHILTON (Ile de France), Frédéric PIQUEMAL (Midi-Pyrénées) et Jérôme GROSJEAN (Franche-Comté) se tiennent en 8 points de la 4ème à la 7ème place et comptent au moins 50 PM. La famille de Gervais LECLERC a fait un bon début, tout comme Gérard CALMELS et ses vauclusiennes à +31.



Bon commencement pour la défense familiale d'Alexandre LECLERC et ses parents Gervais et Sylvie, opposés ici à Patrick ROYER !

On retrouve également en milieu de tableau la triplette D2 tenante du titre provenant de Midi-Pyrénées, accompagnée pour l'occasion de Mamid AIT AISSA. Comme en D1, il faut être positif pour passer. Pour François DERUELLE (Centre), c'est la soupe à la grimace : il est le premier éliminé à -0,1. C'en est fini aussi pour les Champions de France Triplettes D3 2017 Jean-Michel DOLE, Jean-Gabriel PERCHEY et Pascal COQUIL avec lesquels Christophe BEGEL ne pourra connaître la gloire. Une autre équipe parisienne, celle des Champions en titre, Philippe PERRIER, Guillaume BULOIS, Vincent CRETON et Hubert QUILLERIER, les accompagne vers la sortie, étant moins en verve qu'à Nevers (35ème à -16).

Le soir, après une mise en place un peu chaotique dans la Galerie Strauss, les arbitres distribuent les diagrammes bleus d'attaque pour la duplication. Certains preneurs ont la main lourde avec les chiens, ce qui engendre quelques bombes, mais il faudra faire avec ! Le franc-comtois Jérôme GROSJEAN sait exploiter les billards, finissant meilleur attaquant, et ses partenaires sont combattifs sur les gros jeux, gagnant eux aussi le classement défense. Leur performance respective les propulse en tête de la séance avec 70 PM, mettant 28 points dans la vue des albigeois de Mamid AIT AISSA. Ces deux équipes occupent respectivement la 1ère (+131) et la 8ème place (+68) du général. Les normands leaders en fin d'après-midi, n'ont pas démérité, ils scorent encore à +24, mais passent 2nds pour un petit point. Christian SCHWEITZER a connu quelques difficultés (-3) mais garde néanmoins sa légendaire bonne humeur, étant 3ème avec +91.



Marie-Thérèse, Guy, Christian et Jean-Paul !

Derrière, les écarts sont faibles : Patrick ROYER (+88), Frédéric PIQUEMAL (+86), Camille GLEYZES (+78) et Donatien PHILTON (+73). Didier CALMELS et ses coéquipières Claire DI PASQUALE, Laure ACHARD et Séverine DION sont 9èmes du général à +54, suite à un tournoi correct à +20. Par contre, la famille languedocienne et leur attaquant Frédéric VIDAL ont souffert et n'accèdent pas à la finale pour 7 PM seulement.



Les pétillantes Séverine, Claire et Laure en finale face à l'imperturbable "Piquou" !

La finale se déroule à nouveau dans la Galerie Strauss où le confort de jeu est plus agréable avec 13 tables. La journée se passe moins bien que la veille pour les deux leaders. Jérôme GROSJEAN est à la peine à -7 et c'est bien pire pour Antoine LEFRANC à -17 ! Les alsaciens n'en profitent pas et rétrograderont même avec leurs 19 points négatifs. Le Champion de France

16ème FESTIVAL VENDEEN DE TAROT



27, 28 et 29 SEPTEMBRE 2019

OLONNE SUR MER (85) 3 KM DES SABLES D'OLONNE

Salle « Les CORDULIES » Du Havre d'Olonne sur Mer direction de Vairé

(Adresse GPS : Olonne sur Mer - 71 rue du 8 mai 1945)

INDIVIDUEL

Inscriptions : 15 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Vendredi 27 septembre
Inscriptions à partir de 13h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

TRIPLETTES

Inscriptions : 45 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **21h00** précises

Vendredi 27 septembre
Inscriptions à partir de 20h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

QUADRETTES

Inscriptions : 60 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Samedi 28 septembre
Inscriptions à partir de 13h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

GRAND LIBRE

Inscriptions licenciés : 17 €
Inscriptions non licenciés : 20 €
Début des jeux : **21h00** précises

1er PRIX : 1200 €

2ème : 700 €
3ème : 500 €
4ème : 300 €
5ème : 200 €
6ème : 150 €
7ème : 120 €
8ème : 100 €
9ème : 80 €
10ème : 70 €

du 11ème au 15ème : 55 €
du 16ème au 20ème : 40 €
du 21ème au 25ème : 35 €
du 26ème au 40ème : 25 €
à partir du 41ème :
une enveloppe par table à 20 €

PRIX MAINTENUS

Samedi 28 septembre
Inscriptions à partir de 13h30



Bar, pâtisserie et restauration
avant et pendant les concours

Repas chaud et complet
à 13 €

Renseignements :

M. NAVEL Alain
02.51.32.14.23 / 06.07.13.44.36

M. NAVEL Claude
02.51.32.13.25 / 06.82.87.57.79

Mme PEBADE Micheline
02.40.85.12.60 / 06.33.36.59.88

Office de Tourisme d'Olonne sur Mer : 02.51.90.75.45

QUADRETTES

Inscriptions : 60 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Dimanche 29 septembre
Inscriptions à partir de 11h30

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

Organisé par le Comité Loire Océan

Arbitrage FFT et PCN

MASTER'S 2019

ORGANISÉ PAR LE CLUB DE CAVALAIRE

DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2019



SALLE DES FÊTES

20 000 € DE PRIX

LIBRE

7 LIBRES
REVERSION 75% + 15% CHALLENGE
+ 1000 € OFFERT PAR LE CLUB
5 TOURNOIS RETENUS SUR 7 AU CLASSEMENT PCN
FINALE 20 JOUEURS

LUNDI 30 : 14 H LIBRE
21 H LIBRE CHALLENGE
MARDI 1ER : 14 H LIBRE CHALLENGE
21 H LIBRE CHALLENGE
MERCREDI 2 : 14 H LIBRE CHALLENGE
21 H LIBRE CHALLENGE
JEUDI 3 : 14 H LIBRE CHALLENGE
21 H FINALE
INSCRIPTION 15 €
VENDREDI 4 ET SAMEDI 5
LIBRE À 14H ET 21H

QUADRETTE

5 TOURNOIS AVEC FINALE
PP ATTRIBUÉS
2280 € DE PRIX PAR TOURNOI
SUR LA BASE DE 44 QUADRETTES
PRIX PROMO/D2 À CHAQUE TOURNOI

FORMULE HANDICAP

ATTAQUANT TOURNANT
2000 € DE LOTS
1000 € SURPRISE

CHALLENGE MASTER'S FINALE

1ER 800 €, 2ÈME 500 €, 3ÈME 300 €
INSCRIPTION 110 € PAR JOUEUR
1ERE SÉANCE VENDREDI 4 À 14H
2ÈME SÉANCE VENDREDI 4 À 21H
3ÈME SÉANCE SAMEDI 5 À 14H
4ÈME SÉANCE SAMEDI 5 À 21H
5ÈME TOURNOI DIMANCHE À 13H : FINALE À 7

LIMITÉ À 55 QUADRETTES : INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 30 JUIN 2019

CONTACTS : JEAN MARC DESANTI 06.77.68.10.30
MARTINE PAZZI 06.73.87.23.25 J.PH HERRAÏZ 06.87.79.92.48

Libre Senior 2017, Patrick ROYER, échoue lui aussi (-10). Mais alors à qui profitent toutes ces contre-performances ? Seules quatre quadrettes parviennent à faire du positif et notamment les deux de Midi-Pyrénées qui se classent 1ère et 3ème de la finale. Grâce à 53 PM sur les 24 étuis du jour et le coefficient de séance, Jean-Luc GAUTRAND, Viviane JALABERT et Gilles PRAT décrochent un nouveau titre en D2, le 4ème pour Jean-Luc à Vichy. Mamid AIT AISSA savoure quant à lui sa 1ère victoire nationale. Leurs collègues de comité Frédéric PIQUEMAL, Gilles OLIVIER, Karine ASTRIE et Jacques FEVRIER sont proclamés Vice-Champions de France. "Piquou" et toute son équipe ont un sourire joyeux qui rayonne sur toute l'assemblée lors de la remise des prix. Malgré leurs 29 points, les membres de la famille PHILTON SELLIER Donatien, Alexandre et leur maman Michèle, accompagnés de leur ami Jérémie KOHEN, Champion de France Triplettes D2 2017, passent devant les normands, mais ne parviennent pas à déloger du podium les francs-comtois qui avaient trop d'avance. Jérôme et Fabrice GROSJEAN, Eric CATHARY et Jérôme COLLINET s'offrent un nouveau podium D2 grâce à cette 3ème place. Attention, ils les collectionnent !



Alexandre, Michèle, Jérémie et Donatien, 4èmes, devront retenter leur chance !

Résumé du Championnat D3

Philippe PERELLI et ses adjoints Mathias BOUQUILLON et Ravi RAVINDIRANE sont les arbitres de ce championnat dont la 1ère séance s'est très bien déroulée. Comme en D2, un attaquant va se faire connaître. Il s'agit du lyonnais Camille ZIMMERMANN qui a tout explosé à +105. Lui et sa défense (5ème à +30) prennent le commandement avec 109 PM. Trois autres formations ont fait un très bon départ : les sarthois de Raymond LAUNAY à +91, les parisiens d'Yves CONSEIL à +86 et les languedociens de Marc COLLARD à +80. Au 21ème rang, à zéro, se positionne une figure emblématique du Tarot en la personne d'Armand BAILLEUL (Ile de France), président de la FFT de 1982 à 2001. Cela signifie que ça passe en négatif en D3 et les savoyards Michel LAB, Antonio LA GRECA, Christian CARON et Frédéric MONTFORT, 26èmes à -4, n'en reviennent toujours pas. A quelques dixièmes en dessous, le franc-comtois Patrick FIEROBE, vainqueur de l'épreuve en 2013, est déçu, tout comme les petits pernois Morgan LABARRE, Roman FUSTER et Tristan PUYO (Vaucluse), qui défendaient pour Roselyne GIRARD, double Championne de France en 2009 (Triplettes et Quadrettes D3). Dans les profondeurs, à -120, on retrouve les barmen Claude et Claudette LEGROS, Annie CARON et Brigitte CLAUDE qui sentaient bien que les copains avaient besoin d'eux ! En tout cas, c'est ce qu'on dira !



Les p'tits bleus de Pernes-les-Fontaines, Roman, Morgan et Tristan !

En 2ème séance, c'est le retour des mal classés. Alors à zéro, Armand BAILLEUL s'impose en défense et remporte le tournoi à +83. A 40 points derrière, ses poursuivants boulonnais Sandrine LYTKA, Tanguy LEROY, Geoffrey FASQUELLE et Francis VAN MEYEL se sont eux aussi refait la cerise car ils étaient à +8. Sur les quatre meneuses, seule une équipe s'en est bien sortie : Yves CONSEIL ajoute 29 PM alors que Marc COLLARD est à zéro. Camille ZIMMERMANN perd 7 points, ce qui n'est rien comparé à Raymond LAUNAY et ses camarades Richard ONFRAY, Frédéric SCHIETECATTE et Joël BERRET qui en perdent 45. Les derniers repêchés n'ont pas réussi à se remettre dans les clous (-22) et ils comptent désormais sur l'ultime quadrette savoyarde en course pour bien représenter le comité.



Les défenseurs du Tarot Club Cénoman Joël, Richard et Raymond joueront le dernier tour !

Yves CONSEIL, Vice-Champion de France Quadrettes D3 en 2016, espère bien gravir un échelon de plus cette année ! Cela semble bien parti puisqu'il occupe la pole position au général devant Camille ZIMMERMANN qui a désormais 19 points de retard. Armand BAILLEUL a fait un bond en avant et fait désormais partie du podium provisoire. Il n'est qu'à 5 points du lyonnais. Marc COLLARD, qui n'a rien glané ce tour, reste quand même 4ème. Tout reste jouable pour Sandrine LYTKA qui a su se repositionner correctement pour aborder la finale.



Le Tarot Club de Boulogne-sur-Mer est aussi en finale avec Tanguy, Geoffrey et Francis !

Malgré la catastrophe de ce tour, les sarthois accèdent à la finale. Pour y participer, il faut 20 points qu'ont obtenu les occitans de Manuel DOMINGUEZ, privant leurs collègues de Salies-du-Salat Corinne MINGUEZ, Michel DAL BARCO, Alain MILLET et Frédéric LE QUELLEC d'y rentrer.



Vue sur la finale au Relais des Parcs !

En finale, deux entités vont se réaffirmer : Camille ZIMMERMANN en attaque et Armand BAILLEUL en défense. Au niveau de la séance, ce sont les lyonnais qui l'emportent avec +49. Les parisiens de l'ancien président national sont eux 3èmes à +30. Juste au-dessus s'intercalent les savoyards de Jean-Michel ODDOUX à +31. Leurs camarades de comité éliminés la veille ont bien fait de croire en eux, mais n'est-il pas trop tard ? Il faudrait que les leaders se soient vachement écroulés pour espérer un podium ! Ce n'est pas le cas, même s'ils ont perdu des points, une vingtaine comme Marc COLLARD. Sandrine LYTKA ferme la marche à -40.

La proclamation des résultats se fait directement au podium installé au Salon Napoléon III. Les deux équipes parisiennes occupent les places d'honneur. Yves CONSEIL, Christophe BRACQ, Patrick DAGORNE et Marc MATOUK sont 3èmes derrière Pierre LARGERON, Gilbert MAINE, Armand BAILLEUL et son fils Olivier qui avaient une bonne étoile qui veillait sur eux. Les nouveaux Champions Quadrettes D3 sont lyonnais. Félicitations à Camille ZIMMERMANN qui a fait trembler de nombreuses défenses et à ses partenaires Claude JACQUAND, Bruno LEGAL et le junior Alexis LAMY qui, à 17 ans, obtient son premier titre chez les adultes.

Championnat de France Libre Senior 2019

Champion tout frais rime avec BOUGARET !

Pour ce 10ème Championnat de France Libre Senior, le 5ème à Alès, toujours bien organisé, le déroulement ne change pas, mais le compte des points sera différent. On appliquera les coefficients récemment votés à Vichy. Pour ne pas commettre les mêmes erreurs qu'en novembre, le logiciel ExtarLib a été modifié et la version 2.29 a été testée de nombreuses fois.

Qualificatif

Le sélectif comprend 70 tables, soit 280 joueurs venant de tous les coins de France. Heureux qui comme Daniel GENDRE de Corse a fait un long voyage ! Il remporte le tournoi avec 1941 points.



Badge et enveloppe pour Daniel GENDRE !

Pierre CENATIEMPO (Var Côte d'Azur), Jean-Marie BORDES (Limousin), Lucien FRICHET (Vaucluse) et Yves FAYOLLE (Lyonnais), qui viennent de plus près, le suivent. Des champions se sont fait remarquer comme l'azuréenne Anne-Marie ALAVEDRA, 1ère Dame, victorieuse en Libre interclubs en 2011 ou encore le normand Jean-Yves DUTHEIL, non pas par sa taille, mais par son score à 1122 points (9ème). Des personnalités comme Jean-Pierre BOULEY, ancien président national à +800, ou Roger PARADINAS, actuel dirigeant de l'Allier à +700, gagnent aussi leur ticket d'entrée. Patrick BOUGARET, à +600, rejoint son président de comité. Il s'en est fallu de peu, d'une trentaine de points, car le régional Gérard GINESTE, 51ème à 569, n'est pas retenu.

Première séance

Guillaume PORCEDDU, en congé, était prévu pour assurer l'arbitrage de ce championnat. Il est donc passé au siège de la FFT récupérer le matériel et à l'aller, il a été contrôlé par les douanes qui lui ont fait ouvrir tous les cartons de jeux ! Après avoir officié au sélectif, Guillaume a dû rentrer suite à un problème de santé survenu le jour même à son papa qui l'accompagnait et qui était qualifié. Patrick BAUMGARTEN, présent, est embauché par Michel SOROLLA et c'est Patrick CLAR qui remplacera Joseph à qui nous souhaitons un bon rétablissement. Gérard GINESTE, lui aussi, intègre la compétition.

Le gagnant du jour n'est autre que Patrick CASADO avec 1173 points. Cela n'est pas peu car les résultats qui seront transmis désormais ont subi l'application du coefficient de 0,592. Pour information, le vendéen a gagné avec 1982.

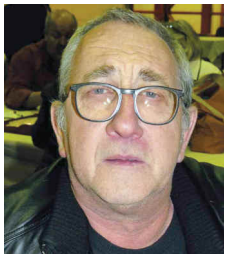

Patrick CASADO



Christian POINSOT

Cinq joueurs derrière lui sont à plus de mille : Alain CARLIER (Charentes), Christian POINSOT (Franche-Comté), Roger AUBERT (Lorraine), Vincent CASELLI (Ile de France) et Michel LOURY (Bretagne). Le savoyard Jacques BALDASSINI les colle à 982. Patrick BOUGARET a fait aussi une bonne entrée en matière avec +825, tout comme son président Roger PARADINAS à 534 qui est ex-aequo avec Jean-Yves DUTHEIL. Les deux bourguignons, Patrick CLAR à +305 et Jean-Pierre BOULEY à +196, font un départ tranquille. Des cinq premiers du sélectif, Yves FAYOLLE est le seul à être positif. Il occupe la 20ème place avec +690. Pierre CENATIEMPO est à -136, Jean-Marie BORDES à -308, Lucien FRICHET à -440 et c'est bien pire pour le vainqueur Daniel GENDRE qui sombre à -728. Même s'il n'y a pas d'éliminés, il faudra taper fort le lendemain, ce que se disent aussi Anne-Marie ALAVEDRA à -369 et Gérard GINESTE à -260.

Deuxième séance

Comme il n'y a pas eu d'éliminés entre les deux tours, le coefficient de cette séance reste le même, soit 0,592. Cette manche est remportée par Jean QUILLARD avec 1571 points qui sont ramenés à 930 avec le coefficient. Cela efface le score de -395 du début ! Le bourguignon précède Marie-Claude GARSON du Nord (+851) et Hamid HAMZAOUI du Limousin (+831) qui eux aussi épongent leur résultat négatif de départ. Leur performance du jour les placera dans la partie haute du classement général. Ce sont Vincent CASELLI, Jacques BALDASSINI et Jean-Yves DUTHEIL qui occupent les premiers postes avec plus de 1300 points. Au-dessus de la barre des mille figurent Patrick CASADO et Roger AUBERT, auteurs d'une séance moyenne. Michel LOURY, Patrick CLAR, Roger PARADINAS et Yves FAYOLLE s'en approchent. Patrick BOUGARET flirte avec le zéro et se maintient à +834. Alain CARLIER et Christian POINSOT perdent quelques points et restent donc en course. Jean-Pierre BOULEY, lui, en a gagné et occupe désormais le 43ème rang avec 700 points. Les méditerranéens Anne-Marie ALAVEDRA et Pierre CENATIEMPO et le local Gérard GINESTE ont redressé la barre pour pouvoir continuer. Bien qu'il ait réalisé +440 sur ce tour, Daniel GENDRE ne parvient pas à rattraper sa première prestation. Il ne fait pas partie des 160 qualifiés, tout comme le tenant du titre Jackie GRIVAULT qui échoue de peu. Jean-Marie BORDES (-666) et Lucien FRICHET (-463) ont reçu un autre coup de massue et errent dans les profondeurs du classement général.

Troisième séance

La 3ème séance comptera à 0,769 du résultat final. Est-ce la Saint-Pierre ? Le savoyard Pierre CASSAN enregistre +1266, qui correspond à 1646 points sans coefficient. Son poursuivant, le languedocien Pierre FORMET, n'en totalise que 903. Jean-Pierre BOULEY cumule encore des points, 341. Son capital final de 1032 sera-



C'est bien sa fête ! Un surcontrat accepté pour Pierre FORMET par Jean-Michel SAGEOT !



il suffisant pour accéder au carré à 24 joueurs ? Pierre CENATIEMPO, lui, n'était pas à la fête (-701). Sur le haut du classement de séance, on retrouve Patrick BOUGARET qui a remis la machine en route. Il est suivi par un bourguignon, non pas Patrick CLAR qui est à -130, ni Jean QUILLARD à -201, mais Rocco CARBONE qui était 11ème avant ce tour. Avec plus de 700 points, Gérard GINESTE et Marie-Claude GARSON continuent leur poussée vers le haut, tout comme Anne-Marie ALAVEDRA qui ne compte quant à elle que 600 points. Hamid HAMZAOUI réalise une bonne opération avec +511, tout comme Christian POINSOT à +479. Avec plus de 300 points, c'est sûr, les bien classés Yves FAYOLLE et Roger PARADINAS feront partie des 24 élus. Alain CARLIER, Patrick CASADO et Roger AUBERT ont une centaine de points et espèrent qu'il y en ait assez. Légèrement négatifs, cela devrait aller pour Vincent CASELLI et Jacques BALDASSINI. Par contre, Michel LOURY qui ne compte plus que 945 points devrait ne pas passer. Et la sentence tombe ! C'est en effet terminé pour lui. Alain CARLIER, à +1075, échoue aux portes de la finale car il faut 1087 points pour y accéder. L'heureux 24ème est Joël ROUX du Nord qui accompagne sa conjointe Marie-Claude GARSON qui est 15ème. A la vue des résultats, Gérard GINESTE et Jean-Pierre BOULEY, avec leurs 1030 points, savent que c'est fichu. Même si Anne-Marie ALAVEDRA s'est réveillée, sa première séance lui est fatale.

Au général, Rocco CARBONE a pris la direction avec +1864. Il devance Pierre FORMET d'une centaine de points. Patrick BOUGARET est 3ème à plus de 1700 points. Jean-Yves DUTHEIL, Pierre CASSAN, Yves FAYOLLE, Jacques BALDASSINI et Roger PARADINAS sont juste derrière et savent que la position du carré final au coefficient 1 sera déterminante.

Carré final à 24 joueurs

Le plus haut score à 509 points est réalisé par Hamid HAMZAOUI, alors 12ème à +1264. Le 2nd à 325 est effectué par le languedocien Dominique MAUREL qui voulait à tout prix figurer dans le magazine dans lequel son fils chéri, Gilles, est Champion en Quadrettes D1 ! Etant rentré 17ème, ce score lui permettra de gratter des places uniquement. Qu'a fait le trio de tête ? Patrick BOUGARET est le seul positif à 153. Le leader, Rocco CARBONE, espère avoir limité les dégâts avec -79. Quant à Pierre FORMET, il s'est écroulé à -350. Roger PARADINAS, à +232, sait qu'il lui en manque, mais comme le Champion de France est de son cher comité Allier, il garde le sourire.

Bravo à Patrick BOUGARET qui a bien fait de venir tenter sa chance au sélectif lundi. Il confiera à Isabelle POUZADOUX, notre reporter, que finalement, ça n'arrive pas qu'aux autres, même si on le pense. Sur son petit nuage, il dédie sa victoire à Pierre NOLLEAU, trop tôt disparu. Le bourguignon Rocco CARBONE a sauvé les meubles et sa place de Vice-Champion de France. Grâce à son dernier coup d'éclat, Hamid HAMZAOUI (Limousin) rafle la 3ème place aux autres concurrents, dont Jean-Yves DUTHEIL qui termine 5ème derrière Roger PARADINAS. A 300 points du vainqueur, le normand aura longtemps en tête sa dernière garde chutée de six suite à un plan d'attaque discutable. D'autres ne se posent pas de questions ! Dominique MAUREL est content de sa remontée (6ème). Quant aux deux tourtereaux du Nord, ils sont prêts à revivre ce type de rendez-vous !



Dominique MAUREL



Jean-Yves DUTHEIL

VIERZON

Centre des Congrès — Salle Madeleine Sologne

Du 30 Octobre au 3 Novembre 2019



28ème Coupe de France de Tarot

Coupe de France

Jeudi 31 Octobre 2019
18 h à 20 h : retrait des badges
21 h : 1/32ème de finale (Centre des Congrès)

Vendredi 1er Novembre 2019
13 h : 1/16ème de finale (Centre des Congrès)
21 h : 1/8ème de finale (Centre des Congrès)

Samedi 2 Novembre 2019
13 h : 1/4 de finale (Centre des Congrès)
21 h : 1/2 finale (Centre des Congrès)
21 h : matchs de classement (Centre des Congrès)

Dimanche 3 Novembre 2019
13 h : finale (Mad. Sologne)
13 h : matchs de classement (Mad. Sologne)
19 h : palmarès / buffet de clôture (Mad. Sologne)

Engagements

Open nationaux : 15 € (sauf grand libre : 20 €)
Tarif en duplicaté pour les jeunes : 8 €
Licence obligatoire en duplicaté
Joueurs non licenciés : supplément de 4 € par tournoi
Redistribution : 75 %
Fin des inscriptions : 15 mn avant le début du tournoi

Open Nationaux

Mercredi 30 Octobre 2019
14 h : libre (Mad. Sologne)
21 h : libre duo (Mad. Sologne)

Jeudi 31 Octobre 2019
14 h : libre duo (Mad. Sologne)
21 h : libre (Mad. Sologne)

Vendredi 1er Novembre 2019
14 h : triplettes (Mad. Sologne)
14 h : libre (Mad. Sologne)
21 h : quadrettes (Centre des Congrès)
21 h : libre (Mad. Sologne)

Samedi 2 Novembre 2019
14 h : quadrettes (Centre des Congrès)
14 h : libre duo (Mad. Sologne)
21 h : quadrettes (Centre des Congrès)
21 h : grand libre (Mad. Sologne)

Dimanche 3 Novembre 2019
14 h : libre (Mad. Sologne)

Renseignements

Jean-Pierre Rittié : 06 72 98 99 36
Huguette Gousset : 06 77 43 61 42

IMP. DU PARC - 18400 ST-FLORENT

Les Consultants



N'ayant pas réussi à vous sélectionner pour la Coupe de France au niveau régional, vous avez l'occasion de vous rattraper en zone ! Après avoir gagné l'après-midi, vous jouez le match qualificatif contre une équipe d'un comité voisin de même bonus que vous. Vous attaquez le 1er quart-temps et recevez le jeu suivant avec entame du fond.

Quel contrat allez-vous demander ?

Curieux, votre partenaire "kibitz" souhaite connaître l'écart que vous auriez réalisé sur une garde. Il vous demande ensuite s'il aurait été identique en triplettes.

CHIEN





Jérémy GUILLET (Nièvre Yonne) - Première Série Pique

Dans cette situation, il est important de prendre l'ascendant sur l'équipe adverse le plus tôt possible. Je vais donc annoncer Garde Contre. Je décompte au moins 36 points : mes deux bouts (10), 3 plis d'atout (6), mes deux Rois (12) et 8 points sur ma coupe. Je pense également faire une levée dans ma séquence à ♥. Je ne compte pas la Dame de ♠ car mon mariage est trop long, il peut y en avoir au chien. Il me suffira d'encaisser une des Dames pour réaliser mon contrat. L'entame du fond me conforte dans mon choix de contrat. Mon plan de jeu dépendra de l'entame. Si je reçois ♣, je poserai le Petit et développerai les ♠. Si je reçois toute autre entame, je lancerai le 14 pour essayer d'affranchir 19-20. Sur une garde, en Coupe de France comme en triplettes, mon écart aurait été : ♥ D-10-2 / ♦ 5 / ♣ C-7.



Lédia BOULAY (Sarthe Mayenne) - Première Série Trèfle

Même s'il y a des risques, je tente une Garde Contre le Chien.
J'espère recevoir une entame favorable, pourquoi pas dès le départ par le joueur du fond, vu que mon calcul de points est de 37 : Roi de ♦ (6), mariage ♠ (11), coupe ♣ (10), Petit (6), Excuse (4). Je mise donc sur l'ouverture ♥ ou ♦ pour encaisser soit la Dame, soit le Valet et ainsi gagner le jeu.
Sur une garde, souhaitant fortement mener le Petit au bout, j'aurais opté pour l'écart suivant, et ce dans n'importe quelle compétition : ♠ D / ♥ 2 / ♦ V-5 / ♣ C-7.



Romuald GRENIER (Lorraine) - Deuxième Série Coeur

Je demande une Garde Sans pour ne prendre aucun risque. Il pourrait y avoir une entame atout et donc je passerai par les ♠, mariage bille en tête. Il me faudra prendre au moins un honneur sur la coupe ♣ et encaisser une levée à ♥ pour gagner. Les points du chien sont nécessaires. D'ailleurs, la Contre serait probablement perdue sur un gros chien.
Sur une garde, j'aurais fait cet écart pour essayer d'aller au bout : ♥ D-V-2 / ♦ V-5 / ♣ C. Dès la reprise de main, j'aurais envoyé le 15 du chien pour pouvoir ensuite dérouler les atouts, faire les ♠ et fermer rapidement sur une répartition normale. Sur une mauvaise répartition, avec les 10 points mis au chaud, ça ne devrait pas chuter. En triplettes, j'aurais effectué le même écart, l'objectif dans les deux cas étant de faire un maximum de points.



Bob REBOULLEAU (Languedoc Roussillon) - Promotion

Je dispose d'environ 45 points (si tout va bien !). La Contre est réalisable mais il peut y avoir des surprises : mauvaise répartition, points coupés (Dame de ♠ par exemple). L'entame du fond me fait quand même opter pour ce contrat. Si je reçois ♦, je peux espérer deux levées. Si je reçois ♥, j'ai de fortes chances de faire la Dame. Une ouverture ♠ de défense me paraît peu envisageable. Sur l'entame ♣, je poserai le Petit en direct. J'espère que je prendrai de suite des points qui pourront me permettre de compenser une éventuelle mauvaise répartition.
Sur une garde, j'aurais réalisé l'écart suivant : ♥ D-V-10 / ♦ V-5 / ♣ C. Je jouerai atout à fond en espérant qu'il n'y ait pas de décalage à l'atout pour pouvoir mener le Petit au bout. Mon écart aurait été identique en triplettes.



Corentin GAUCHER (Picardie) - Junior

Sur ce jeu, l'entame est au fond, ce qui est favorable et me fait pencher pour une Garde Contre. En effet, si je fais le décompte, 6 points du Roi de ♠, 6 du Roi de ♦, 6 du Petit, 4 de l'Excuse, 2 du 20 ou 19 et 10 de la coupe, je possède 34 points effectifs. J'ai la possibilité d'ajouter la Dame de ♠ sur une bonne répartition, la Dame de ♥, le Valet de ♦ et un autre pli d'atout pour arriver à 41.
Sur une garde, mon écart aurait été le suivant : ♠ D / ♥ V / ♦ V-5 / ♣ C-7. Les dix points au chaud m'empêcheront de chuter. En triplettes, j'aurais reproduit le même écart.

L'AVIS DE LA REDACTION (Florent TRIVERO - Adrien PEREZ)

Deux bouts longs très bien constitués, un mariage, un Roi, une coupe franche et la 4ème couleur maîtrisée, le surcontrat est inscrit. On est au début du match et il y a des incertitudes concernant la Dame du mariage 5ème à ♠, le maniement de Roi-Valet secs à ♦ et de la séquence Dame-Valet-10 à ♥. Garder Sans le Chien semble le plus raisonnable pour éviter une Contre chutée qui pourrait plomber d'entrée le match.
Sur une garde, quelle que soit l'épreuve, il faudra tenter d'optimiser le jeu. Le Petit au bout est donc importantissime. Tout d'abord, on gardera la famille entière à ♠. Ensuite, plusieurs options s'envisagent : triple singlette avec Roi sec à ♦, un ♣ blanc et un ♥ blanc (voire Dame sèche), ou Roi-Valet de ♦ secs, Dame de ♥ sèche et coupe ♣, ou encore Roi de ♦ sec et Dame de ♥ 2nde. En équipes, si l'on veut jouer la prudence en se préservant d'une éventuelle chicane ♠ en défense, on pourra élaborer un écart moins agressif (tel l'écart 1 avec des pièces couchées) qu'en triplettes (tel l'écart 2).

Suivi d'une donne

La donne qui vous est proposée a été jouée lors de la première séance du Championnat de France Quadrettes Première Division à Vichy le samedi 16 février 2019. Il s'agit de l'étui n°13. Sept joueries du tournoi orange ont été reportées.

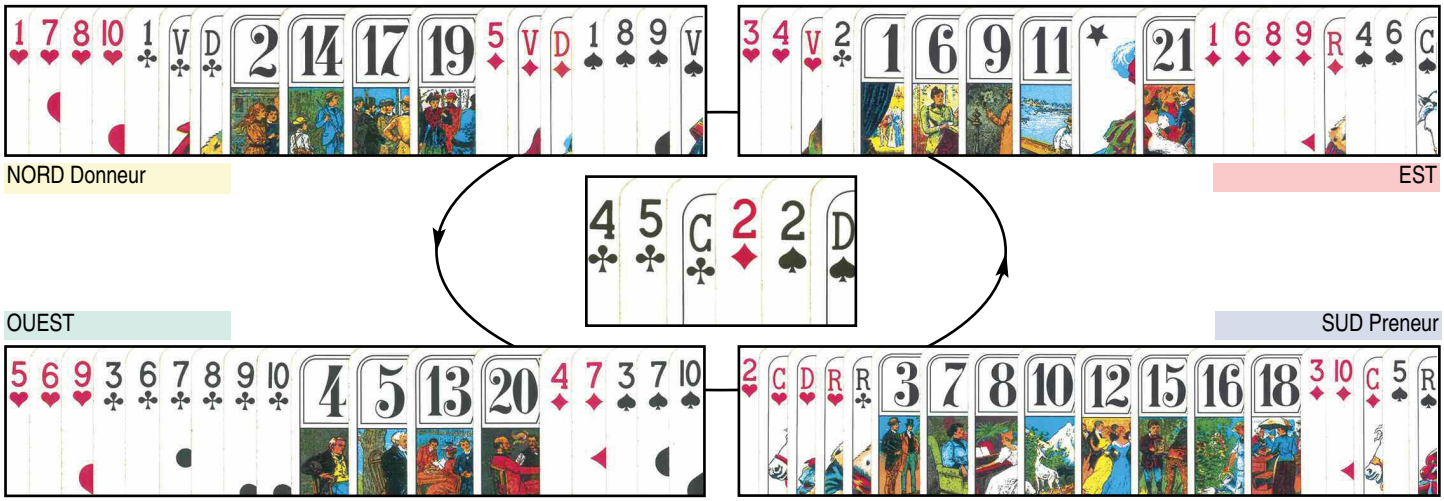

COMMENTAIRES

ATTAQUE

Au départ, cette main sans bout, d'une longueur 8ème à l'atout, est plutôt forte avec un grand mariage et deux Rois. Son seul point faible est la hauteur des tarots. Le chien ne va pas régler ce problème, il ne comporte aucun atout. De plus, la relève ne permet pas de dégager une longue et le preneur se retrouve avec le fameux "8 atouts-4-4-4-4". Il se consolera quand même avec la Dame de ♠ qui rentre à côté de son Roi.

Deux écarts se dégagent, avec la même base pour chacun, la coupe à ♦ dans le Cavalier 4ème. Le premier consiste à enlever les deux blanches à ♠ pour assécher le mariage et ainsi jouer avec Roi-Cavalier de ♣ 4ème. Sur les douze écarts réalisés dans le tournoi orange, seuls trois attaquants l'ont choisi. Les autres ont préféré raccourcir les ♣, jouant avec le Roi 2nd et le mariage ♠ 4ème. Cet écart, qui a remporté un plus grand succès, offre sans doute plus de possibilités : l'ouverture tardive à ♣ (Cavalier 3ème au chien), la jouerie du mariage ♠ bille en tête pour faire couper plus vite si besoin ou la protection de ce mariage en cas de mauvaise répartition si la défense venait à développer cette couleur.

Quel que soit l'écart, la jouerie atout s'imposait. Cela tombe bien, quelques preneurs ont pu bénéficier de cette entame !

A la table 9, Sud a reçu l'entrée ♥. Après avoir levé du Roi, il a opté pour l'enfume à ♣. Cela semblait dangereux avec huit atouts mal faits (débordement difficile) et cette initiative aurait pu offrir une couleur de retour à la défense.

DEFENSE

Le début de donne

Suite à la relève sans atout et avec une telle main de défense, un atout propositionnel (selon le système) semblait le moins hasardeux. Sur les douze entames effectuées, ils ne sont que sept à l'avoir proposé. Les autres ont opté pour l'entrée ♥, dans une 3ème blanche, sans doute car cette couleur était absente du talon.

Sur l'entame atout d'Ouest, Est avait une grave décision à prendre : monter à la pointure, s'excuser, prendre du 21 pour jouer ♣ dans la singlette ou ♦ sous le Roi 5ème. Le choix est loin d'être évident. Ayant trois bouts 6èmes avec de petits atouts et Sud ayant ramassé un chien blanc, il semblait intéressant de prendre du 21 pour montrer la probable coupe à ♦ (tables 1 et 3). Le 2 de ♣, joué du fond, faisait fausse annonce aux tables 4,5,6 et 8. En plus de la Dame prise, cette entame obligeait un 2ème tour, effaçant une perdante au preneur. Ceci a fait l'affaire des attaquants aux tables 4 et 8. Celui de la table 6, qui a gardé le Cavalier sec à côté du Roi, est sanctionné (deux de chute). Celui de la table 5 aurait pu éviter la chute s'il n'avait pas posé sa pièce encore 3ème au 2ème tour de la couleur. Il aurait ainsi évité la défausse du mariage ♦ au pli 10.

Les scores

Sur 48 notes, 31 sont positives. Les scores fluctuent entre -62 et +60, une donne tendue où la moindre erreur pouvait être chère ! La Dame de ♣ non chargée à la table 9 a moins d'incidence que celle perdue à la table 3 ! A la table 1, si Nord pose le 19 au pli 11 pour retour du 17, le preneur aurait changé de colonne.

Position 5 - Table 5
Ouest : Alain CHENE (Lyonnais)
Sud : Daniel DESHAYES (Normandie)
Est : Laurent HUMBERT (Lyonnais)
Nord : Jean-Pierre NEAV (Lyonnais)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ 5-2 / ♦ C-10-3-2.
Score : - 54. Entame : 5 ♥.

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	5 ♥	R ♥	3 ♥	As ♥
Pli 2	5 A	12 A	21 A	2 A
Pli 3	9 ♣	R ♣	2 ♣	D ♣
Pli 4	20 A	10 A	11 A	14 A
Pli 5	3 ♣	C ♣	1 A	V ♣
Pli 6	7 ♦	3 A	6 ♦	V ♦
Pli 7	6 ♣	4 ♣	6 A	As ♣
Pli 8	4 A	7 A	9 A	19 A
Pli 9	13 A	18 A	As ♦	17 A
Pli 10	7 ♣	5 ♣	R ♦	D ♦
Pli 11	4 ♦	8 A	8 ♦	5 ♦
Pli 12	6 ♥	2 ♥	V ♥	8 ♥
Pli 13	3 ♠	15 A	9 ♦	7 ♥
Pli 14	7 ♠	16 A	4 ♥	10 ♥
Pli 15	9 ♥	D ♥	4 ♠	As ♠
Pli 16	10 ♠	C ♥	Ex	9 ♠
Pli 17	8 ♣	R ♠	6 ♠	8 ♠
Pli 18	10 ♣	D ♠	C ♠	V ♠

Position 2 - Table 9
Ouest : Bernard LANGLOIS (Normandie)
Sud : Emmanuel LONGERE (Lyonnais)
Est : Jean-Pascal RUEL (Normandie)
Nord : Christophe DURAND (Normandie)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♦ C-10-3-2 / ♣ C-4.
Score : - 52. Entame : 9 ♥ .

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	9 ♥	R ♥	4 ♥	7 ♥
Pli 2	6 ♣	R ♣	2 ♣	As ♣
Pli 3	3 ♣	4 ♣	1 A	V ♣
Pli 4	20 A	3 A	9 A	14 A
Pli 5	7 ♦	7 A	6 ♦	V ♦
Pli 6	4 A	15 A	Ex	17 A
Pli 7	4 ♦	8 A	As ♦	5 ♦
Pli 8	5 A	16 A	21 A	2 A
Pli 9	13 A	18 A	8 ♦	D ♦
Pli 10	5 ♥	10 A	11 A	19 A
Pli 11	6 ♥	D ♥	3 ♥	8 ♥
Pli 12	3 ♠	R ♠	6 ♠	As ♠
Pli 13	7 ♠	D ♠	4 ♠	8 ♠
Pli 14	10 ♠	2 ♠	C ♠	9 ♠
Pli 15	8 ♣	12 A	9 ♦	As ♥
Pli 16	7 ♣	5 ♠	6 A	V ♠
Pli 17	9 ♣	2 ♥	R ♦	10 ♥
Pli 18	10 ♣	C ♥	V ♥	D ♣

Position 3 - Table 8
Ouest : Laurent GUESDON (Languedoc R.)
Sud : Arnauld LEONARD (Picardie)
Est : Delphine RICHE (Languedoc R.)
Nord : Alexandre WOJCIK (Languedoc R.)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♦ C-10-3-2 / ♣ C-5.
Score : + 58. Entame : 5 A.

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	5 A	12 A	21 A	2 A
Pli 2	10 ♣	R ♣	2 ♣	D ♣
Pli 3	20 A	10 A	11 A	14 A
Pli 4	9 ♣	4 ♣	1 A	V ♣
Pli 5	4 A	18 A	6 A	17 A
Pli 6	13 A	16 A	9 A	19 A
Pli 7	6 ♥	2 ♥	V ♥	7 ♥
Pli 8	4 ♦	3 A	8 ♦	V ♦
Pli 9	3 ♠	2 ♠	C ♠	As ♠
Pli 10	7 ♦	7 A	As ♦	5 ♦
Pli 11	7 ♠	5 ♠	6 ♠	V ♠
Pli 12	5 ♥	C ♥	3 ♥	As ♥
Pli 13	9 ♥	15 A	4 ♠	As ♣
Pli 14	3 ♣	R ♥	4 ♥	8 ♥
Pli 15	6 ♣	D ♥	Ex	10 ♥
Pli 16	10 ♠	R ♠	6 ♦	9 ♠
Pli 17	7 ♣	8 A	9 ♦	8 ♠
Pli 18	8 ♣	D ♠	R ♦	D ♦

Position 4 - Table 6
Ouest : Elodie BOUVIGNIES (Picardie)
Sud : Olivier GAUDIN (Languedoc R.)
Est : Joannick BISIAUX (Picardie)
Nord : Pascal BODIN (Picardie)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♦ C-10-3-2 / ♣ 5-4.
Score : - 54. Entame : 5 A.

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	5 A	10 A	Ex	14 A
Pli 2	9 ♥	R ♥	4 ♥	7 ♥
Pli 3	4 A	12 A	21 A	2 A
Pli 4	10 ♣	R ♣	2 ♣	D ♣
Pli 5	20 A	16 A	1 A	17 A
Pli 6	8 ♣	C ♣	6 A	As ♣
Pli 7	7 ♦	3 A	6 ♦	D ♦
Pli 8	3 ♠	R ♠	4 ♠	As ♠
Pli 9	7 ♠	D ♠	6 ♠	8 ♠
Pli 10	10 ♠	2 ♠	C ♠	9 ♠
Pli 11	4 ♦	7 A	As ♦	5 ♦
Pli 12	13 A	5 ♠	9 A	V ♠
Pli 13	7 ♣	15 A	11 A	V ♣
Pli 14	5 ♥	18 A	3 ♥	19 A
Pli 15	6 ♥	8 A	8 ♦	V ♦
Pli 16	3 ♣	C ♥	V ♥	As ♥
Pli 17	6 ♣	D ♥	9 ♦	8 ♥
Pli 18	9 ♣	2 ♥	R ♦	10 ♥

Position 6 - Table 4
Ouest : Alexia RAMA (Corse)
Sud : Jean-Noël LOISEAUX (Ile de France)
Est : Marie-Jeanne MINICONI (Corse)
Nord : Philippe VILLARD (Corse)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♦ C-10-3-2 / ♣ C-4.
Score : + 58. Entame : 9 ♥ .

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	9 ♥	R ♥	4 ♥	As ♥
Pli 2	4 A	15 A	21 A	2 A
Pli 3	3 ♣	R ♣	2 ♣	D ♣
Pli 4	20 A	10 A	11 A	14 A
Pli 5	6 ♣	5 ♣	1 A	V ♣
Pli 6	5 A	18 A	9 A	17 A
Pli 7	3 ♠	R ♠	4 ♠	As ♠
Pli 8	7 ♠	2 ♠	6 ♠	V ♠
Pli 9	6 ♥	D ♥	3 ♥	7 ♥
Pli 10	5 ♥	2 ♥	V ♥	8 ♥
Pli 11	7 ♦	3 A	8 ♦	D ♦
Pli 12	13 A	12 A	6 A	19 A
Pli 13	4 ♦	7 A	As ♦	5 ♦
Pli 14	10 ♠	5 ♠	C ♠	8 ♠
Pli 15	7 ♣	8 A	9 ♦	V ♦
Pli 16	8 ♣	16 A	Ex	As ♣
Pli 17	9 ♣	D ♠	6 ♦	9 ♠
Pli 18	10 ♣	C ♥	R ♦	10 ♥

Position 7 - Table 3
Ouest : Rachid HAOUI (Vaucluse)
Sud : Claude COMBARET (Allier)
Est : Jean-Marc CHARRAS (Vaucluse)
Nord : Bertrand LEONARD (Vaucluse)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♦ C-10-3-2 / ♣ C-4.
Score : + 30. Entame : 5 A.

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	5 A	12 A	Ex	14 A
Pli 2	13 A	15 A	21 A	2 A
Pli 3	4 ♦	3 A	8 ♦	D ♦
Pli 4	20 A	10 A	11 A	17 A
Pli 5	7 ♦	8 A	6 ♦	5 ♦
Pli 6	4 A	7 A	9 A	19 A
Pli 7	5 ♥	16 A	9 ♦	V ♦
Pli 8	3 ♠	18 A	6 A	As ♥
Pli 9	7 ♠	R ♠	6 ♠	As ♠
Pli 10	10 ♠	D ♠	4 ♠	8 ♠
Pli 11	6 ♥	5 ♠	C ♠	9 ♠
Pli 12	9 ♥	2 ♥	As ♦	7 ♥
Pli 13	3 ♣	2 ♠	R ♦	8 ♥
Pli 14	10 ♣	R ♥	3 ♥	10 ♥
Pli 15	6 ♣	D ♥	4 ♥	As ♣
Pli 16	7 ♣	C ♥	V ♥	V ♣
Pli 17	8 ♣	R ♣	2 ♣	D ♣
Pli 18	9 ♣	5 ♣	1 A	V ♠

Position 9 - Table 1
Ouest : Patrick LOBERT (Midi-Pyrénées)
Sud : Pascal LELOIRE (Nord Pas de Calais)
Est : Serge VILE (Midi-Pyrénées)
Nord : Rachid ZAHRA (Midi-Pyrénées)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♦ C-10-3-2 / ♣ C-5.
Score : + 52. Entame : 4 A.

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	4 A	16 A	21 A	2 A
Pli 2	4 ♦	8 A	9 ♦	D ♦
Pli 3	20 A	12 A	1 A	14 A
Pli 4	7 ♦	3 A	6 ♦	5 ♦
Pli 5	6 ♣	R ♣	2 ♣	As ♣
Pli 6	3 ♣	4 ♣	9 A	V ♣
Pli 7	13 A	15 A	As ♦	V ♦
Pli 8	7 ♠	R ♠	6 ♠	8 ♠
Pli 9	3 ♠	D ♠	4 ♠	As ♠
Pli 10	10 ♠	5 ♠	C ♠	9 ♠
Pli 11	5 A	18 A	8 ♦	17 A
Pli 12	6 ♥	2 ♠	6 A	V ♠
Pli 13	5 ♥	10 A	11 A	19 A
Pli 14	7 ♣	7 A	Ex	D ♣
Pli 15	9 ♥	C ♥	3 ♥	As ♥
Pli 16	8 ♣	D ♥	4 ♥	7 ♥
Pli 17	9 ♣	R ♥	V ♥	8 ♥
Pli 18	10 ♣	2 ♥	R ♦	10 ♥

La Donne

par Pascal LIGIER (Franche-Comté)



Chanceux et audacieux, il n'est pas rare de voir Pascal en haut de l'affiche en libre. Il a d'ailleurs fait partie de la table finale à Pontarlier en 2001. Dernièrement, il a terminé deux fois de suite (2016 et 2017) second en Coupe de France. Ces performances, il les doit à son excellent niveau et à ses redoutables attaques.

PROBLÈME : DONNES LIBRES

Vous faites partie des 52 derniers élus pour l'épreuve ultime du Championnat de France Libre Individuel. Après la 1ère position, vous occupez la 30ème place du général qui n'est pas éliminatoire ce coup-ci, mais qui le sera la fois d'après (28 qualifiés). Le 2ème tour commence : Est donne, Nord et Ouest passent.

NORD — EST Donneur

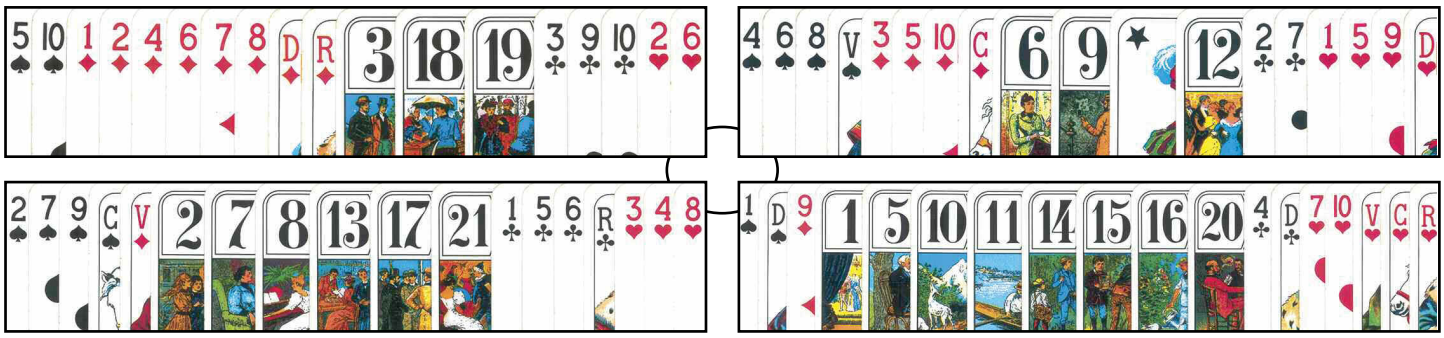

OUEST — SUD Preneur

ATTAQUE

Quel sera votre contrat ?

Après un léger temps de réflexion, je demande une garde.
Premièrement, démarrant une nouvelle manche de cinq donnes, si toutefois je devais perdre ce jeu, j'aurais encore quatre possibilités pour me refaire.
Deuxièmement, j'opte pour cette enchère parce que si je reçois un chien correct, le jeu a de grandes chances de gagner. Si jamais le chien était maigre, synonyme de chute, je tenterais de la limiter en mettant le Petit au bout grâce à un écart et une jouerie adaptés. Les ♥ sont bien faits, il ne manque que la Dame, et pour espérer aller au bout, il faudra donner quelques coups d'atout.

Quel sera votre écart ? Quelle ligne de jeu comptez-vous adopter ?

CHIEN



Voici donc la main d'attaque avec le chien :

A	20 - 16 - 15 - 14 - 11 - 10 - 5 - 4 - 1
♠	R - D - 3 - As
♥	R - C - V - 10 - 7
♦	9
♣	D - C - V - 8 - 4

La découverte du chien me conforte dans le choix de mon contrat. Plusieurs écarts me viennent en tête : l'écart "deux coupes" ; l'écart avec coupe ♦ , mariage ♠ sec et Cavalier-Valet de ♣ secs ; l'écart "jeu plein" (♠ 3-As / ♥ 7 / ♦ 9 / ♣ 8-4) dont une seule carte change par rapport au précédent (Dame de ♣ contre 7 de ♥).
Je préfère cette dernière proposition qui ne laisse que deux plis à la couleur à la défense (Dame de ♥ et Roi de ♣). De plus, je risque ainsi de gagner avec le Petit au bout, chose plus délicate sur le 1er écart. Même si j'ai descendu le 5ème ♥ , qui pourrait faire couper en cas de mauvaise répartition, cet écart protège aussi d'une éventuelle tenue ♥ .
Qui dit jeu plein dit atout. J'enverrai d'abord le 11 qui permettra de m'éclairer, en espérant qu'il fasse tomber un ou deux gros, avant de jouer un atout de ma suite.

DEFENSE

Quelle sera l'entame de Nord et pourquoi ?

Au vu du chien, les entrées noires sont interdites. Entamer dans le doubleton ♥ ou dans trois atouts, du 3 demandeur ou du 18, est trop dangereux et aléatoire et pourrait s'avérer favorable à Sud. Par conséquent, Nord ouvrira sous le mariage 8ème à ♦ .
Ses collègues, en main ultérieurement, pourront montrer la couleur qui les intéresse.

	NORD	OUEST	SUD	EST
Pli 1	As ♦	V ♦	4 A	3 ♦
Pli 2	18 A	21 A	11 A	12 A
Pli 3	10 ♠	7 ♠	R ♠	4 ♠
Pli 4	19 A	2 A	16 A	9 A
Pli 5	5 ♠	9 ♠	D ♠	6 ♠
Pli 6	3 A	17 A	15 A	6 A
Pli 7	6 ♥	C ♠	10 A	8 ♠
Pli 8	2 ♥	7 A	20 A	7 ♣
Pli 9	3 ♣	3 ♥	R ♥	As ♥
Pli 10	R ♦	4 ♥	V ♥	D ♥
Pli 11	9 ♣	2 ♠	5 A	V ♠
Pli 12	10 ♣	8 ♥	C ♥	5 ♥
Pli 13	2 ♦	8 A	10 ♥	Ex
Pli 14	4 ♦	13 A	14 A	2 ♣
Pli 15	D ♦	R ♣	D ♣	C ♦
Pli 16	6 ♦	5 ♣	C ♣	5 ♦
Pli 17	7 ♦	As ♣	V ♣	10 ♦
Pli 18	8 ♦	6 ♣	1 A	9 ♥
SCORE			+ 70	

azureva
Vacances en terre de partage

AZUREVA
votre partenaire
TAROT

STAGE DE TAROT «ADULTES» 2019

La Fédération Française de Tarot organise son stage d'initiation et de perfectionnement « Adultes »

Du 25 août au 01 septembre 2019 en Pays BASQUE

au Village Vacances*** HENDAYE
FESTIF BIEN-ÊTRE FAMILLE SÉMINAIRES

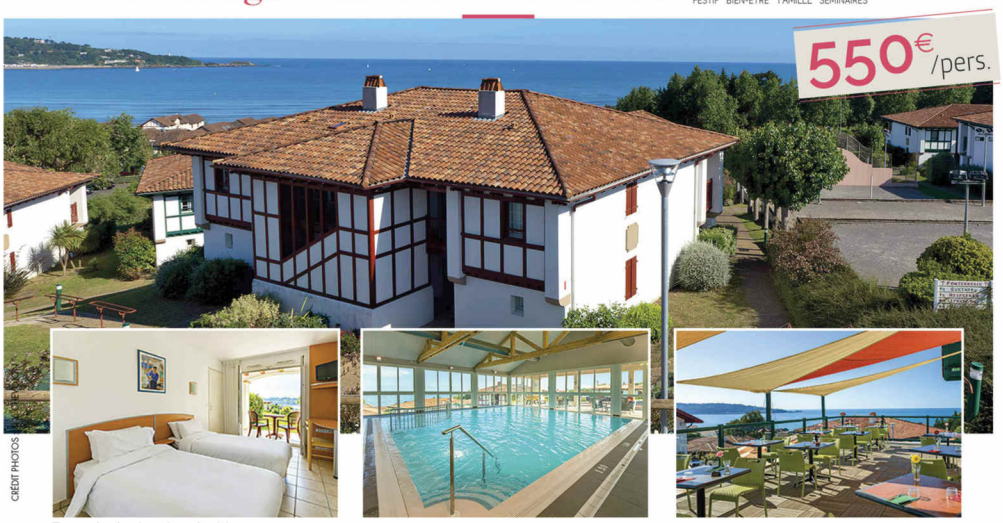

Exemple de chambre double

Arrivée au Village Vacances
le dimanche 25/08/2019 à partir de 16 h.
Départ le dimanche 01/09/2019 pour 10 h.

LE STAGE COMPREND
- Hébergement en pension complète.
- Chambre double ou twin.
- Salle d'eau avec douche.
- Draps et linge de toilette.
- 1/4 de vin sur table aux repas.
- Inscriptions aux tournois et aux cours incluses.

A VOTRE DISPOSITION SUR SITE
- Salle de restaurant avec terrasse.
- Espace bar avec coin «cosy» et terrasse.
- Piscine couverte chauffée.
- Salle de remise en forme et solarium.
- Accès Wi-Fi.
- Parking privé.

DÉROULEMENT DU STAGE
- Matinée et après-midi : cours par niveau.
- Soirées : tournois en donnes duplicatées et donnes libres.

Fiche d'inscription à télécharger sur
www.tarot.fr

Renseignements et inscriptions auprès de Patrick BAUMGARTEN

06 19 71 30 49 | patrickbaumgarten@yahoo.fr | www.azureva-vacances.com

COMMENTAIRES (Signalisation FFT en défense)

Pli 1 : Comme prévu, Nord entame ♦ et trouve la coupe du preneur. Il sait que c'est une couleur qui risque de ne pas convenir à ses partenaires et qu'il ne faudra pas la répéter. La pose du Valet de devant évoque à Est qu'Ouest est court à ♦ . En effet, si Ouest avait eu Roi ou Dame, il l'aurait posé à la place du Valet. Cette déduction est possible car Est détient le Cavalier 4ème sur l'entame honneur de Nord.

Pli 2 : Sud suit son plan d'attaque et lance le 11 d'atout qui fait tomber deux gros tarots dont le 21.

Pli 3 : Ouest décide de jouer main forte et doit ouvrir dans une de ses deux couleurs 4èmes, ♠ ou ♣, qui ne sont autres que les deux couleurs présentes au chien. Ouest préfère entrer dans le Roi du chien. D'une part, cela sera plus lisible par ses deux partenaires et d'autre part, entamer ♣ avec Cavalier-Valet 3èmes relevés pourrait être dévastateur. Nord indique son doubleton en posant le 10 sur le Roi de Sud.

Pli 4 : Le preneur continue sa ligne de jeu en envoyant le 16 de sa séquence, masquant le 15 et le 14, pour avoir une meilleure maîtrise à l'atout. Le 19 part.

Pli 5 : Nord, qui n'aurait pas retourné ♦ , a été aiguillé par Ouest qui a entamé dans le Roi du chien. Il lui obéit donc en revenant du 5 de ♠ . Sud lève de la Dame.

Pli 6 : Le 17 est le dernier tarot qui résiste. Sud décide de l'éliminer en jouant le 15. Il se rend ainsi deux fois maître (20 et 14).

Pli 7 : En main, Ouest continue la pression ♠ en proposant le Cavalier. Le preneur n'en a plus. Ayant vu le doubleton de Nord qui ne doit pas posséder le 13 d'atout car il a grimpé du 18 sur le 12 au 2ème pli, Sud ne met donc que le 10 qui n'absorbe pas d'atout de Nord, qui n'en détient plus, mais le 6 de ♥ . Nord s'est bien sûr défaussé d'une carte dans sa couleur la plus courte.

Pli 8 : Sud tire le 20 pour connaître la répartition des atouts et surprise, Est aussi ne fournit plus. Il enlève un ♣ dans sa doublette et Nord se débarrasse de son dernier ♥ . Après ce coup d'atout, Ouest a encore le 13 2nd qui lutte contre le 14 3ème. Sud s'interroge sur le positionnement de l'Excuse qui n'est sans doute pas chez Ouest qui l'aurait mise pour protéger le 21.

Plis 9 et 10 : Suite à la découverte de la répartition, Sud est obligé de jouer les ♥ par le haut. Il tire le Roi sur lequel Nord enlève un ♣ . Cette nouvelle information provoque aussitôt l'envoi du Valet de ♥ afin de forcer la Dame à se poser pour la réalisation du Cavalier. C'est Est qui couvre de la Dame, ce qui rend plus facile la charge du Roi de ♦ de Nord.

Pli 11 : Est ne renvoie pas ♦ et, obéissant, donne le Valet de ♠ à la coupe. Sud se questionne désormais sur la pose du Petit. Son raisonnement est le suivant : Ouest a entamé dans le Roi de ♠ du chien dans une couleur 4ème. Si Ouest avait possédé le même nombre de ♥ (4), c'est dans cette couleur qu'il aurait joué en premier lieu. Sud pense donc qu'Ouest a maximum trois ♥ , c'est pourquoi il conserve le Petit et coupe du 5 d'atout.

Plis 12 et 13 : Le preneur tire le Cavalier de ♥ désormais affranchi qui passe, puis le 10 sur lequel Est en profite pour s'excuser, gardant ainsi le 9 maître. La théorie de Sud se vérifie, Ouest coupant du 8 d'atout.

Pli 14 : Ouest réfléchit. Sud a au minimum deux ♣, sans doute les sous-pièces (Dame-Cavalier-Valet) du fait de la relève et de sa jouerie atout intempestive. Comme Ouest est bloqué et ne peut pas faire couper le preneur, il décide de jouer son dernier atout, le 13, qui, il l'espère, permettra à ses coéquipiers de défausser les ♣ pour pouvoir charger. Est se débarrasse d'ailleurs du 2.

Pli 15 : Le preneur a désormais les trois ♣ sous-maîtres et le Petit. Il joue la Dame pour faire évacuer le Roi pour ne pas prendre de charges. Mais Est n'a plus de ♣ et sauve le Cavalier de ♦ . Nord avait patienté avec sa Dame de ♦ , non sortie au pli 13, qu'il charge cette fois évidemment !

Final de coup : Sud ferme avec Petit au bout, mais surtout, il gagne de zéro.

Conclusion : Sud est très satisfait de son écart. S'il avait conservé le 7 de ♥ , en jouant à l'identique, il aurait chuté car il aurait concédé une levée supplémentaire à la défense. Jouer le 7 de ♥ au 4ème tour aurait été alors salutaire !

Sur un écart à deux coupes, l'issue de la partie aurait dépendu du nombre de coups d'atout donnés par l'attaquant et du 2ème ♥ qu'il aurait joué après le Roi, de la non-insistance ♦ de la défense qui aurait dû tourner ♣.

Les quadrettes Championnes de France 2019

Bien s'allier dans l'Allier !



Stanislas BOUISSOU et Gilles MAUREL, qui en avaient assez de ne pas avoir de titre, se sont unis aux deux champions Frédéric DAROLLES (Coupe de France 2011 et Quadrettes D1 2017) et Romaric KERVEILLANT (Triplettes D2 2006 et Coupe de France 2011) pour enfin connaître la gloire. Cette association a marché, les toulousains décrochant l'or en Quadrettes D1.



Il faudrait être fou pour se priver des services de Jean-Luc GAUTRAND, l'air vichyssois lui réussissant bien, ayant déjà été couronné trois fois dans cette ville ! Gilles PRAT et Viviane JALABERT l'ont bien compris ! Mamid AIT AISSA s'est empressé de rejoindre cette formation albigeoise, championne en titre en Triplettes D2, pour triompher cette fois en Quadrettes D2.



Le junior Alexis LAMY a su, dès son plus jeune âge, bien s'équiper pour devenir Champion de France Quadrettes D3, s'étant entouré du redoutable Camille ZIMMERMANN en attaque et de deux bons défenseurs Bruno LEGAL et Claude JACQUAND. Félicitations à ces quatre lyonnais pour leur victoire.